

# LE LIVRE *BLANC*

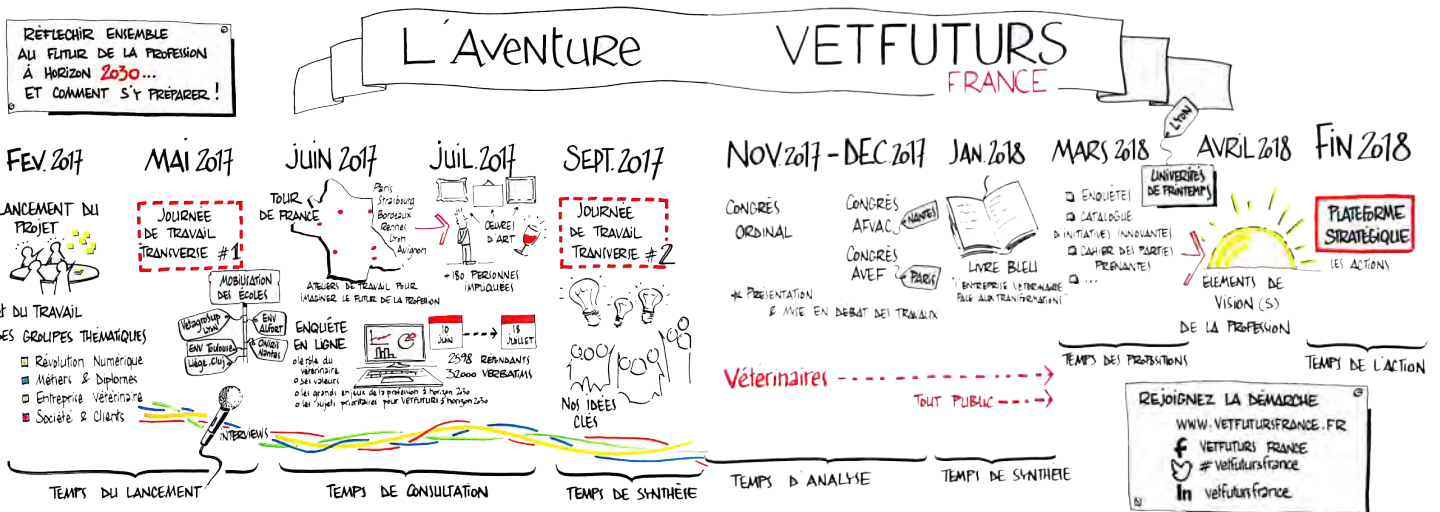


QUEL AVENIR POUR LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE ?



# MISSION VÉTOS

## Les acteurs de demain !



### Avertissement au lecteur

Ce Livre Blanc, qui rassemble les travaux de réflexion prospective de la profession vétérinaire, devait sortir en avril 2020. Malheureusement, cette sortie officielle a été retardée à cause de la pandémie de Covid.

Il peut donc en résulter que certains propos ne soient plus d'actualité, que des situations aient changé ou que des propositions d'actions aient déjà été mises en place. Mais il n'en demeure pas moins que les sujets de réflexion demeurent.

Tout en vous remerciant de votre compréhension, l'équipe de VetFuturs France vous souhaite une excellente lecture.



# Sommaire

---

**Éditoriaux** page 4

**Partie 1 : Introduction** page 7

L'aventure VetFuturs France <sup>p8</sup>

**Partie 2 : La société, les animaux et les vétérinaires à l'horizon 2030** page 17

Demain, les animaux dans la société <sup>p18</sup> – Demain, quelle place pour l'animal en ville <sup>p20</sup> – Demain, les animaux dans les foyers et leurs propriétaires : attente, comportements, responsabilités <sup>p22</sup> – Demain, les animaux dans les territoires et les élevages <sup>p26</sup> – Demain, la cause animale : quelles questions aux vétérinaires (BEA, maltraitance, cruauté)? <sup>p28</sup> – Demain, la biodiversité <sup>p30</sup> – Demain, santé humaine, santé animale, santé environnementale : des enjeux communs <sup>p32</sup> – Demain, les révolutions technologique <sup>p34</sup>

**Partie 3 : La vision** page 37

Aujourd'hui, le vétérinaire : une profession emblématique <sup>p38</sup> – Le vétérinaire en 2030 <sup>p39</sup> – La médecine vétérinaire en 2030 <sup>p39</sup> – Les valeurs de la profession <sup>p40</sup> – La formation aux métiers vétérinaires à l'horizon 2030 <sup>p42</sup> – Vétérinaires et société en 2030 <sup>p44</sup> – L'entreprise vétérinaire en 2030 <sup>p45</sup>

**Partie 4 : Orientations et leviers pour construire l'avenir** page 50

Les vétérinaires à la pointe de la demande sociale et des enjeux de santé publique <sup>p45</sup> – La profession vétérinaire et ses activités demain <sup>p72</sup> – L'entreprise vétérinaire : management, place des collaborateurs, structures, activités <sup>p92</sup>

**Le mot de la suite ...** page 125  
**Remerciements**



## Anticiper les enjeux, modéliser les changements, pour préparer l'avenir !

Depuis janvier 2017, l'équipe VETFUTURS France assure un travail d'envergure d'analyse prospective des métiers vétérinaires. La publication du présent livre blanc est l'ultime aboutissement d'une démarche résolument longue, ambitieuse, difficile mais passionnante et utile. Elle s'est voulue d'abord introspective afin que les vétérinaires puissent exprimer leurs sentiments, parfois leur mal-être alors que l'image de la profession vétérinaire auprès du grand public est incontestablement excellente. Elle s'est ensuite ouverte plus largement aux enjeux de société, aux questions des animaux et de leur bien-être, à la relation aux détenteurs des animaux. Puis, elle s'est projetée en 2030 pour exprimer une vision à long terme de la profession vétérinaire.

La démarche est en cela remarquable d'avoir créé les conditions d'un tel remue-méninge dont le résultat se concrétise à travers le lancement de la marque « Vétérinaire pour la vie, pour la planète », la journée nationale vétérinaire, le comité d'éthique animal environnement santé ou la coopération en matière d'aide sociale vétérinaire.

Construire des scénarii, s'affronter à ces scénarii et à leurs conséquences, n'impose pas qu'ils se réalisent inéluctablement : tout le monde en est conscient ! En revanche, la démarche intellectuelle ouvre des perspectives quant aux solutions à envisager, aux mécanismes à inventer ou aux leviers à mobiliser pour relever le challenge des ambitions sur lesquelles le corps professionnel des vétérinaires souhaite exercer ses métiers, se construire et se renouveler, bref continuer à progresser et à se réinventer depuis bientôt plus de 260 ans.

Pour exister dans nos sociétés modernes, une profession doit savoir exprimer sa vision. Elle doit pouvoir dire en quoi elle est utile à la vie de la cité, à la prospérité de la société, au bien-être de nos concitoyens, au savoir vivre ensemble de notre démocratie.

Les vétérinaires sont des scientifiques, professionnels de la santé animale au centre d'une équation complexe où l'équilibre des trois santés, animale, humaine et environnementale, est fragile et fragilisé par l'action même de l'homme. Le corps professionnel vétérinaire se doit d'être présent pour alerter, préserver, prévenir et corriger ce qui peut l'être mais aussi pour soigner, opérer, médicaliser les animaux victimes des changements parfois violents de leur écosystème. C'est l'essence même de notre profession, l'engagement premier des vétérinaires.

Agir, c'est disposer d'un réseau de vétérinaires et d'établissements vétérinaires robuste, soucieux de la qualité du service rendu, capable en toutes circonstances, en tous lieux à toutes heures, pour toutes les espèces, de prendre en charge un animal malade, fragile, victime de maltraitance ou exprimant simplement une souffrance.

Tel est l'engagement des vétérinaires.

Telles sont les valeurs humanistes des vétérinaires.

Tel est l'objectif des multiples actions que le livre blanc porte en son sein.

Je vous souhaite une excellente lecture. Puisse cet ouvrage vous ouvrir des horizons, motiver votre implication dans les instances professionnelles vétérinaires, susciter des vocations. Je suis certain que vous en apprécierez la lecture en considération de l'immense travail réalisé par l'équipe VETFUTURS France.

Merci à eux, merci à vous.

DV Jacques GUERIN  
Président du conseil national de l'ordre des vétérinaires



## Prendre son avenir en main !

Depuis Bourgelat, la profession vétérinaire a évolué au rythme des changements de la société et de ses demandes. Les soins aux chevaux de traits et aux bovins ont laissé une part de plus en plus grande à ceux donnés aux animaux de compagnie. Des cycles d'évolution lents, de la médecine du cheval de traction, à celle des animaux de compagnie, ont permis une évolution en réaction, subie, finalement sans grand dommage collectif tant étaient lents ces changements. Ces dernières années, la transformation de l'écosystème dans lequel évoluent les vétérinaires s'accélère et la profession ne pouvait faire l'économie d'un exercice de réflexion prospective et d'une définition de sa vision de l'avenir.

Le SNVEL et le CNOV ont conduit Le projet VETFUTURS pour imaginer ces changements à venir, pour anticiper leur impact sur notre profession et proposer des actions en réponse :

- à l'irruption du numérique dans notre cœur de métier mais aussi dans nos relations avec nos clients et le reste de la société
- aux changements dans le rapport au travail des nouvelles générations et de regard de nos concitoyens sur la condition animale,
- à l'arrivée de nouveaux modèles économiques dans l'organisation de la profession.

Si la dynamique a été initiée par leurs organismes professionnels, la réflexion émane de chacun des vétérinaires. Les précédents textes produits (Livre Bleu, Vision 2030) sont le reflet des positions exprimées dans des enquêtes ouvertes à toute la profession, sur les évolutions principales. La participation très importante à ces enquêtes témoigne de l'engagement de tous, étudiants compris.

Le livre blanc qui vient clôturer cette phase d'investigation et de prospective formule les grandes orientations qui vont influencer sur l'écosystème entourant la profession. Il tente de lister sans prétendre à l'exhaustivité, les leviers à notre disposition pour maîtriser notre avenir et adapter la profession à ce nouvel environnement.

Mais le livre blanc n'est pas le point final de l'aventure.

Les leviers identifiés doivent être actionnés dans les mois à venir. Certains bien entendu, seront portés par les organisations professionnelles et leurs élus, en particulier pour les évolutions réglementaires qui ouvriront le champ des possibles, mais la plupart devront être utilisés par les vétérinaires eux-mêmes dans leurs entreprises ; tout particulièrement ceux concernant le management des équipes soignantes.

A chacun d'entre nous d'utiliser les outils, chacun à notre niveau mais aussi de prolonger la démarche VETFUTURS car même si « les prévisions sont difficiles surtout lorsqu'elles concernent l'avenir », la réflexion prospective sera toujours indispensable à une profession responsable.

DV Laurent PERRIN  
Président du syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral





# PARTIE 1

Introduction

# L'aventure VetFuturs France

## Quel est l'objectif de la démarche ?

Il s'agit de préparer le futur de la profession de vétérinaire et des entreprises vétérinaires à la lumière des changements humains, sociaux, économiques, techniques et scientifiques qui impactent ou impacteront l'exercice quotidien en fixant des objectifs précis, mesurables, réalistes et acceptables pour les quinze ans à venir.

## Qui participe à ce projet ?

Il a été initié en France conjointement par le conseil national de l'ordre des vétérinaires (CNOV) et par le syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL). Toutes les forces vives de la profession vétérinaire sont sollicitées pour ce projet ambitieux. Organismes techniques, associations, écoles vétérinaires, syndicats, administration, consœurs, confrères, tous ceux qui constituent la Vétérinaire, ont été appelés à apporter leur pierre à l'édifice. Les parties prenantes externes (collectivités, éleveurs, producteurs de médicaments, d'alimentation, etc.) sont également associées en fonction des enjeux étudiés.



## La méthodologie

Basée sur une méthodologie de prospective stratégique participative, la démarche associe les travaux d'analyse et d'anticipation, de formulation des enjeux, plusieurs dispositifs de concertation, la mise au point des propositions en fonction des grands chantiers stratégiques pour l'avenir et des initiatives des acteurs.



## Les différentes étapes

Après le lancement du dispositif au printemps 2017, l'été et l'automne 2017 ont été consacrés à l'étape « état des lieux et anticipation » qui comprenait trois volets : une grande enquête sur les aspirations et les problèmes rencontrés par les vétérinaires (2 600 réponses), le tour de France avec ses ateliers collectifs sur les enjeux et questions pour demain et les travaux en groupes thématiques, chacun d'eux comprenant six à dix personnes, était dirigé par un membre du comité de pilotage.

L'automne 2017 a été dédié aux synthèses des analyses précédentes et à la formulation des chantiers stratégiques. Les travaux ont été diffusés et discutés lors de plusieurs manifestations (congrès de l'ordre, colloques, ...) Les parties prenantes externes (éleveurs, laboratoires, autres acteurs économiques, ...) ont été

sollicitées et rencontrées pour prendre en compte leurs analyses et aspirations.

Un livre bleu, à vocation interne et externe, portant sur la situation de la profession, les transformations de son environnement et les enjeux pour l'avenir de la profession et des entreprises vétérinaires a été produit courant 2018. Conjointement des chantiers stratégiques ont été mis en place :

- Identité et appartenance (valeurs, éthique, ...)
- Rôle et image du vétérinaire dans la société
- Révolution technologique
- Formation (initiale et continue), nouveaux métiers
- Ressources humaines, organisation du travail et management
- Modèles économiques d'activité
- Maillage territorial et nouvelles approches collaboratives



tendances déterminantes ont pu être mises au jour pour les années 2030.

Nous avons pu ainsi lancer une enquête sur la vision 2030 de l'avenir de la profession et des entreprises vétérinaires afin de préparer la suite des travaux VETFUTURS France.

Il s'agit là bien évidemment d'un exercice de prospective, à savoir identifier des évolutions possibles et non certaines, du cadre d'exercice de la profession vétérinaire à l'horizon 2030. Cette réflexion demeure primordiale afin de faire face à l'avenir bien sûr incertain par nature, mais également « fruit de la nécessité, du hasard et de la volonté », comme l'écrivait Jacques Lesourne. La nécessité d'une telle réflexion se trouve renforcée par l'accélération des changements, créateurs de ruptures auxquelles nous devons nous adapter.

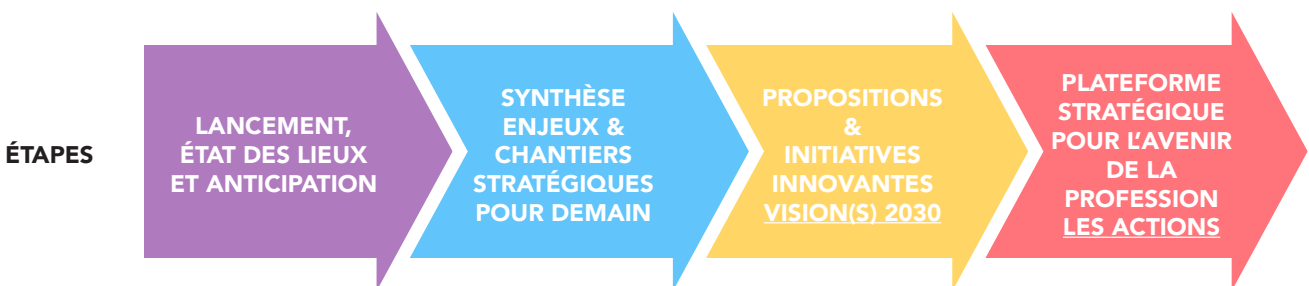
Tous les vétérinaires ont eu la possibilité de donner leur avis sur ces grandes évolutions de l'environnement et sur les dynamiques possibles de la profession par le biais du questionnaire « vision 2030 ». Trente-huit items d'évolution et de vision, - tous tirés des travaux déjà réalisés-, ont été proposés pour avis et commentaires.

A partir de cela, le comité de pilotage a construit la vision de la profession à l'horizon 2030, en identifiant les valeurs qui animeront alors les professionnels de demain et en définissant les missions des vétérinaires de demain.



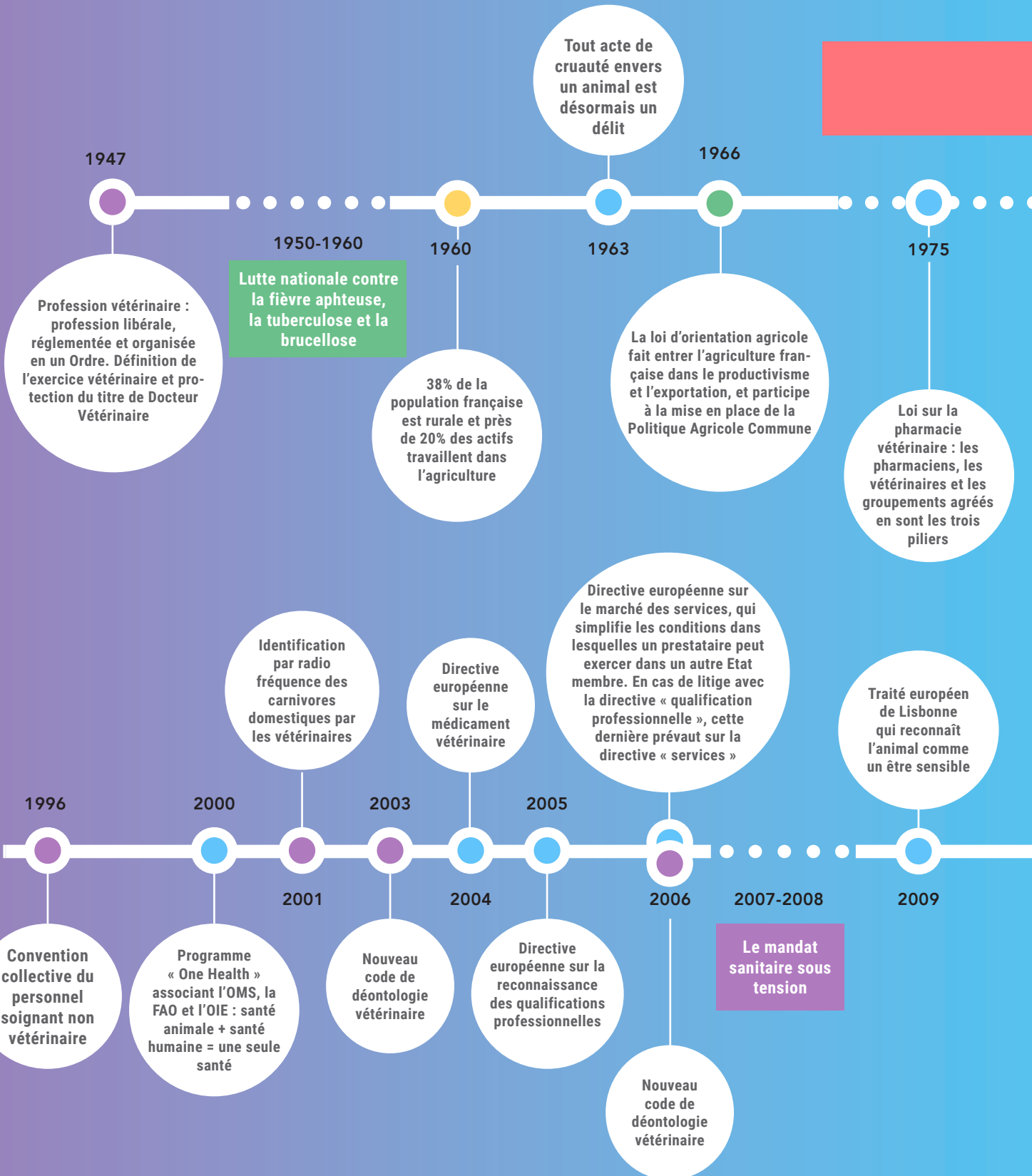
## Elaboration de la vision

Grâce aux recherches et à toutes les données collectées par les groupes thématiques, aux informations recueillies lors du tour de France et avec la grande enquête, aux éléments du livre bleu, à la collaboration avec Futuribles, aux travaux des chantiers stratégiques et des échanges avec de nombreuses parties prenantes, des



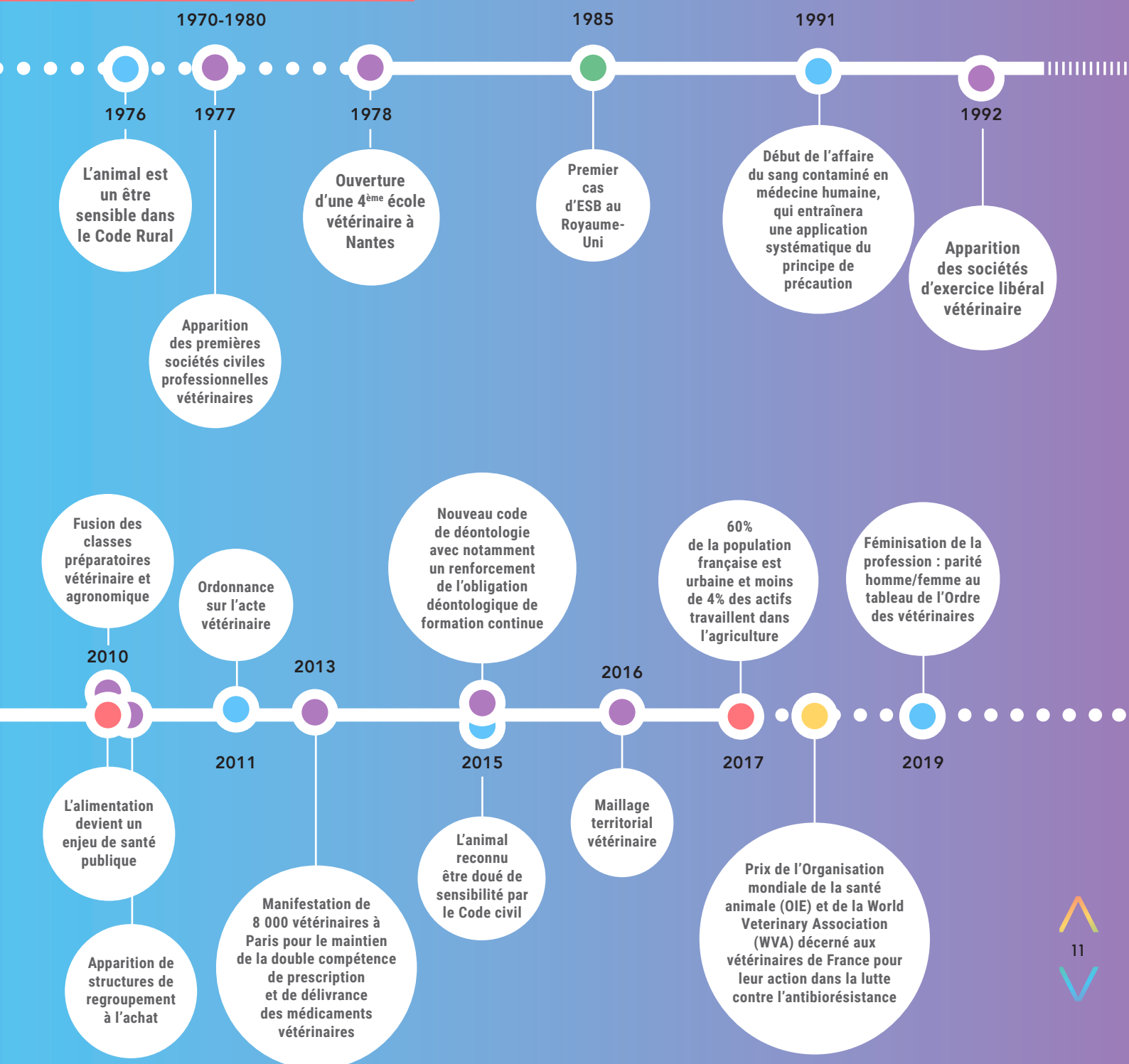
# HISTOIRE & ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

■ Vétérinaire   
 ■ Politique   
 ■ Élevage et environnement   
 ■ Science   
 ■ Société



# HISTOIRE & ACTUALITÉS DE LA PROFESSION

Développement de la médecine et de la chirurgie des animaux de compagnie (chiens, chats)





RÉFLÉCHIR ENSEMBLE  
AU FUTUR DE LA PROFESSION  
À HORIZON 2030...  
ET COMMENT S'Y PRÉPARER !

# L'AVENTURE

FEV. 2017

LANCEMENT DU  
PROJET

et DU TRAVAIL  
DES GROUPES THÉMATIQUES

- Révolution Numérique
- Métiers & Diplômes
- Entreprise Vétérinaire
- Société & Clients

MAI 2017

JOURNÉE  
DE TRAVAIL  
TRANSVERSE #1

MOBILISATION  
DES ÉCOLES

VetAgroSup  
Lyon

ENV  
Toulouse  
Liège, Cluj

ENV  
Alfort

ONIRIS  
Nantes

JUIN 2017

TOUR  
DE FRANCE

Paris  
Strasbourg  
Bordeaux  
Rennes  
Lyon  
Avignon

ATELIERS DE TRAVAIL POUR  
IMAGINER LE FUTUR DE LA PROFESSION

ENQUÊTE  
EN LIGNE

- o le rôle du vétérinaire
- o ses valeurs
- o les grands enjeux de la profession à horizon 2030
- o les sujets prioritaires pour VETAFUTUR à horizon 2030

10 JUIN → 18 JUILLET

2598 RÉPONDANTS  
32000 VERBATIMS

JUIL. 2017

ŒUVRES  
D'ART

+180 PERSONNES  
IMPLIQUÉES

SEPT. 2017

JOURNÉE  
DE TRAVAIL  
TRANSVERSE #2

Nos IDÉES  
CLÉS



# VETFUTURS FRANCE

NOV. 2017 - DEC. 2017    JAN. 2018    MARS 2018    AVRIL 2018    FIN 2018

CONGRÈS  
ORDINAL

CONGRÈS  
AFVAC (NANTES)

CONGRÈS  
AVEF (PARIS)

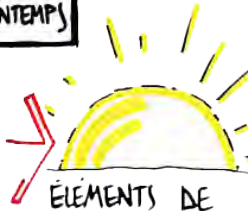


LIVRE BLEU  
"L'ENTREPRISE VÉTÉRINAIRE  
FACE AUX TRANSFORMATIONS"

\* PRÉSENTATION  
& MISE EN DÉBAT DES TRAVAUX

- ENQUÊTES
- CATALOGUE
- D'INITIATIVES INNOVANTES
- CAHIER DES PARTIES PRENANTES
- ...

UNIVERSITÉS  
DE PRINTEMPS



ÉLÉMENTS DE  
VISION (S)  
DE LA PROFESSION

PLATEFORME  
STRATÉGIQUE

LES ACTIONS

Vétérinaires ----->  
TOUT PUBLIC ----->

TEMPS DES PROPOSITIONS

TEMPS DE L'ACTION

TEMPS D'ANALYSE

TEMPS DE SYNTHÈSE

REJOIGNEZ LA DÉMARCHE

WWW.VETFUTURSFRANCE.FR

f VETFUTURS FRANCE

t #vetfutursfrance

In vetfutursfrance

## La mission des vétérinaires

La profession vétérinaire se consacre à la santé des animaux, au bien-être, à la santé publique et à la protection de l'environnement.



Pour remplir cette mission, la formation des vétérinaires est sanctionnée par un diplôme d'état et le titre de docteur vétérinaire, garanties de la qualité du service rendu aux animaux et à la société.

Seules les personnes qui possèdent un diplôme de vétérinaire peuvent être autorisées à exercer la médecine et la chirurgie des animaux en France. Elles s'engagent alors à respecter un code de déontologie qui définit les devoirs du vétérinaire envers ses clients, ses confrères et le public.

## Les fondamentaux d'une profession réglementée

Comme toutes les professions réglementées, le métier de vétérinaire est régi par des conditions de diplômes, d'inscription et par des règles d'exercice et déontologiques.

La mission de l'ordre des vétérinaires est de garantir la qualité du service proposé par les vétérinaires et veiller au respect des règles, leur non-respect pouvant entraîner des sanctions disciplinaires.

La majorité des vétérinaires sont des praticiens : ils soignent les animaux. La plupart exercent avec un statut de professionnel libéral.

## La variété des activités vétérinaires

### Vétérinaire pour animaux de compagnie

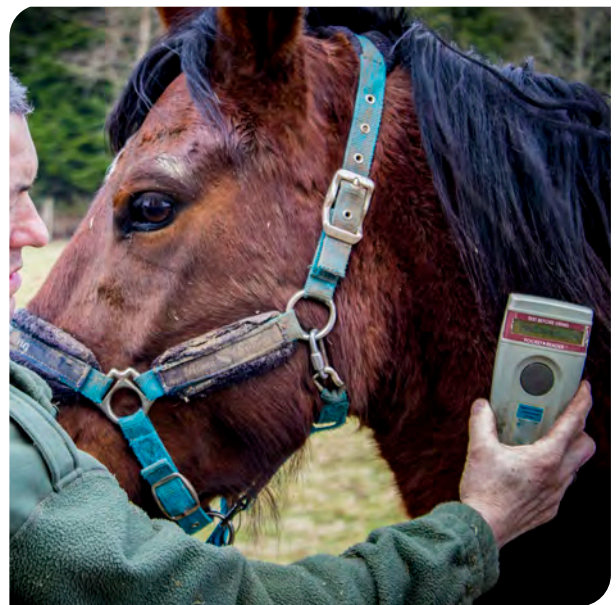
Médecine et chirurgie des animaux de compagnie  
Peut avoir une spécialité dans une discipline (ophtalmologie, dermatologie, ...) ou dans une espèce animale (lapins, chats, oiseaux de volière, ...)

### Vétérinaire pour animaux de rente

Médecine et chirurgie des animaux de production (bovins, ovins, caprins, ...)  
Ingénieur de l'élevage (bâtiment, nutrition, sélection, ...)

### Vétérinaire équin

Médecine et chirurgie des équidés (cheval, âne, ...)



### Vétérinaire conseil dans les élevages d'animaux de production (bovins, ovins, volailles, poissons, ...)

Optimise la rentabilité de l'élevage, prévient les maladies, et améliore la qualité des produits

### Vétérinaire dans l'industrie pharmaceutique

Intervient tout au long de la chaîne des médicaments destinés aux animaux ou à l'homme : découverte, mise au point, production, commercialisation, suivi et surveillance

### Vétérinaire dans l'agroalimentaire

Fonction d'ingénieur, d'agent commercial ou de responsable qualité dans l'alimentation humaine ou animale

### Vétérinaire des armées

Fait partie du service de santé des armées.  
Médecine et chirurgie des animaux de l'armée, sécurité et hygiène de l'alimentation, contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et maîtrise des risques de zoonoses et d'épizooties



## Vétérinaire dans la recherche

Peut s'exercer au sein de laboratoires de recherches publics (CNRS, INRA, ...) ou de laboratoires privés



## Vétérinaire biologiste

Aide les vétérinaires de terrain dans le diagnostic des maladies et le choix des traitements

## Vétérinaire inspecteur de la santé publique vétérinaire

Assure la surveillance de l'hygiène des établissements agroalimentaires et de la qualité sanitaire des aliments, assume des missions pour l'État, et participe à l'élaboration des politiques publiques

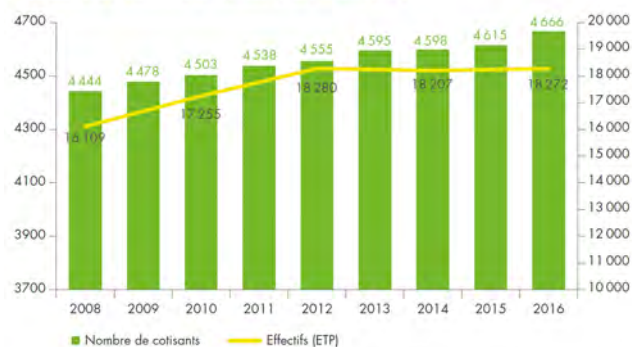
## Autres

Enseignant dans les écoles vétérinaires, sapeur-pompier, laboratoire départemental, ...

## Quelques chiffres clés

D'après le dernier rapport de l'OMPL (observatoire des métiers dans les professions libérales), les entreprises vétérinaires se caractérisent par leur dynamisme et leur capacité d'adaptation. Il s'agit essentiellement de TPE (très petites entreprises) et le modèle dominant est le cabinet dont le capital est détenu par un seul vétérinaire. Toutefois les structures de plusieurs vétérinaires sont en augmentation. En 2016, la branche comptait 4 666 entreprises vétérinaires employeuses pour un effectif total de 18 272 ETP (équivalent temps plein), soit environ 20 000 salariés. 30% des entreprises sont détenues par au moins deux associés, 14% par trois associés et 16% ont au moins quatre associés. A noter que l'exercice en médecine et chirurgie des animaux de compagnie est largement majoritaire.

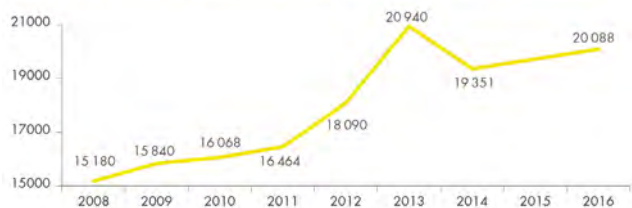
④ Évolution du nombre d'entreprises et des effectifs (ETP)



Source: OPCA-Actalians (entreprises colistants), hors DOM et INSEE DADS 31/12/2015 projection KYU Lab

Concernant les salariés, le niveau de qualification est élevé : 74% du personnel non vétérinaire a le niveau baccalauréat. Autres caractéristiques : le secteur vétérinaire est jeune, se féminise, présente un taux de mobilité important et emploie de plus en plus de vétérinaires salariés. Enfin bien que le chiffre d'affaires réalisé augmente régulièrement, ce qui place les entreprises vétérinaires françaises dans le peloton de tête européen, force est de constater la baisse de la rentabilité des entreprises vétérinaires françaises qui sont loin derrière leurs homologues allemands et britanniques.

④ Évolution du nombre de salariés des entreprises vétérinaires (effectifs physiques)



Source: Insee, DADS 2008-2014, DOM inclus

④ Répartition des structures vétérinaires selon l'exercice, 2008 et 2018 (%)



Source: données enquête 2009 SIVEL branche vétérinaires  
Enquête KYU Lab 2018  
466 répondants vétérinaires libéraux

# PARTIE 2

La société, les animaux et les  
vétérinaires à l'horizon 2030

# 1. Demain, les animaux dans la société

## La population des animaux de compagnie en France en profonde mutation

Depuis 1980, le nombre d'animaux de compagnie a doublé en France, pour atteindre près de 63 millions en 2016, un record en Europe. Aujourd'hui, un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie. Si la moitié de ces animaux sont des poissons, on compte aujourd'hui 13,5 millions de chats, soit une hausse de 3,5 millions en 10 ans (et de 5 millions en 20 ans)<sup>1</sup>. Parallèlement, le nombre de chiens est passé de 9 millions à 7,3 millions (contre 8,2 millions en 1996). Avoir un chien est, en effet, considéré comme plus contraignant et moins compatible avec l'évolution des modes de vie, puisqu'il faut le sortir (alors que les Français sont de plus en plus urbains et que les emplois du temps sont plus contraints), trouver une solution pour les vacances (alors qu'ils partent plus souvent en vacances), s'engager à prendre soin de lui pendant 10, 15 ans (alors que les Français vieillissent, que les familles sont moins stables...).

Evolution de la population de chiens et de chats

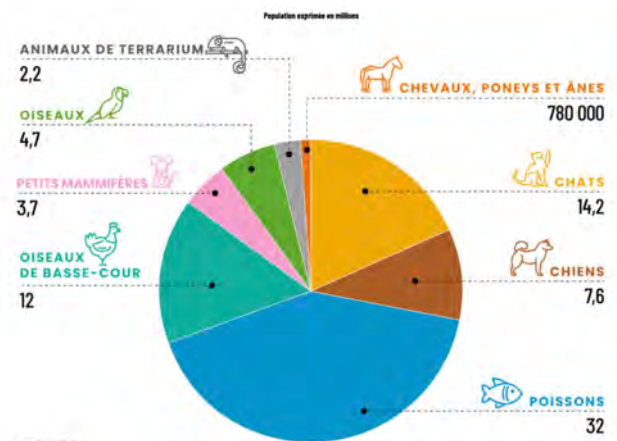


À l'horizon 2030, si les tendances actuelles se poursuivent, la France pourrait compter 17 millions de chats, contre 5,5 millions de chiens.

## Essor des nouveaux NAC

Le paysage des NAC (nouveaux animaux de compagnie) évolue aussi. Le nombre des « anciens NAC » est globalement stable depuis 10 ans : la France compte ainsi 3,4 millions de petits mammifères et 5,8 millions d'oiseaux. Mais des « nouveaux » NAC arrivent dans les foyers : reptiles, insectes, amphibiens... Leur nombre exact n'est pour l'instant pas connu, car ils ne sont pas recensés dans les enquêtes classiques et parce qu'ils peuvent être acquis par différents canaux, ne pas être déclarés, etc.

Les animaux de compagnie en France (en millions)



## Le vétérinaire, acteur de référence de la santé animale

Pour 8 Français sur 10, le vétérinaire est la référence en matière de santé animale<sup>2</sup>. Les propriétaires d'animaux reconnaissent ses compétences : caution médicale (le docteur des animaux), rapidité du diagnostic (élément de réassurance), honnêteté et transparence (relation de confiance).

Plus de 9 Français sur 10 estiment que la profession vétérinaire rend un service de qualité<sup>3</sup>. La profession vétérinaire jouit donc d'une excellente image dans la société, associée à l'idée que les vétérinaires sont les personnes les plus compétentes pour s'occuper de la

santé animale. Ils allient, en effet, leur vocation pour les animaux à des connaissances techniques très poussées. Cette image est notamment renforcée par les émissions de télé-réalité qui font intervenir des vétérinaires.

Selon les enquêtes de l'ONG américaine Faunalytic<sup>4</sup>, les vétérinaires constituent la source d'informations sur le bien-être des animaux la plus crédible (pour 80% des sondés), devant la famille et les amis (68%), les scientifiques et les chercheurs (66%), les agriculteurs et les éleveurs (66%) et les groupes de protection des animaux (64%). Les groupes les moins crédibles sont les avocats et les entreprises. Ce classement est stable depuis plusieurs années.

### Le rapport homme-animal toujours fondé sur l'utilitarisme.

On peut distinguer deux types d'animaux vivant dans la sphère urbaine : les animaux non libres, qui vivent avec les hommes, qu'il s'agisse d'animaux domestiques ou sauvages captifs ; et les animaux libres, ceux qui ne vivent pas avec les hommes : animaux retournés à la vie sauvage, animaux sauvages, autochtones ou non. Mais ces catégories ne sont bien évidemment pas étanches : des animaux domestiques peuvent devenir des animaux libres, soit parce qu'ils ont été abandonnés ou qu'ils se sont échappés (comme les chats errants), soit parce qu'ils ont été relâchés par les hommes (cas des perruches à collier, qui se sont fixées dans certains quartiers de Paris).

### Un éloignement progressif de l'homme et de l'animal

Ce mouvement s'est accentué en Europe depuis le début du XXe siècle, l'urbanisation, l'essor de l'industrie puis des activités de services ayant entraîné un éloignement progressif des individus avec les animaux d'élevage, mais aussi avec les animaux sauvages. Ainsi, en 1930, la population urbaine française dépasse la population rurale, et voitures et chemin de fer finissent de sortir les chevaux des villes. Dans la foulée, pour des questions d'hygiène, de rentabilité, et de confort, les abattoirs sont regroupés et éloignés des centres urbains.

Parallèlement, la consommation de viande, jusqu'alors plutôt réservée aux riches, se démocratise : elle passe de 40 kg par Français et par an en 1910 à 94 kg en 1998<sup>5</sup>.

Deux phénomènes deviennent structurants dans la relation entre l'homme et l'animal :

— **La délégation** : les populations occidentales urbanisées délèguent totalement l'acte de production alimentaire, et le rapport à l'animal en général. L'animal est avant tout « consommé », sous forme de viande, de loisirs ou d'animal de compagnie.

— **L'industrialisation** de l'agriculture et de l'agroalimentaire : toutes les fonctions (de la production à la vente) se

concentrent et s'intensifient pour satisfaire la demande et réduire les coûts.

### La distinction s'accroît ainsi entre<sup>6</sup> :

- **les animaux domestiques**, pour lesquelles les frontières avec l'humain sont de plus en plus ténues (en termes de droits et de devoirs, d'investissement financier, d'empathie...),

- **les animaux d'élevage**, regroupés dans des élevages toujours plus grands et éloignés des villes, mais qui font néanmoins l'objet de préoccupations croissantes (voir plus bas).

- les animaux sauvages appartenant à des espèces emblématiques, envers qui les humains entretiennent des rapports paradoxaux. Les relations directes des individus avec ces animaux sont, en effet, exceptionnelles, et relèvent de contextes très encadrés (zoos, cirques), ces animaux étant avant tout connus au travers de documentaires et de fictions. Pourtant, ces animaux suscitent à la fois fascination et idéalisation, leur protection est considérée comme une nécessité.

- au contraire, d'autres espèces sauvages sont considérées comme « nuisibles », car envahissantes et/ou menaçantes. L'extension des surfaces utilisées par l'homme pour son habitat et son activité a, en effet, entraîné une croissance des concurrences pour les usages des espaces avec les animaux sauvages<sup>7</sup>. Les territoires « naturels » de certaines espèces peuvent ainsi être incompatibles avec ceux revendiqués par les humains. Et ces espèces peuvent de ce fait être considérées comme « nuisibles » aux activités humaines. Alors que le danger lié aux espèces emblématiques est minimisé, celui généré par ces espèces peut au contraire être considéré comme intolérable.

Dans tous les cas, le statut d'animal sauvage n'est pas immuable : il peut varier selon les espèces voire même selon les individus, leur localisation et leurs relations avec les humains. Des individus appartenant à des espèces sauvages peuvent ainsi s'apparenter à des animaux domestiques (singes, écureuils...).

<sup>5</sup> FranceAgriMer, « Impact de la crise économique sur la consommation de viandes et évolutions des comportements alimentaires », Les synthèses de FranceAgriMer, n° 21, juin 2015.) - <sup>6</sup><https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2010-v42-n1-socsoc3861/043967ar/> - <sup>7</sup> <https://journals.openedition.org/cdg/1057>



## 2. Demain, quelle place pour l'animal dans la ville ?

### De plus en plus d'animaux en ville

On peut distinguer deux types d'animaux vivant dans la sphère urbaine : les animaux non libres, qui vivent avec les hommes, qu'il s'agisse d'animaux domestiques ou sauvages captifs ; et les animaux libres, ceux qui ne vivent pas avec les hommes : animaux retournés à la vie sauvage, animaux sauvages, autochtones ou non. Mais ces catégories ne sont bien évidemment pas étanches : des animaux domestiques peuvent devenir des animaux libres, soit parce qu'ils ont été abandonnés ou qu'ils se sont échappés (comme les chats errants), soit parce qu'ils ont été relâchés par les hommes (cas des perruches à collier, qui se sont fixées dans certains quartiers de Paris).

Les relations homme-animal en ville ont aussi évolué au cours du temps. Ces animaux prennent dans la cité **une place a priori souvent non anticipée par les politiques publiques**, peu régulée, mais qui peut l'être. Mais ils peuvent aussi être considérés comme des nuisances par les habitants, voire véhiculer des maladies aux animaux domestiques. Le bien-être de l'animal de compagnie en ville est également une source d'interrogation.

**On peut distinguer deux types d'animaux vivant dans la sphère urbaine** : les animaux non libres, qui vivent avec les hommes, qu'il s'agisse d'animaux domestiques ou sauvages captifs ; et les animaux libres, ceux qui ne vivent pas avec les hommes : animaux retournés à la



vie sauvage, animaux sauvages, autochtones ou non. Mais ces catégories ne sont bien évidemment pas étanches : **des animaux domestiques peuvent devenir des animaux libres**, soit parce qu'ils ont été abandonnés ou qu'ils se sont échappés (comme les chats errants), soit parce qu'ils ont été relâchés par les hommes (cas des perruches à collier, qui se sont fixées dans certains quartiers de Paris).

Concernant les espèces considérées comme nuisibles, il y a une absolue nécessité d'intervenir, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif. Les services communaux doivent assurer notamment la désinfect-



tion, la désinsectisation et la dératisation des bâtiments communaux, ainsi que l'enlèvement des animaux morts sur la voie publique.

Outre les problèmes de propreté, la présence de chiens en ville est également source de nuisances sonores, comme les aboiements intempestifs, et peut engendrer des risques physiques de chute et de morsure, et des risques sanitaires, comme les allergies et zoonoses.

## Retour de l'animal de rente et confrontation avec les espèces sauvages

Au cours des dernières années, **les passerelles entre le monde urbain et le monde rural voire sauvage se sont multipliées**. Les relations entre l'homme et les animaux sont ainsi toujours plus riches et complexes :

- **L'extension des zones d'influence** urbaine génère de nouveaux contacts entre les habitants, leurs animaux de compagnie et les animaux sauvages.
- **La croissance des populations** des grands ongulés (sangliers, cerfs, chevreuils) entraîne des échanges accrus en zone périurbaine et urbaine et génère des enjeux sanitaires (zoonoses notamment)
- Enfin, on observe une **présence croissante d'animaux de rente** et/ou sauvages dans les espaces urbains de manière volontaire (moutons et chèvres dans les espaces verts fermés, poules dans les jardins publics et privés...), ou involontaire (cas des sangliers nourris dans les parcs à Berlin)
- Les activités de « pleine nature », les aspirations au « sauvage », voire au « survivalisme » se développent, se traduisent par de nouvelles rencontres, pour le meilleur ou pour le pire (maladie de Lyme par exemple).



## L'animal, une victime du milieu urbain ?

Obligation d'être tenu en laisse, enfermement, manque d'espace pour s'ébattre... La vie en ville ne convient pas toujours aux chiens et agressivité et aboiements peuvent éventuellement se développer. Toutefois, ces comportements sont en général plutôt la conséquence de troubles de développement (sevrage précoce, environnement peu stimulant...) ou d'une absence de socialisation, plus qu'à la vie en milieu urbain.



## Enjeux pour les vétérinaires

Les vétérinaires sont amenés à jouer différents rôles pour améliorer les relations homme-animal en ville. Ils peuvent notamment conseiller les propriétaires d'animaux pour satisfaire au mieux les besoins de leur compagnon dans un univers urbain.

Le retour d'animaux d'élevage en ville implique aussi un besoin accru d'information sur les règles d'hygiène et les risques associés à la consommation de produits issus de ces animaux. Ainsi, selon la place qu'ils occupent dans la cité, les animaux peuvent induire des risques pour l'écosystème, au niveau de la santé animale au sens large, de la santé publique ou de l'environnement (menace pour certaines populations animales présentes, dégradations du cadre de vie...). Enfin, les vétérinaires n'ont pas pour mission de prendre en charge l'ensemble des animaux libres en ville. Mais ils peuvent jouer un rôle de vigie dans l'évolution de leur situation et l'identification précoce de risques associés, notamment sanitaires. Les vétérinaires doivent être les partenaires naturels des collectivités dans l'élaboration et le suivi des politiques qui se développent aujourd'hui sur la place de l'animal dans la cité.



# 3. Demain, les animaux dans les foyers et leurs propriétaires : attente, comportements, responsabilités

## Un attachement très fort aux animaux de compagnie, devenus "membre de la famille"

Un ménage français sur deux possède un animal, et ces propriétaires entretiennent une relation de plus en plus étroite et intense avec leur compagnon. Selon un sondage réalisé par Opinionway, 97% des Français possédant un chat ou un chien le considèrent comme un confident, et la moitié préfère passer du temps avec lui qu'avec leurs amis<sup>8</sup>.



**Interview de Jean-Christophe Vuillierme,**  
Directeur des Affaires vétérinaires - Santévet - 8 avril 2019

### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

Les évolutions de notre profession ont toujours été indissociablement liées aux mutations de la société : depuis la perte de la prédominance de la médecine équine, consécutive à l'avènement de l'automobile et du tracteur agricole, à la prédominance de la canine suite à l'exode rural et à l'avènement du chien et du chat comme membres à part entière de la famille...

La place de l'animal de compagnie au sein des foyers français n'est pas remise en cause, au contraire : les « babyboomers » remplacent leurs enfants par des animaux de compagnie et 25% des « millenials » préfèrent adopter un animal que d'avoir des enfants...

En revanche, la place du vétérinaire dans la relation homme animal pourrait bien être bouleversée par certaines tendances de consommation :

- Les écrans : Les français passent plus de 5h par jour sur leurs écrans personnels (Smartphones et tablettes). La communication entre le vétérinaire et le client va irrémédiablement se digitaliser

- Le « IWWIWN »... I Want What I Want Now ! disponibilité et instantanéité du service constituent des clés de la consommation... Le service rendu par le vétérinaire n'échappe pas à cette contrainte...

- Donner du sens : Les « millenials » veulent des professionnels passionnés et de la transparence dans la relation. Nul doute que les vétérinaires sont attendus sur ce sujet.

- Le scepticisme autour de la vaccination et de l'industrie pharmaceutique en général. Le praticien est au premières loges de cette bataille de l'information.

- Sans oublier de l'e-santé...

Inutile d'attendre une action favorable aux vétérinaires de la part des instances gouvernementales ou européennes. Les mutations

doivent trouver leurs racines à l'intérieur même de notre profession et VetFuturs en est l'incarnation. L'avenir de notre profession sera radieux, pour peu qu'elle sache s'approprier les évolutions sociétales déjà engagées.

### Quels sont selon vous les évolutions nécessaires ?

L'e-santé, plus qu'une évolution, une révolution !

Objets connectés, Intelligence Artificielle et data sont les 3 piliers de l'e-santé. La médecine vétérinaire n'échappera pas à ce raz de marée, il ne reste plus qu'à surfer sur la vague. Et le vétérinaire, situé au cœur de la relation homme animal est le mieux placé pour y parvenir.

Comme le déclare Cédric VILLANI : « L'Intelligence Artificielle ne remplace pas des métiers, mais des tâches ».

Un métier comporte de nombreuses tâches mais certaines ne seront probablement jamais accessibles à l'IA. Celles spécifiques à l'Intelligence Biologique humaine : l'Intelligence Emotionnelle qui trouve ses applications de prédilection dans les relations humaines et les relations homme animal...

Un empereur romain avait interdit les engins de levage dans l'enceinte de Rome, de peur que les esclaves ne manquent de travail et se révoltent...

Laissons les IA détecter les métastases sur les scanners et recentrons-nous sur les relations émotionnelles.

Au-delà de l'aspect purement santé, le vétérinaire a vocation à être le garant du bien-être de l'animal, tout au long de la vie de celui-ci.



Le vétérinaire acteur de l'e-santé.

En canine, la porte d'entrée est sans aucun doute la gestion des maladies chroniques. De nombreux dispositifs seront disponibles dans un proche avenir, qui permettront de mieux monitorer les affections et contribuer à améliorer la qualité de vie des patients.

Dans un second temps, ces dispositifs installés tôt dans la vie de l'animal ; permettront de dépister précocement les anomalies ou affections et ainsi d'améliorer sensiblement le traitement et la longévité des animaux porteurs.

Au final, l'e-santé ouvre la porte à une médecine plus préventive et plus prédictive.

**Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux vétérinaires ?**

Elles sont au nombre de 3 :

- « We stay in touch » : une relation bidirectionnelle avec son client. Les technologies permettent aujourd'hui une interaction proactive, personnalisée et digitalisée avec le propriétaire. Exemples ?
- Relance d'actes sous forme d'un message vocal personnalisé avec la voix enregistrée de « son » vétérinaire, plus personnel qu'un mail.
- Vidéos de l'animal hospitalisé, envoyée directement sur le smartphone, sans attendre l'appel angoissé de son propriétaire.
- Télémedecine en vidéo...

Ces interactions constituent une attente forte des possesseurs d'animaux de compagnie. Le vétérinaire ne doit plus être passif, mais « s'inviter chez son client ».

**Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?**

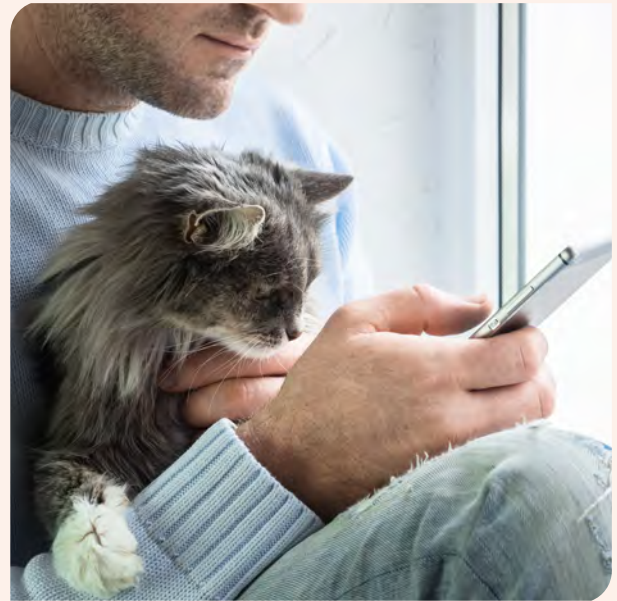
Selon moi la principale menace qui pèse sur notre profession est l'immobilisme !  
La pire décision est toujours de ne pas prendre de décision...

**En tant que partenaire, qu'avez-vous envie d'apporter à la profession vétérinaire ?**

Nous sommes en train de devenir un maillon essentiel du fonctionnement de la médecine vétérinaire : la place de l'animal de compagnie dans les familles, le coût que peut représenter la médecine vétérinaire dans un foyer, l'augmentation des attentes des propriétaires quant à la qualité des soins vétérinaires, tout concourt à voir se développer des solutions financières pour aider les propriétaires d'animaux de compagnie à pouvoir faire face aux frais médicaux de leurs compagnons. L'assurance santé animale est bien évidemment la solution la plus adaptée pour répondre à ce besoin : elle couvre le risque de ne pas être en mesure de faire face à des dépenses nécessaires et non prévues.

Nous allons donc, comme c'est notre credo depuis notre création, continuer à jouer notre rôle de facilitateur de soins médicaux pour les animaux de compagnie et donc permettre à la profession vétérinaire de mieux soigner, avec une plus grande liberté solutions thérapeutiques.

Au-delà de cette mission principale, notre situation neutre vis-à-vis de la profession vétérinaire, puisque nous ne sommes pas en relation économique directe les uns avec les autres, et notre rôle d'intermédiaire financier entre le vétérinaire et ses clients, nous autorisent à agir dans le sens de l'intérêt collectif en soutenant et déployant des offres de services qui par elles-mêmes peuvent ne pas présenter la pérennité nécessaire à leur développement : de multiples applications par exemple vont progressivement être indispensables et



malgré tout verront leur avenir obéré par des modèles économiques complexes.

Notre entreprise peut et veut soutenir ces initiatives et ainsi apporter au marché de nouveaux services destinés à faciliter et renforcer la relation possesseur/vétérinaire.



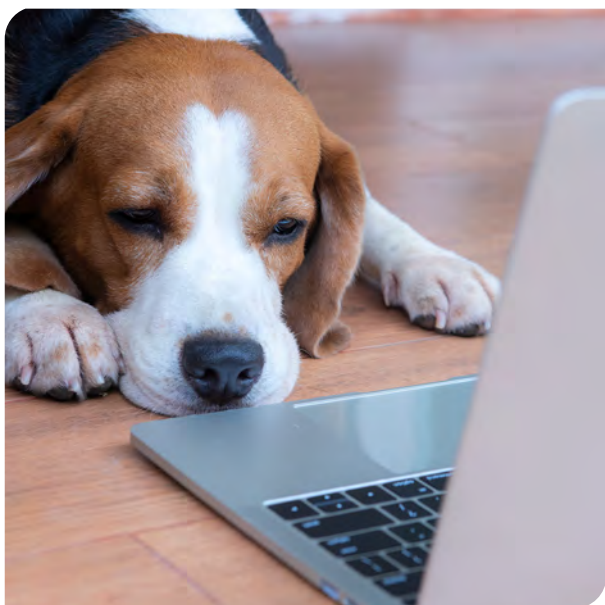


## Qui se traduit par des dépenses croissantes

Cet attachement se traduit notamment par une croissance continue des dépenses consacrées à l'animal de compagnie : elles ont augmenté de 19% en 10 ans (contre 12% pour leur consommation globale de biens et services) : soins vétérinaires, alimentation, toilettage, jouets<sup>9</sup>. Jusqu'à présent, les Français se montrent en moyenne moins dépensiers pour leurs chats (240 euros par an en moyenne) que pour leurs chiens (300 euros). Alors que 70% des propriétaires de chiens ont recours aux services vétérinaires, ce n'est le cas que de 44% des propriétaires de chats. Néanmoins, le suivi vétérinaire des chats augmente depuis quelques années. Et les offres de conseil se diversifient pour le chien : choix de la race, éducation maître-animal, prévention des maladies, etc.

## Et par des exigences élevées envers le vétérinaire

Près de la moitié des propriétaires d'animaux recourt à Internet pour s'informer à propos des questions de santé de leur animal, son alimentation, son mode de vie... Ils cherchent notamment à confronter leur appréciation médicale d'une situation vécue par leur animal avec le diagnostic du vétérinaire, voire à challenger le traitement proposé. Les propriétaires s'informent aussi sur leur vétérinaire, grâce aux avis laissés en ligne par d'autres clients, et donnent leur avis. Ils peuvent être plus attentifs au choix de leur vétérinaire, ne pas hésiter à consulter plusieurs vétérinaires, voire retirer plus facilement la confiance donnée. Par ailleurs, la place



toujours plus grande de l'animal dans la vie de la famille et les progrès de la médecine humaine conduisent les propriétaires à attendre autant de leur vétérinaire que de leur médecin.

Autre exigence : les propriétaires s'attendent à ce qu'une intervention d'urgence soit possible tous les jours et à toute heure du jour et de la nuit. Ainsi, ils sont 70% à se dire intéressés par une clinique ouverte 24h/24 et 60% par un service à domicile du même type<sup>10</sup>.

Les attentes sont d'autant plus fortes que les dépenses de santé animale sont supportées intégralement par le propriétaire tout en étant directement liées à la réalisation des actes vétérinaires.

Seuls 4,5% des chiens et 2% des chats en France sont couverts par un contrat de remboursement des frais vétérinaires, alors que cette pratique est courante en

Grande-Bretagne et en Europe du Nord<sup>11</sup>.



### Témoignage de Philippe Thomas,

PDG de la Compagnie des Vétérinaires - 19 juillet 2019

*De la crémation collective ... à la naissance des premières Pompes Funèbres animalières.*

*Alors que l'équarrissage était quasiment la seule alternative possible à l'inhumation des animaux de compagnie, c'est dans les années 90 que les premiers crématoriums animaliers voient le jour en France.*

*En 1995, quelques vétérinaires du Nord de la France unissent leurs efforts et leurs moyens pour créer Incinérés : ils permettent à l'ensemble de la profession vétérinaire de proposer à leurs clients la crémation collective, grâce à une prise en charge digne et respectueuse, au service du bien être animal. En France, au bout de 20 ans, 500 000 crémations plurielles sont réalisées annuellement grâce aux vétérinaires.*

*Progressivement, les souhaits des propriétaires évoluent. La crémation plurielle ne suffit plus à rendre hommage à son compagnon. Il faut répondre à une nouvelle demande plus en phase avec l'évolution du rôle de l'animal de compagnie : la crémation individuelle. Les crématoriums investissent alors dans de nouveaux moyens afin d'améliorer encore le suivi d'identification, la manipulation ou le transport des dépouilles.*

*Récupérer les cendres du « petit dernier de la famille » devient en effet indispensable pour beaucoup de propriétaires. Les cendres peuvent être ainsi dispersées sur les lieux de promenade, enterrées dans le jardin ou précieusement conservées à la maison. En 25 ans, la crémation référence n'a fait que progresser et il en est réalisé environ 200 000 en France en 2019 dans les différents crématoriums. Plus récemment, certaines familles manifestent le besoin de se déplacer au crématorium pour assister à la crémation. Incinérés a donc décidé de proposer un véritable service funéraire avec accompagnement personnalisé. Il en est réalisé environ 10 000 par an dans les différents crématoriums de France.*

*Aujourd'hui, le propriétaire de l'animal de compagnie s'invite de plus en plus dans la relation entre les crématoriums et les vétérinaires. La continuité de la relation client est devenu un sujet majeur. Il ne s'agit plus seulement de réaliser la crémation d'un*

animal, mais d'accompagner au mieux les familles dans le deuil de leur compagnon. Demain, les outils digitaux faciliteront la fluidité de la prise en charge des corps des animaux familiers. Il faudra plus de personnalisation, plus de réactivité, un véritable défi logistique sur l'ensemble du territoire. Les vétérinaires français choisiront des partenaires de confiance pour ce rôle de pompes funèbres et d'accompagnement au deuil.



## Perspectives à l'horizon 2030

**À l'horizon 2030, les exigences des propriétaires d'animaux pourraient encore s'accroître, pour des propriétaires connectés et toujours plus attentifs à leur animal et à leurs dépenses.**

Les jeunes Français, qui constitueront les clients des vétérinaires dans 10 ans, se différencient de leurs aînés par leur utilisation très fréquente des technologies et des réseaux sociaux, ainsi que par l'importance qu'ils accordent aux marques et aux entreprises qui partagent leurs valeurs. Les réseaux sociaux constituent ainsi la principale source d'information privilégiée par la majorité des 18-24 ans, tant pour l'actualité que pour les connaissances scientifiques et la communication des entreprises<sup>12</sup>.

Parallèlement, les propriétaires d'animaux vieillissants pourront exprimer de nouveaux besoins de biens et de services pour assurer, à domicile le suivi de la santé et de l'entretien de leur animal, voire son éducation.



**Propos recueillis par Carine Celibert,**  
journaliste animalier - Kervelen Communication - 16 août 2019

Le vétérinaire reste la référence en matière de santé animale pour les propriétaires d'animaux. Néanmoins, pour le grand public, l'image du vétérinaire est de plus en plus réduite au praticien qui « soigne et prescrit des médicaments onéreux ». On entend très souvent, ou on peut lire sur les réseaux sociaux « le vétérinaire c'est cher ! ». Ce genre de réflexion est dommage car cela traduit une méconnaissance du rôle fondamental de la profession vétérinaire.

Il est également reproché à la profession vétérinaire d'être insuffisamment présente dans le débat public sur les relations Homme/Animal/Société. Certains professionnels du monde animal ou certains organisateurs reprochent aux vétérinaires leur manque d'intérêt et de participation à des événements animaliers (« l'Animal en Ville » à Boulogne-Billancourt, « les Assises de la Protection Animale ») et à des réunions sur le bien-être animal (colloque du député Loïc Dombrevail à l'Assemblée Nationale, lors du Grand Débat,...). Ce sont toujours les mêmes vétérinaires, médiatisés ou pas qui s'investissent ! Même s'ils sont déjà nombreux, davantage de vétérinaires

devraient se mobiliser pour la condition animale, collaborer avec des associations de protection animale et s'investir davantage auprès des acteurs de la médiation animale. Bravo aux étudiants de l'Ecole Vétérinaire de Lyon pour la création de leur Dispensaire vétérinaire (DVE) !

« Le vétérinaire doit sortir de sa clinique ! » A quand une manifestation grand public organisée par la profession vétérinaire ?

« La profession, trop silencieuse, doit également prendre position sur l'animal, s'engager ou donner son avis sur des faits médiatisés (ex : l'annulation d'une vente aux enchères de chiots) ». Le vétérinaire doit avoir un rôle de relai important lors de campagnes institutionnelles comme « ils partent avec nous ».

L'animal de compagnie prend une place de plus en plus importante au sein de la famille et de ce fait de nouveaux services et offres commerciales voient le jour. Même si de nombreux propriétaires ont recours à internet pour s'informer, « les vétérinaires devraient être impliqués davantage dans les services ou produits en lien avec la santé animale, et ainsi conseiller au mieux leur clientèle. »

Le vétérinaire doit aider à soigner les animaux au quotidien en éduquant et en aidant les propriétaires. « Le public veut savoir soigner son animal correctement tous les jours. » Aux vétérinaires de créer des tutoriels sur le site de leurs cliniques montrant « comment nettoyer les oreilles, couper les griffes, mettre des gouttes dans les yeux, etc ! » Le public recherche de l'information, d'où l'émergence de conseils partagés sur les réseaux sociaux. La profession des éducateurs canins ou des comportementalistes félines est très dynamique sur les réseaux sociaux (nombreux tutoriels), des groupes sont créés pour répondre simplement et de façon active aux questions des maîtres. « Le discours des vétérinaires doit être moins scientifique » pour être audible et compréhensible. Il faut vulgariser. Sans oublier le rôle d'éducateur du vétérinaire, en particulier dans la prévention des morsures. Le Chien + Zen devrait être relancé ainsi que la brochure (rédigée conjointement par le SNVEL et le Ministère de l'Agriculture « Vivre avec un animal de compagnie » ; Le projet « Puppyvet » est une initiative à encourager.

Les professionnels du monde animal doivent travailler ensemble pour éviter l'enclavement.

De plus en plus de vétérinaires collaborent avec des para-professionnels comme les éducateurs, les pet-sitter ; Ils suggèrent à leur client de pratiquer une activité sportive avec leur chien, conseillent sur une formation de premiers secours animaliers et créent ainsi des synergies pour le bénéfice des animaux et de leurs propriétaires.

Un autre souhait du grand public : « le développement et la mise en avant des plateformes digitales comme Dr Milou », « Ne pas forcément se déplacer pour un petit bobo », « Privilégier, quand cela est nécessaire, les conseils téléphoniques, les consultations à domicile (par exemple pour les animaux séniors ou les personnes âgées). »

En résumé, s'il ne fallait retenir qu'une chose des propos recueillis auprès du grand public, je dirais que dans les années à venir, les vétérinaires doivent s'engager encore plus et humaniser leur image et devenir des « vétérinaires connectés ».

Pour ma part, nombreux sont les vétérinaires qui s'investissent dans la cause animale, pour la protection de l'environnement, qui font des actes solidaires parfois gratuits. Mais peu le font savoir ! Ainsi, la profession vétérinaire devrait davantage communiquer auprès du grand public sur ses actions, sur ses engagements.



<sup>12</sup> <http://www.slate.fr/story/142307/jeunes-consomment-information-facebook>

# 4. Demain, les animaux dans les territoires et les élevages

**Le paysage de l'élevage en France connaît une diversification croissante depuis quelques années**

Plusieurs tendances simultanées s'observent dans le paysage de l'élevage français.

## - UNE POURSUITE DU PROCESSUS D'INTENSIFICATION ET DE MODERNISATION

Le nombre d'exploitations de bovins laitiers a diminué de 19% en 10 ans, mais la taille moyenne des élevages a crû de 38%. De même, depuis 10 ans, le nombre de bovins a diminué de 16%, et une exploitation bovine sur dix a disparu.

Cette baisse s'explique principalement par la concurrence d'autres pays producteurs, et par le fait que la consommation moyenne de viande par Français a diminué de 11% entre 1970 et 2014, principalement celle de viande de boeuf, la consommation de volaille continuant à croître. Parallèlement, la consommation de produits laitiers stagne voire diminue depuis une vingtaine d'années<sup>13</sup>.



La diminution du nombre d'élevages s'explique aussi par un phénomène de concentration croissante et par un recours accru aux technologies afin d'augmenter la productivité.

La consommation de produits vétérinaires de ces exploitations a donc elle aussi augmenté mécaniquement. Cette croissance de la taille des élevages s'observe depuis la loi de 1966 sur l'élevage, qui a favorisé les regroupements d'entreprises en lien avec l'élevage.

## - DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE REPENSÉES À L'ÈRE DU BIO

Plus de 9 Français sur 10 ont consommé au moins un produit bio en 2018 (et 7 sur 10 au moins une fois par mois)<sup>14</sup>. Parmi eux, 4 sur 10 ont consommé de la viande bio, principalement de la volaille et du boeuf. En 2016, les exploitations agricoles bio représentaient 7,3% des exploitations françaises et près de 11% de l'emploi agricole. Le nombre de fermes bio a été multiplié par trois en 20 ans.

Le Plan Ambition Bio 2022 fixe pour objectif d'atteindre 15% de la surfaces agricole utile en bio d'ici 2022, et 20% de produits bio dans la restauration collective. Pour cela, le gouvernement a annoncé en avril 2018, suite aux Etats généraux de l'alimentation, qu'une enveloppe d'1,1 milliard d'euros sur cinq ans serait prévue<sup>15</sup>.

La pratique du bio croît particulièrement vite pour l'élevage ovin et bovin laitier, ainsi que pour les volailles (poulets de chair et poules pondeuses). Cet essor de l'alimentation bio amène les éleveurs à repenser leurs pratiques, à recourir à d'autres traitements et pratiques pour leurs animaux. En particulier, les trajectoires vers une agriculture plus raisonnée, moins intensive et moins utilisatrice de produits phytosanitaires, permettent d'envisager une restauration construite de la biodiversité des campagnes.

## - UN ÉLEVAGE PLUS RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les consommateurs sont de plus en plus exigeants concernant les conditions d'élevage des animaux (plein air, lumière naturelle...) mais aussi concernant l'abattage<sup>16</sup> (voir partie cause animale). En réponse à ces attentes, les initiatives se multiplient. Ainsi, le label Happy a été mis en place par l'entreprise Obione en 2016. Il est décerné aux élevages qui respectent une liste de 170 indicateurs garant du bien-être des animaux<sup>17</sup>. Ils concernent les conditions de vie et la santé des animaux, mais aussi les conditions de travail de l'éleveur.

<sup>13</sup> [agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15prodlaitiers.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15prodlaitiers.pdf) - <sup>14</sup> <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> - <sup>15</sup> <http://agriculture.gouv.fr/stephane-travert-annonce-le-lancement-de-la-concertation-sur-le-programme-ambition-bio-2022> - <sup>16</sup> <https://www.ifip.asso.fr/fr/content/acceptabilite-des-elevages-par-la-societe-en-france-controverses-et-mobilisations>

<sup>17</sup> <http://www.happy-production.com/>

## - UNE CROISSANCE RELATIVE DES CIRCUITS COURTS

Environ un éleveur sur dix (tous secteurs confondus) vend au moins une partie de sa production en circuit court, soit en vente directe, soit avec un seul intermédiaire<sup>18</sup>. Ces pratiques leur permettent en effet d'améliorer leur rentabilité sans augmenter la taille de leur élevage, voire en la diminuant. Selon une étude d'Interbev, la vente directe représenterait aujourd'hui 10% de la distribution de viande bio en France<sup>19</sup>.

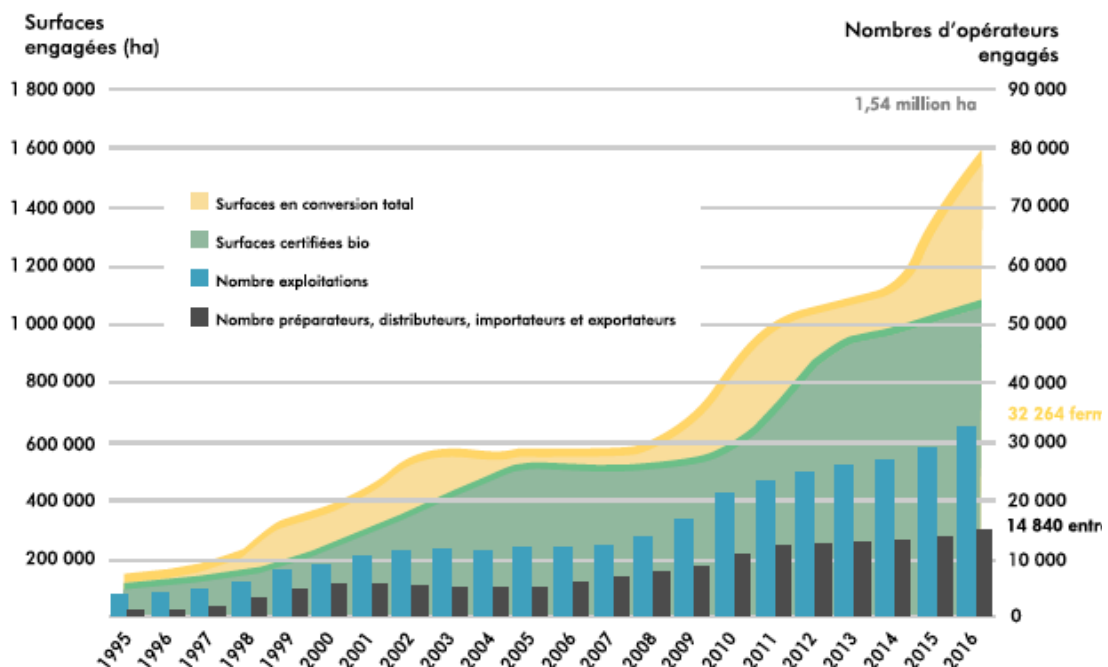
Les circuits courts connaissent un regain d'intérêt de la part des consommateurs mais aussi des territoires. Ils sont en effet perçus comme des leviers de valorisation des modes de production locaux, de garantie concernant la qualité des produits, de créations d'emplois...<sup>20</sup> Cependant, l'essor des circuits courts dans l'élevage est freiné par la réglementation concernant l'abattage et la concentration croissante des abattoirs. Pour dépasser cette contrainte, la loi Agriculture et alimentation autorise l'expérimentation pendant une période de quatre ans de structures d'abattoirs mobiles<sup>21</sup>.

## - LA NÉCESSITÉ POUR L'ÉLEVAGE DE PRENDRE EN COMPTE ET D'ANTICIPER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Enjeux pour les vétérinaires

**Les éleveurs se professionnalisent, améliorent leurs connaissances de la santé animale et leur maîtrise des technologies.** L'évolution des exploitations conduit les éleveurs à avoir de plus en plus de besoin de conseils en matière de nutrition des animaux, de gestion technico-économique des exploitations, de conseil-suivi en matière de bien-être animal et d'une prise en compte des interactions avec les enjeux écologiques et de biodiversité.

**D'ici 2030, les éleveurs pourraient accroître leurs demandes de télésanté vétérinaire et de services en lien avec la prévention. Mais ils pourraient aussi être de mieux en mieux équipés pour suivre l'état de santé de leurs élevages, et donc faire évoluer leur demande vers moins d'actes de médecine individuelle et plus de suivis de troupeau.**



Source : Agence Bio, <http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

<sup>18</sup> [agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_primeur275.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf) - <sup>19</sup> <http://www.interbev.fr/espace-presse/cp-bio-les-amateurs-de-viande-bio-sont-de-plus-en-plus-nombreux-et-ils-en-redemandent/> - <sup>20</sup> <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/bio-et-circuits-courts-l'alimentation-comme-projet-territoire> - <sup>21</sup> <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/labattoir-mobile-bientot-dans-les-fermes-206749>



# 5. Demain, la cause animale : quelles questions aux vétérinaires (BEA, maltraitance, cruauté ?)

## Sensibilité croissante au bien-être animal dans la société

Depuis le milieu des années 2000, la société française se montre de plus en plus sensible à la question du bien-être animal (conditions d'élevage, d'abattage, mais aussi abandon des animaux domestiques...). Cette notion renvoie aux cinq libertés fondamentales énoncées par le Farm Animal Welfare Council<sup>22</sup> :

1. Ne pas souffrir de la faim et de la soif
2. Ne pas souffrir de contrainte physique
3. Être indemne de douleurs, de blessures et de maladies
4. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux
5. Être protégé de la peur et de la détresse

Selon un Eurobaromètre, les deux tiers des Français considèrent qu'il est très important de protéger le bien-être des animaux d'élevage et 36% « plutôt important »<sup>23</sup>. Ce sont 44% des Européens qui pensent que le bien-être des animaux d'élevage devrait être mieux protégé qu'il ne l'est actuellement, soit 5 points de plus qu'il y a 10 ans<sup>24</sup>.

Cette préoccupation se manifeste notamment dans les débats actuels sur les conditions d'élevage et d'abattage des animaux, sur le végétarisme et le véganisme. Elle s'est aussi traduite par des évolutions des comportements des acteurs des industries agroalimentaires. Ainsi, la plupart des enseignes de grande distribution

ont annoncé leur intention de ne plus vendre d'œufs issus d'élevages en batterie d'ici 2020 ou 2025. Carrefour a annoncé la mise en place d'une certification sur le bien-être animal<sup>25</sup>.

A l'échelle européenne, les directives relatives au bien-être des animaux d'élevage se multiplient depuis les années 1980, notamment sous la pression des associations de protection animale<sup>26</sup>.

Elle conduit aussi les pouvoirs publics à s'y intéresser, comme le montre la proposition de loi en cours concernant les conditions d'abattage<sup>27</sup>.



### Le statut de l'animal en France

Depuis 1963, la loi française interdit la cruauté envers les animaux domestiques apprivoisés ou tenus en captivité. Puis, en 1976, une nouvelle loi dispose que « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Elle conduit donc à encadrer les conditions d'élevage, de détention et de transport des animaux.

En 2009, l'article 13 du traité de Lisbonne reconnaît que l'animal est un être sensible et exige de respecter leur bien-être.

Depuis 2015, l'animal est considéré par le Code civil français comme un « être doué de sensibilité ». Le Code pénal et le Code rural le reconnaissent déjà comme un être vivant et sensible. Néanmoins, les animaux sont toujours soumis au régime des biens corporels. Par ailleurs, la liberté de pratiquer sa religion et le maintien des traditions ininterrompues expliquent que, des pratiques comme les abattages rituels, la corrida et la chasse à courre sont toujours légales. Par ailleurs, les animaux sauvages sont eux soumis au Code de l'environnement.



## Interview de Jean-Pierre Kieffer et Manuel Mersch, vétérinaires et respectivement Président de l'O.A.B.A, Administrateur de l'O.A.B.A. 4 septembre 2019

Le statut d'être sensible de l'animal doit beaucoup à notre confrère Fernand Méry, qui lançait dès 1973 une pétition sur «Les 12 devoirs de l'homme envers les animaux». Recueillant plus d'un million de signatures, cette pétition initiera l'article 9 de la loi du 10 juillet 1976 (devenu l'article L.214-1 du code rural) et aboutira à la Déclaration universelle des droits de l'animal, au siège de l'Unesco en 1978.

Aujourd'hui, si le vétérinaire est reconnu comme l'expert de la santé animale et, par ses missions sanitaires, comme un des référents pour la santé humaine («One Health»), il n'a plus le leadership sur la cause animale. Occupant un espace médiatique toujours plus important, des associations peuvent amener les consommateurs à adopter des comportements contraires aux orientations de la profession.

Notre profession doit donc s'exprimer davantage lors des grands débats de notre société que sont le statut juridique de l'animal, l'élevage en cages, les mutilations en élevage ou l'abattage sans étourdissement, à l'image de nos confrères voisins européens qui n'hésitent pas à prendre des positions fermes, interdisant certaines pratiques. Producteurs et distributeurs font du bien-être animal un argument de vente. Les prochaines décennies confirmeront une prise en compte croissante de la condition animale par les citoyens et les exigences des consommateurs seront de plus en plus fortes vis-à-vis des modes d'élevage et d'abattage. Les vétérinaires devront davantage s'impliquer pour informer les consommateurs sur les pratiques en élevage et à l'abattoir et faire progresser les filières. Scandales sani-

taires et éthiques nuisent à l'image de toute la profession.

Le vétérinaire est confronté à la mutation du monde agricole caractérisée par une diminution du nombre d'exploitations et une augmentation de la taille des élevages hors-sol. Cette situation pourrait s'aggraver dès la prochaine décennie, avec la concurrence des élevages outre-Atlantique dans le cadre des accords de libre-échange. Le «médecin des bêtes» doit donc évoluer dans son rôle de conseil. Il devient un polytechnicien de l'élevage apportant son expertise sur les bâtiments, la nutrition des animaux, la gestion de leur douleur, mais aussi l'économie de l'exploitation.

La relation avec les éleveurs change. La profession vétérinaire assure un rôle de sentinelle pour préserver le bien-être humain et le bien-être animal, les deux étant intimement liés («One welfare»). La mission d'alerte du vétérinaire devient essentielle. Lors de la visite sanitaire bovine, un bilan bien-être animal doit permettre aux autorités compétentes d'identifier les situations graves pour la protection des animaux, les risques sanitaires et la détresse humaine, levant alors partiellement le secret professionnel.

Les cellules départementales opérationnelles doivent permettre d'anticiper les difficultés économiques des petites exploitations pouvant conduire à la détresse humaine souvent accompagnée de l'abandon de soins, voire de la maltraitance des animaux, nécessitant des sauvetages d'animaux par des ONG telles que l'OABA.

Evolution sociétale oblige, le monde vétérinaire connaît, lui aussi, une transformation profonde comme en témoignent sa démographie, son maillage territorial, sa féminisation et les perspectives futures d'exercices. Par son dynamisme, notre profession saura répondre à une demande croissante concernant les apports protéiques, avec une population mondiale qui dépassera 9 milliards en 2050 (selon l'ONU) et des modifications climatiques qui semblent inévitables. Notre profession aura un rôle fondamental dans la gestion du vivant sur notre planète. Elle doit s'y préparer pour l'accompagner.



# 6. Demain, la biodiversité

La biodiversité est présente à trois niveaux biologiques : les écosystèmes (parcelles de forêts, prairies, lacs...), les espèces animales, végétales et les micro-organismes, et enfin, les gènes<sup>28</sup>.

Selon la Convention sur la diversité biologique, adoptée en 1992 au sommet de la Terre de Rio, la biodiversité est « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et complexes écologiques dont ils font partie. Cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

La biodiversité est le résultat de plus de trois milliards d'années d'évolution. Elle est désormais en danger sur toute la planète. Nous vivons aujourd'hui la sixième extinction massive de l'histoire de la Terre (la précédente correspondait à la disparition des dinosaures). C'est la seule qui ait été provoquée par une créature vivante, l'homme, et ses rythmes sont totalement inédits<sup>29</sup>.

Le taux d'extinction des mammifères (connus) a plus que quadruplé depuis le 16e siècle, tandis que celui des oiseaux a été multiplié par 10.

Les espèces s'éteignent à un rythme quelque 100 fois supérieur au taux naturel moyen d'extinction et la moitié d'entre elles pourraient disparaître d'ici à 2100<sup>30</sup>.

Dynamiques des taux d'extinctions dans différents groupes de vertébrés depuis le 16e siècle.

Ces dégradations de la biodiversité posent bien évidemment des enjeux majeurs : les écosystèmes sont

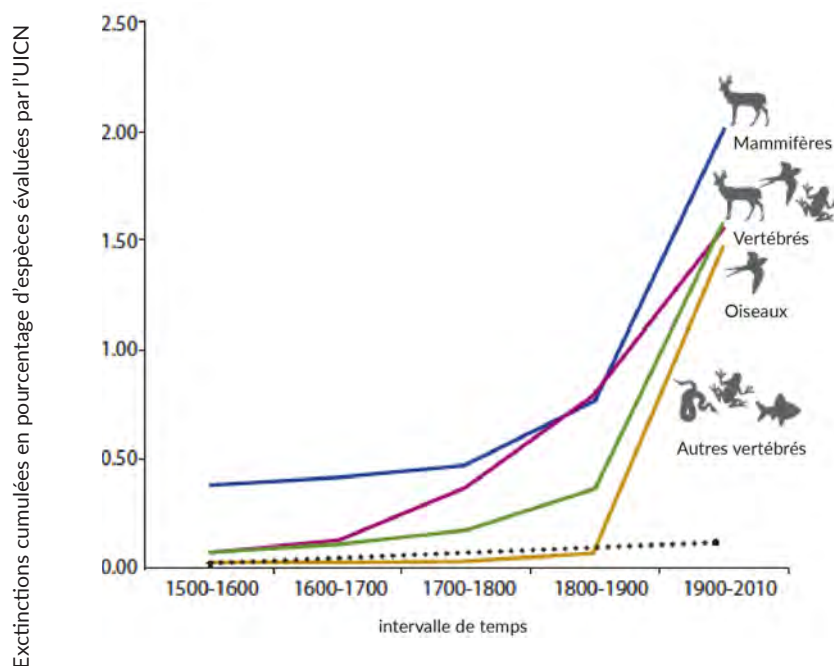
appauvris, désorganisés, plus homogènes... Ils ne remplissent donc plus leurs fonctions naturelles de manière optimale, ce qui peut en retour accélérer la disparition d'individus appartenant à des espèces qui ne réussissent pas à s'adapter. Des points de non-retour peuvent aussi être atteints, ce qui signifie que des écosystèmes perdent leur capacité de résilience et entrent dans de nouveaux régimes de fonctionnement qui peuvent être beaucoup plus défavorables aux espèces animales et végétales, mais aussi aux humains.

## Les dégradations de la biodiversité interpellent directement les vétérinaires, et ils ont un rôle déterminant à jouer dans sa préservation

Il est désormais prouvé qu'un nombre croissant de maladies infectieuses émergentes ou ré-émergentes sont directement liées aux déséquilibres des écosystèmes. Des maladies qui se déclenchent sur des animaux sauvages peuvent ensuite contaminer des animaux d'élevage voire des animaux domestiques. Ces épidémies risquent de se multiplier à l'avenir (tuberculose, peste porcine, grippe aviaire...), parfois avec des impacts sanitaires et économiques dramatiques.

Les vétérinaires ont un rôle d'alerte très important dans l'apparition de ces maladies, mais aussi dans les dégradations de la biodiversité qu'ils peuvent observer au travers de leurs activités.

Ils participent aussi directement aux travaux de recherche sur la biodiversité. Ainsi, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité est présidée depuis 2017 par une vétérinaire, Hélène Soubelet. Cet organisme, créé en 2008 avec le soutien des ministères de l'Éco-



Source : <http://edu.mnhn.fr/mod/page/view.php?id=1350>

<sup>28</sup> Ibidem. - <sup>29</sup> Worldwatch Institute, Rio + 20. L'état de la planète, Paris : éd. de la Martinière, 2012. - <sup>30</sup> Gerardo Ceballos, Paul R. Ehrlich, 2 Anthony D. Barnosky, 3 Andrés García, Robert M. Pringle, 5 Todd M. Palmer, Accelerated modern human-induced species losses: Entering the sixth mass extinction, Nature, 2015.





logie et de la Recherche, a pour objectif de coordonner aux échelles nationale et internationale les principaux acteurs en biodiversité, de diffuser les dernières connaissances et de susciter l'innovation pour mieux comprendre et prendre en compte la biodiversité. De même, divers projets de recherche se développent dans les laboratoires en région, comme l'Urbio (biodiversité urbaine) dans les Pays de la Loire qui porte sur une approche intégrée des services écosystémiques dans les aires urbaines et qui implique notamment des chercheurs vétérinaires d'Oniris.

manière globale, dans une action qui au sol pourrait ne concerner que les premiers bénéficiaires, les aéroports.

Mais un tel engagement éco-responsable peut profiter à tous, d'autant que le personnel participant sur le terrain n'est pas limité à celui des aéroports, le projet s'ouvre à toute personne travaillant sur les plateformes, en particulier les compagnies aériennes partenaires. Avec une vingtaine de plateformes engagées ou en cours d'engagement en 2019 et 4 compagnies partenaires, l'association s'installe dans la durée.

Les retombées positives sont multiples :

- Prise en compte de la dimension Biodiversité dans la gestion des plateformes
- Impact sur la sécurité des vols par une gestion plus équilibrée des prairies et une meilleure compréhension du comportement animal
- Économies de gestion par une diminution des fauches et de leur ampleur, aide au passage au 0 phyto
- Contribution participative à la politique nationale en matière de préservation de la biodiversité
- Démonstration de la cohabitation possible entre activité industrielle et préservation de la biodiversité ordinaire et parfois remarquable
- Valorisation de l'image du transport aérien pour les personnels, les usagers et les riverains, afin d'améliorer son « acceptabilité ».
- Réalisation d'inventaires biologiques, avec à ce jour plus de 18 000 données d'observation et 2200 espèces de flore et faune sur les plateformes partenaires.
- Collaboration entre les différents acteurs pour développer les mesures les plus adaptées à la continuité de préservation de ce riche environnement : recherche, amélioration des échanges et des bonnes pratiques.



## Interview de Roland et Julia Seitre,

Directeur & coordinatrice scientifique AERO Biodiversité, 16 mai 2019

À sa création en 2013, la compagnie HOP! qui a pour vocation de relier les hommes et les territoires a souhaité inclure un volet « Biodiversité » actif dans sa stratégie de Développement Durable. Ce sont alors deux vétérinaires naturalistes expérimentés dans l'appréhension de la biodiversité mondiale qui sont commandités pour monter un programme d'étude, d'abord sur 4 aéroports. Le travail de terrain révèle rapidement la présence d'une réelle richesse naturelle. Avec le souhait d'intégration de la DGAC, une association est créée le 18 juin 2015 avec l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle.

L'une des particularités du projet est d'être mené de façon participative, sur la base du volontariat au niveau des structures concernées, chacun conservant son indépendance de gestion. Une grande partie de la collecte de données est assurée par les personnels des structures grâce à des protocoles citoyens du Muséum (Vigie Nature).

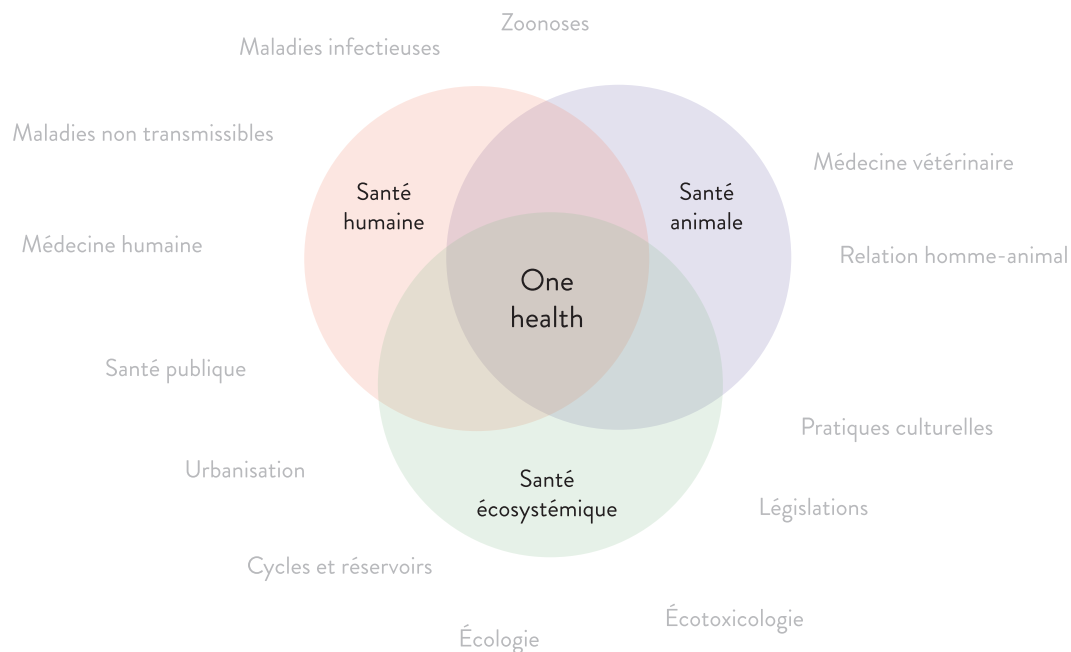
Cette constitution du projet remplit les obligations des Sociétés comme de l'État : elle s'intègre parfaitement dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et fait intervenir la Responsabilité Sociétale des Entreprises par son aspect participatif et son engagement territorial local et national.

Des journées techniques annuelles permettent de réunir tous les partenaires autour de problématiques communes en lien avec la biodiversité (fauches, phytosanitaire, risques de collisions aviaires). De plus, l'engagement est bien celui d'acteurs du transport aérien de

Roland Seitre, A83 et Julia Frey-Seitre, A85, sont actuellement en charge du programme. Un parcours atypique les a menés ensemble : d'abord sur un programme de reproduction de faune sauvage en vue de réintroduction en nature en Arabie saoudite, puis après quelques projets d'étude scientifiques en lien avec la faune sauvage, à une carrière de communicants sur les problématiques de biodiversité à l'échelle mondiale (en presse, puis de plus en plus en entreprise). Une collaboration de 4 ans avec Transavia (livraison de diaporamas animés pour les écrans des avions) a été le déclencheur de la réflexion commune avec la future direction de HOP! qui devait mener à ce projet innovant.



# 7. Demain, santé humaine, santé animale, santé environnementale : des enjeux communs



Source : <https://ideas4development.org/one-health-sante-interface/>

Les hommes et les animaux partagent les mêmes espaces de vie, mais aussi les mêmes écosystèmes. Santé humaine et santé animale sont en effet de plus en plus interdépendantes, comme l'ont révélé les épidémies de Creutzfeldt-Jakob ou de grippe aviaire. Rappelons aussi que la canicule de 2003 en France a causé la mort de près d'1,5 million d'animaux d'élevage.

**Selon l'OMS, 60% des maladies infectieuses humaines sont zoonotiques, et 75% des maladies infectieuses apparues depuis 10 ans le sont également<sup>31</sup>.** La mondialisation des flux de personnes et d'animaux, les changements climatiques et l'intensification des élevages augmentent, en effet, les risques d'apparition et de diffusion des zoonoses.

Cette interdépendance s'observe aussi au niveau des élevages, puisque des études ont montré qu'une dégradation des conditions de santé des animaux se répercute logiquement sur la productivité de l'élevage et donc sur l'éleveur. Et inversement, une souffrance de l'éleveur se répercute sur le bien-être de ses animaux<sup>32</sup>.

Cette interdépendance croissante en matière de bien-

être et de santé entre les humains et les animaux plaide donc en faveur d'une approche commune dans ce domaine.

En réponse, depuis une dizaine d'années, **différentes ap-**

**proches cherchent à repenser la place de l'homme dans les écosystèmes, son rôle dans leur équilibre, mais aussi dans leur déséquilibre.** Ainsi, le programme international One Health/Une seule santé est né au début des années 2000 pour mettre en avant les liens qui unissent santé humaine, santé animale et écosystèmes<sup>33</sup>. Il associe la FAO, l'OMS, l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), l'Unicef, l'UNSCIC et la Banque mondiale, avec l'idée que les hommes et les animaux sont soumis aux mêmes zoonoses (maladies et infections qui peuvent se transmettre de l'homme aux vertébrés, et vice-versa) : grippes, tuberculose, brucellose, maladie de Lyme...

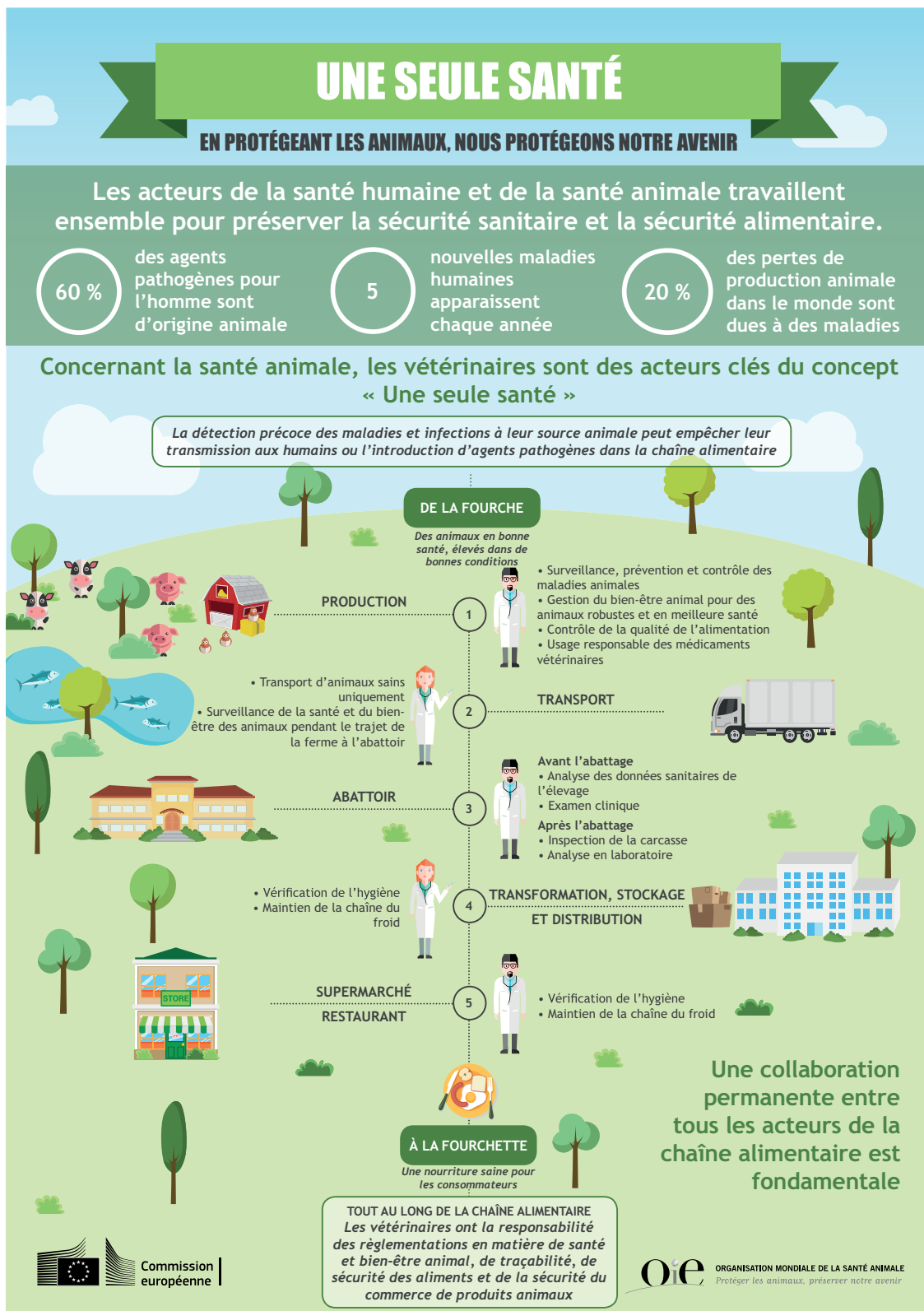
**Le projet One Health vise donc à structurer une veille ou une surveillance épidémiologique globale pour la santé des humains et des vertébrés<sup>34</sup>.** Il s'intéresse aussi à l'antibiorésistance et aux solutions pour la réduire.

<sup>31</sup> <http://agriculture.gouv.fr/les-zoonoses-ces-maladies-transmissibles-entre-lhomme-et-lanimal> - <sup>32</sup> <http://www.bretagne.synagri.com/synagri/bien-etre> - <sup>33</sup> <http://www.oie.int/fr/pour-les-medias/onehealth-fr/> ; <http://www.onehealthinitiative.com/> - <sup>34</sup> <http://www.inra.fr/Grand-public/Alimentation-et-sante/Tous-les-dossiers/Maladie-de-Lyme-et-infections-a-tiques/One-Health>

En France, des initiatives se développent notamment en lien avec l'antibiorésistance. Ainsi, en novembre 2018, le gouvernement français a confirmé la poursuite de la feuille de route de 2016 visant à diminuer la consommation d'antibiotiques et à réduire les impacts de l'antibiorésistance. Cette feuille de route s'inspire notamment de l'approche One Health<sup>35</sup>. En avril 2019, un colloque a réuni médecins et vétérinaires pour réfléchir aux leviers d'action contre l'antibiorésistance<sup>36</sup>.

## Enjeu pour les vétérinaires

À l'horizon 2030, la protection de la santé des animaux, qu'ils soient domestiques, d'élevage ou sauvages, constituera donc un enjeu majeur pour la santé humaine. Dans cette logique, les vétérinaires ont un rôle clef à jouer pour prévenir, identifier et soigner les maladies. Ils doivent aussi collaborer avec les acteurs de la médecine humaine pour mieux comprendre les interactions avec la médecine vétérinaire.



<sup>35</sup> <https://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/sante-point-consommation-resistance-aux-antibiotiques.html> - <sup>36</sup> <https://www.unilim.fr/recherche/events/event/one-health-antibioresistance-rencontre-medecins-veterinaires/>

# 8. Demain, les révolutions technologiques et numériques

## Les progrès des NBIC

Quatre domaines scientifiques, connus sous l'acronyme NBIC, enregistrent des progrès majeurs :

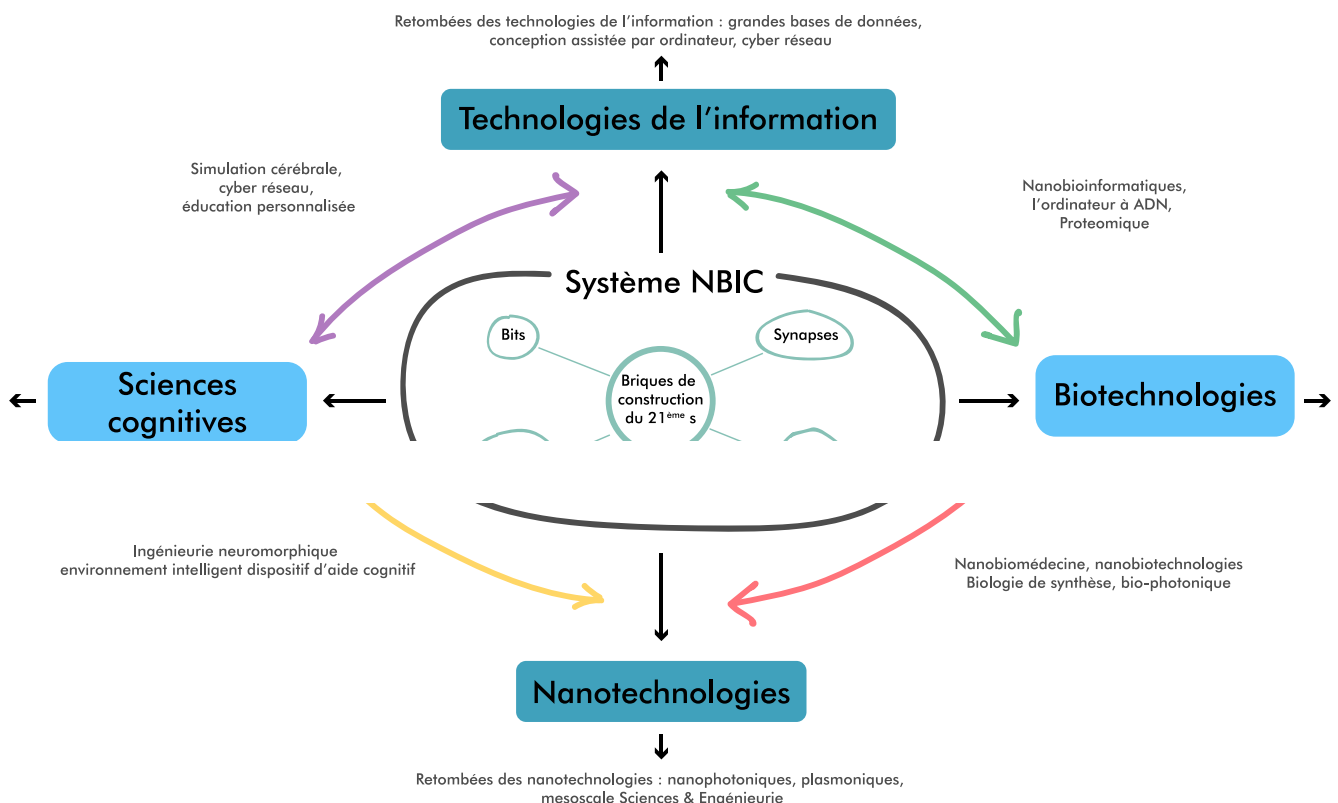
- les nanotechnologies (N), par exemple les puces à ADN permettant de détecter précocement des cancers, de dépister certaines antibiorésistances, et bientôt des micro-analyseurs de sang ;
- les biotechnologies (B), notamment avec les espoirs placés dans les cellules souches pour traiter certaines maladies, ou dans la technologie CRISPR Cas 9 pour modifier l'ADN ;
- l'informatique (I), qui est déjà devenu incontournable : Internet des objets, analyse prédictive, etc.
- les sciences cognitives (C), désignant des systèmes cognitifs de traitement de l'information capables d'acquérir, mettre en œuvre et transmettre des connaissances.

L'offre d'objets connectés à destination des propriétaires, en effet, se développe rapidement : des GPS pour géolocaliser son animal, des caméras pour observer et échanger à distance avec son compagnon, etc. Apparaissent aussi des équipements relevant du domaine vétérinaire, notamment des capteurs placés dans des colliers permettant de suivre les mouvements de l'animal. Ces équipements se développent rapidement pour les animaux d'élevage, par exemple pour surveiller l'alimentation des vaches, leur température, leurs poids... Les deux tiers des éleveurs laitiers possèdent au moins un objet connecté pour le suivi de leurs animaux.

Mais ces objets sont pour l'instant peu utilisés pour les animaux domestiques, notamment à cause de leur coût (jusqu'à 300 euros) et de leur faible valeur ajoutée. Néanmoins, il est tout à fait envisageable que leur usage se développe, grâce à une baisse des prix et pour répondre aux préoccupations de certains propriétaires.

## Essor des technologies utilisées par les propriétaires d'animaux

Comme dans d'autres secteurs, les technologies pourraient bouleverser les pratiques des vétérinaires, mais aussi celles de leurs clients.



## Une médecine vétérinaire plus efficace grâce aux technologies

Comme en médecine humaine, les informations collectées grâce à ces objets connectés pourraient être utilisées par les vétérinaires pour améliorer le suivi de certaines pathologies, détecter des problèmes, etc.

Un nombre croissant de tâches simples pourraient ainsi être confiées aux propriétaires d'animaux, les résultats étant transmis au vétérinaire.

Parallèlement, les technologies pourraient être plus présentes dans les cabinets vétérinaires. Ainsi, des dispositifs d'intelligence artificielle comme Watson d'IBM commencent à être utilisés en médecine humaine pour établir des diagnostics, grâce à leur immense capacité

d'analyse de la littérature médicale. IBM a aussi développé une application, Sofie, qui vise à faciliter le diagnostic des vétérinaires<sup>37</sup>. Toutes ces technologies sont pour l'instant peu connues et peu utilisées par les vétérinaires, et sont plus utilisées par leurs clients.

**Mais, à l'horizon 2030, les activités vétérinaires à distance pourraient se développer pour rationaliser les visites et maintenir le lien avec les propriétaires d'animaux.** Les consultations en ligne deviendraient alors un moyen d'accéder rapidement à un service vétérinaire, même si elles resteront peut-être moins utilisées qu'en médecine humaine (les animaux ne pouvant pas exprimer leur état, ce qui rend l'examen physique souvent indispensable).



<sup>37</sup> <https://www.ibm.com/ibm/ca/fr/gm-superhuman-ai-technology-vets.html>



# PARTIE 3

La vision

# 1. Aujourd'hui, le vétérinaire : une profession emblématique

## Une profession emblématique

Selon une enquête OpinionWay pour le ministère de l'agriculture (2013), le vétérinaire est la référence en matière de santé animale (81%) devant Internet (45%) et l'entourage (25%) pour avoir des conseils pour soigner son animal. Le vétérinaire est considéré comme étant le référent incontournable en santé animale : caution médicale (le docteur des animaux avec des connaissances médicales au meilleur niveau), rapidité du diagnostic (élément de réassurance), honnêteté et transparence (relation de confiance). Plus de neuf Français sur dix estiment que la profession vétérinaire rend un service de qualité<sup>42</sup>. La profession vétérinaire jouit donc d'une excellente image dans la société, associée à l'idée que les vétérinaires sont les personnes les plus compétentes pour s'occuper de la santé animale. Ils allient en effet leur vocation à soigner les animaux à des connaissances techniques très poussées. Cette image est notamment renforcée par les émissions de télé-réalité qui font intervenir des vétérinaires.

Le métier de vétérinaire est le quatrième métier préféré des français. « ... il y a une dimension vocation et envie

de bien faire par ailleurs. Le parfait exemple de cette tendance se trouve au travers du métier de vétérinaire. Près de la moitié des petits garçons et des petites filles souhaitent exercer cette profession quand ils seront plus grands. » selon le directeur senior de Page Personnel, division santé.<sup>38</sup>



### La profession vétérinaire se dote d'un outil prospectif sur les besoins en diplômés vétérinaires

Face aux difficultés rencontrées par la profession vétérinaire pour embaucher mais aussi conscients des enjeux sociétaux et technologiques qui s'annoncent, les organismes représentatifs de la profession vétérinaire, en lien avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), les écoles nationales vétérinaires et la direction générale de l'alimentation (DGAL) ont souhaité disposer d'une étude prospective qualitative et quantitative sur les besoins en diplômés vétérinaires dans les cinq, dix et quinze ans à venir en s'appuyant sur différents scénarios et plusieurs jeux d'hypothèses.

La société PHYLUM a effectué cette mission sous le pilotage d'un comité pan-professionnel, et a rendu ses conclusions le 19 novembre 2019.

Dans cette étude, les auteurs ont défini pour la période 2019-2023 un scénario central qui sert de support pour envisager deux autres scénarios pour la décennie suivante. Enfin trois secteurs ont été déterminés : les praticiens libéraux, le secteur public et le secteur privé.

La modélisation permet ainsi d'estimer les besoins annuels suivants :

- 894 diplômés dans le secteur libéral

- 55 diplômés avec un optimum à 70 dans le secteur public
- 70 à 75 diplômés dans le secteur privé

Il ressort de ce modèle que nous aurions donc besoin de quelques mille nouveaux vétérinaires par an pour satisfaire la demande, principalement dans le secteur des animaux de compagnie où le déficit est très important et, dans une moindre mesure, pour l'activité des animaux de rente. Ce chiffre est à analyser à la lumière des 636 diplômés attendus des ENV françaises en 2025, des 868 nouveaux inscrits par l'ordre en 2018 dont 477 formés en France (1750 étudiants français seraient en cours de formation dans des facultés vétérinaires étrangères).

Avec cette étude, la profession vétérinaire se dote d'un outil prédictif unique en Europe, à même de modéliser les évolutions sociétales, économiques et professionnelles. Les résultats apportent également un éclairage nouveau à la question sensible du maillage territorial dans les régions à faible densité d'élevage. Il ressort clairement que, si les besoins en vétérinaires ruraux sont et seront relativement élevés, ils sont d'ores et déjà quasiment pourvus.

Extrait de « revue du CNOV No.72, Outil prospectif, Denis Avignon, novembre 2019 »



## 2. Le vétérinaire en 2030

### En 2030,

Le vétérinaire est expert et acteur référent en santé animale et en bien-être des animaux. Il promeut une approche équilibrée de la relation animal/homme/environnement

Le vétérinaire, au même titre que les professionnels de la santé humaine, œuvre au concept « une seule santé, une seule planète » par son approche médicale, en

priviliégiant la prévention, la santé publique et environnementale et l'utilisation raisonnée des médicaments vétérinaires

Le vétérinaire travaille en équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle et considère comme fondamental l'équilibre entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle. Des parcours professionnels diversifiés et des possibilités d'activités variées lui sont accessibles.



« Soigner et protéger »  
« Garantir la sécurité des aliments »  
« Préserver l'environnement »

## 3. La médecine vétérinaire en 2030

La médecine vétérinaire évolue fortement avec l'intégration des innovations technologiques et du développement approches de parcours de santé.

A l'horizon 2030, l'explosion des nouvelles technologies et des capacités d'analyse accroissent le potentiel et la précision de l'épidémiologie, du diagnostic vétérinaire, permettent le développement de la télémédecine et transforment la chirurgie. La médecine vétérinaire est plus précise, plus efficace. La biothérapie (vaccination, immunothérapie, ...) sera au cœur des nouvelles solutions préventives et thérapeutiques ; des outils thérapeutiques émergent : nanoparticules, thérapie génique, molécules à effet sélectif. Une véritable R&D et une ingénierie se développent au niveau européen ; elles visent notamment à évaluer et intégrer les objets connectés, les biotechnologies et les nanotechnologies au sein de la médecine vétérinaire.

L'offre de soins est plus intégrée dans des parcours de santé donnant plus de place à la prévention et au dépistage, notamment auprès des propriétaires particuliers. Ces parcours favorisent le travail d'équipe et la délégation encadrée de compétences au sein des entreprises et avec leurs partenaires.

Dans ce contexte, la médecine vétérinaire de 2030 met les préoccupations éthiques au premier plan ; au quotidien dans le cadre de la délivrance de solutions thérapeutiques nouvelles, (plus efficaces mais potentiellement plus coûteuses), dans la prescription de traitements complémentaires ou « naturels » demandés par les propriétaires (phytothérapie, etc.), pour la conception et l'offre de solutions santé nécessitant l'utilisation de données et la participation des propriétaires



# 4. Les valeurs de la profession

## Des valeurs exprimées par la profession vétérinaire proches de celles de la société

Nos enquêtes révèlent trois familles de valeurs qui animent les vétérinaires au quotidien :

- Des valeurs chaudes, sociales et sociétales que l'on

peut regrouper autour des mots empathie, partage ou générosité

- Des valeurs relevant de la dimension morale ou éthique telles que l'honnêteté ou le respect
- Et des valeurs relevant de l'engagement et de l'exigence professionnelle au travers de termes comme perfectionnisme, service et apprentissage.

Empathie  
Partage  
Générosité

Humanisme  
Honnêteté  
Respect

Savoir-faire  
Équilibre vie pro/vie privée  
Service



## Les valeurs émergentes

### Savoir-faire

Le savoir-faire au travers des notions d'expertise, de technicité de la médecine vétérinaire et du mouvement de spécialisation.

Cette valeur est la première citée par les professionnels ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Sont ici mentionnés des aspects tels que :

- «Spécialisation des connaissances»
- «Spécialisation par des cursus post-doctorat de plus en plus importants et via le matériel»
- «Professionnalisation pour une médecine de très haut niveau technique»

### Equilibre vie privée / pro

Cette valeur émergente est la première citée par les professionnels ayant entre cinq et dix ans d'ancienneté, ce qui ne constitue pas une surprise (âge des premiers enfants, ...) Les expressions suivantes sont assez emblématiques :

- «L'envie d'avoir une vie à côté du métier»
- «La priorité à la vie de famille et la réalisation personnelle»
- «Faire le travail qu'on aime et le faire du mieux qu'on peut»

### Respect de l'animal

Cette valeur émergente est la première citée par les jeunes professionnels (moins de cinq ans d'ancienneté). Elle s'illustre par les propos suivants :

- «L'amour des animaux, qui font réellement partie des familles»
- «Volonté d'assurer le bien-être animal et de gérer la douleur»
- «Approche globale de l'animal dans son environnement»



# 5. La formation aux métiers vétérinaires à l'horizon 2030

En 2030, la formation du vétérinaire associe sciences fondamentales, sciences cliniques et plus fortement demain l'apprentissage auprès des professionnels, grâce à un partenariat renforcé entre les écoles nationales vétérinaires, les organismes de formation et les entreprises vétérinaires. Cette approche intégrée facilite l'insertion des jeunes vétérinaires et l'évolution professionnelle de tous.

A l'horizon 2030, la formation vétérinaire associe enseignement présentiel, outil et plateformes numériques. La mobilité inter-école en France et à l'étranger est encouragée et les doubles cursus se développent

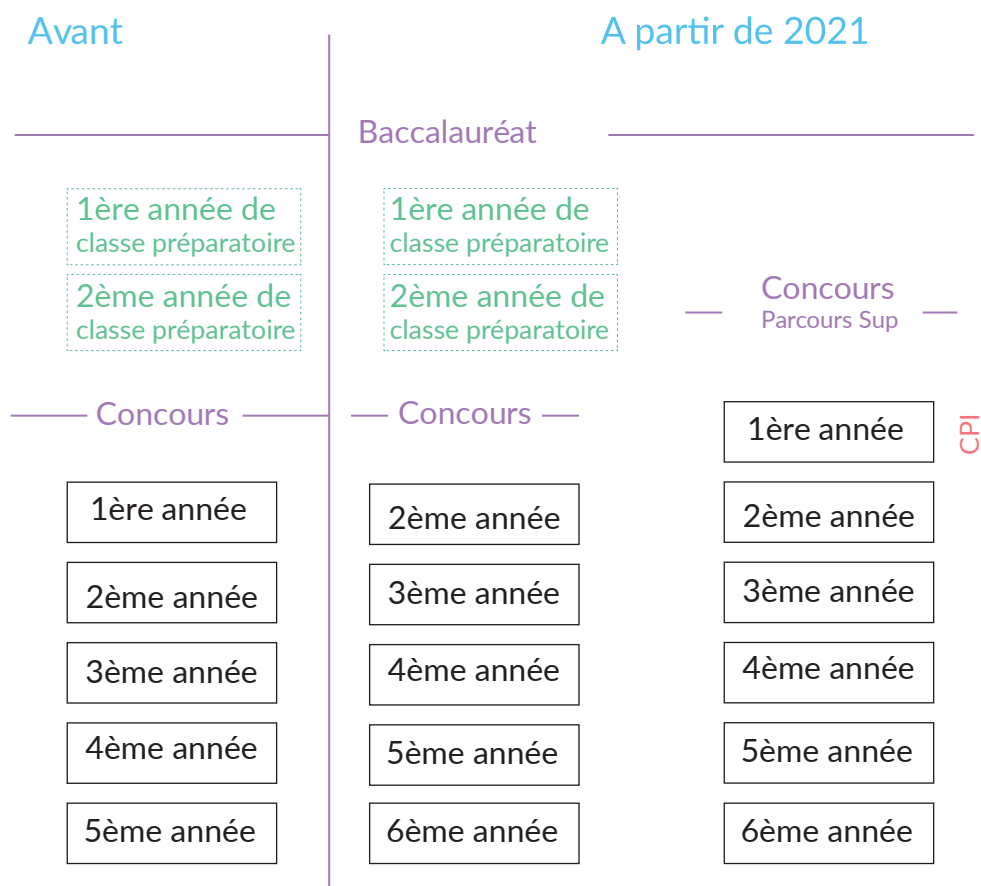
(écoles d'ingénieurs, de commerce...) La mixité sociale est recherchée à l'amont.

L'offre de formation initiale et continue accompagne l'évolution vers une plus grande diversité des profils et des activités : développement des compétences et profils de managers, experts et référents scientifiques (biodiversité, épidémiologie, biothérapie,...) spécialités vétérinaires, profils de techniciens et de gestionnaires, formation spécifique des auxiliaires vétérinaires dans le cadre des délégations.

## La réforme des études vétérinaires

A partir de la session 2021, une nouvelle voie d'accès complémentaire post-bac, pour les écoles nationales vétérinaires est mise en place.

Le cursus post-baccalauréat correspond désormais à la 1ère année des études vétérinaires en école. Les autres voies d'accès (voies A, A TB, B, C et D) du concours commun vétérinaire conduisent donc à l'entrée en 2ème année.



Un tronc commun dans les écoles nationales vétérinaires qui dure huit semestres et qui comprend des enseignements théoriques, dirigés, pratiques et de formation clinique, validé par le diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV). Comme partout en Europe, chaque semestre correspond à trente crédits. Seuls les titulaires de ce diplôme peuvent accéder à l'année d'approfondissement et terminer leurs études.

Le DEJV permet d'exercer en tant que vétérinaire assistant, sous l'autorité d'un vétérinaire, jusqu'à la soutenance de la thèse ou, à défaut de soutenance, jusqu'à la fin de l'année civile de la sortie d'école.

Une année d'approfondissement des connaissances dans un secteur professionnel choisi :

- animaux de production
- animaux de compagnie
- équidés
- santé publique vétérinaire
- recherche
- industrie

La validation de cette année permet de soutenir la thèse de Doctorat vétérinaire, seul diplôme permettant d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux.



# 6. Vétérinaires et société en 2030

## En 2030,

Les vétérinaires et leurs entreprises sont pleinement intégrés dans leur environnement local. Ils contribuent directement au développement, à la qualité de vie et à la valeur des territoires en gérant les enjeux à la confluence homme, animal, environnement, notamment, la biodiversité, l'antibiorésistance et l'épidémiologie

L'évolution des territoires nécessite de construire des offres vétérinaires adaptées, intégrant les besoins et les demandes de la pluralité des acteurs (éleveurs, collectivités territoriales) à l'échelle du bassin de vie

L'élevage français intègre les nouvelles attentes du consommateur en s'adaptant qualitativement. Il associe alimentation saine, sécurité sanitaire, respect des animaux, principe de prévention et réduction des impacts environnementaux

Le regard sur l'animal conduit la société à repenser les devoirs des hommes envers les animaux, considérant la bientraitance comme une exigence fondamentale.





# 7. L'entreprise vétérinaire en 2030

## En 2030,

L'entreprise vétérinaire est dédiée à la santé des animaux. Elle associe connaissance scientifique et vision entrepreneuriale. Le bien-être au travail est au cœur du management des équipes

L'entreprise vétérinaire intègre la révolution numérique et modifie profondément la relation avec ses clients, en développant de nouveaux moyens diagnostiques et thérapeutiques comme la télémedecine.

L'entreprise vétérinaire associe les propriétaires exigeants et bien informés en tant qu'acteurs du parcours de santé de leur animal.



# PARTIE 4

Orientation et leviers pour construire  
l'avenir





Les orientations, leviers et propositions d'actions résultent des travaux des différents chantiers et des rencontres avec leurs responsables. Il intègre les propositions du comité de pilotage « jeunes ».

Trois grands thèmes sont développés :

- A. Les vétérinaires à la pointe de la demande sociale : la réponse aux enjeux de la bientraitance et du bien-être animal, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, l'usage raisonné des médicaments, le renouveau du cadre éthique
- B. La profession vétérinaire demain : la médecine vétérinaire demain, la place des technologies et l'innovation, la formation, la communication et le leadership
- C. L'entreprise vétérinaire : les évolutions du management, la place des collaborateurs, les activités, le maillage vétérinaire des territoires.

# A. Les vétérinaires à la pointe de la demande



Donner toute sa place au vétérinaire en tant que référent scientifique en matière de bien-être des animaux, expert de la bientraitance animale

En 2030, le regard sur l'animal conduit la société à repenser les devoirs des hommes envers les animaux, considérant la bientraitance comme une exigence fondamentale. Le vétérinaire est un acteur historique et naturel du bien-être animal parce qu'il a la connaissance d'ensemble de la biologie, physiologie, pathologie, éthologie des animaux. De leur activité de soigneurs, les vétérinaires passeront à

## LEVIERS

1

la prise en charge globale du bien-être, de la prévention et des soins aux animaux.

Positionner le vétérinaire comme référent incontournable

2

de la bientraitance animale et du bien-être animal : habilitation sanitaire, mandatement, cahier des charges.

3

Développer la formation initiale et continue sur le bien-être animal à destination des vétérinaires

4

et de leurs partenaires

Préparer les vétérinaires à répondre aux sollicita-

5

tions de leurs clients sur le bien-être animal

Intégrer la dimension bien-être animal dans le cadre des actes de médecine préventive



Garantir un accès aux soins pour les animaux appartenant aux personnes démunies dans le cadre de collabora-

tions efficaces et pérennes avec des associations

**Placer le vétérinaire au cœur de la biodiversité : prévenir, protéger, préserver**

Le vétérinaire de demain se situe au carrefour de la santé animale, de la santé publique mais aussi de l'environnement. Il occupe une position de « sentinelle », son exercice alliant le concept « One health » élargi aux concepts « one

## LEVIERS

6

Welfare » et « Ecohealth ». Il sera partie prenante de la gestion quotidienne de la faune sauvage, tant avec

7

les acteurs publics (récupération d'animaux sauvages ou errants, gestion des refuges) que dans des

8

centres de soins de la faune sauvage.

Placer le vétérinaire au cœur des enjeux publics de

9

la biodiversité

Intégrer les compétences en épidémiologie et en

10

analyse de la biodiversité

Insérer le praticien de terrain au cœur d'un schéma organisationnel global de surveillance des écosys-



# de sociale et des enjeux de santé publique



## Promouvoir l'usage raisonné des médicaments

L'usage raisonné des médicaments fait partie des engagements de la profession vétérinaire. Avec les enjeux de santé publique concernant l'antibiorésistance, les interrogations sur les effets de certains traitements antiparasitaires, mais aussi le développement de comportements plus actifs des propriétaires dans la santé de leur animal de compagnie, l'action des vétérinaires en matière de conseil et d'information, de pharmacovigilance, de formation devient de plus en

### LEVIERS

11

Poursuivre la dynamique avec le second plan ECOANTIBIO (2017-2021)

12

Permettre au vétérinaire d'être un acteur de la lutte contre l'écotoxicité

13

Associer davantage le vétérinaire aux travaux sur les nouveaux médicaments

14

Renforcer les actions de prévention

15

Promouvoir une utilisation raisonnée des antiparasitaires et biocides

16

Approfondir les études d'impacts et de toxicologie pour les produits de traitements antiparasitaires et développer les solutions alternatives

17

Organiser le développement légal et le suivi des médecines complémentaires chez les animaux de rente



## Définir et mettre en place le cadre éthique renouvelé de la médecine et de la chirurgie des animaux

L'avis de la profession vétérinaire est de plus en plus sollicité sur des sujets qui dépassent très largement son cœur de métier historique : bien-être animal, santé publique, environnement et biodiversité. Utilisateur de biotechnologies et d'algorithmes intelligents dans un futur proche, le vétérinaire est désormais un acteur attendu et engagé de la société. La société civile attend donc de la profession un message en concordance avec les évolutions mentales, sociales, sociétales, politiques, technologiques.

### LEVIERS

18

La mise en place du comité d'éthique « Animal, Environnement, Santé »

19

Répondre aux nouvelles questions éthiques

## Donner toute sa place au vétérinaire en tant que référent scientifique en matière de bien-être des animaux, expert de la bientraitance animale

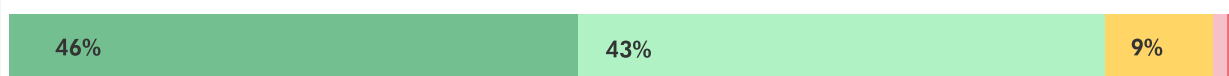
Le vétérinaire est un acteur historique et naturel du bien-être animal parce qu'il a la connaissance d'ensemble de la biologie, physiologie, pathologie, éthologie

des animaux : il est capable de savoir si un animal exprime un état de bien-être ou de mal-être en situation.

Ce que disent les vétérinaires sur la bientraitance et le bien-être animal ; leur rôle :

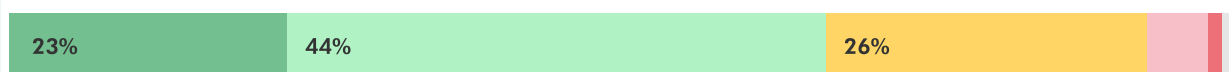
### Quelques extraits de la grande enquête Vision 2030

#### Item 1 : A l'horizon 2030, les propriétaires d'animaux de compagnie seront de plus en plus attentifs au bien-être de leur compagnon

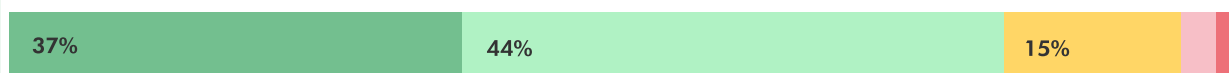


Concernant la montée en puissance des préoccupations du bien-être de l'animal de compagnie (item 1), la convergence est maximale, avec cependant une grande interrogation largement exprimée sur l'importance croissante de l'anthropomorphisme chez nos concitoyens et d'une compréhension parfois éloignée du bien-être animal par leurs propriétaires.

#### Item 5 : De leur activité de soigneurs, les vétérinaires passeront à la prise en charge globale du bien-être, de la prévention et des soins aux animaux



#### Item 6 : La bientraitance animale, sous l'effet de la pression sociale, sera un facteur essentiel de pérennisation et de développement des filières de production animale



Sur les aspects de la bientraitance animale, les réponses confirment le mouvement sociétal en cours, son impact sur l'élevage (à 81% d'avis vert pour l'item 6), et le rôle actuel et potentiel de la profession. On rapprochera cette analyse de celle touchant au bien-être des animaux de compagnie (en intégrant les risques d'anthropomorphisme que certains considèrent comme clef au sein du foyer).

Toutefois, concernant l'impact sur l'élevage, certains dessinent une trajectoire de réduction rapide de l'élevage « intensif » (relatif) en France, des exploitations plus familiales, moins productives, et probablement moins d'activité et d'emploi, avec un mouvement de délocalisation progressive.

### Vu de l'étranger

Selon les enquêtes de l'ONG américaine Faunalytic<sup>39</sup>, les vétérinaires constituent la source d'informations sur le bien-être des animaux la plus crédible (pour 80% des sondés), devant la famille et les amis (68%), les scien-

tifiques et les chercheurs (66%), les agriculteurs et les éleveurs (66%) et les groupes de protection des animaux (64%). Ce classement est stable depuis plusieurs années.

### Les vétérinaires prennent position

L'éthique animale, au sens donné par le philosophe Jean-Baptiste Jangène Vilmer, à savoir « la responsabilité morale des hommes à l'égard des animaux pris individuellement », procède d'une prise de conscience

récente de la société occidentale. La cause animale est devenue une préoccupation majeure pour nos concitoyens. Parmi les métiers en relation avec l'animal, la profession de vétérinaire est probablement celle qui fo-

<sup>39</sup> <https://faunalytics.org/animal-tracker-2018-credibility-of-sources/>

calise le plus l'attention du public et des décideurs. Pour cette raison nos actions vis-à-vis du bien-être animal doivent être mûrement réfléchies sur la base objective de fondements scientifiques et éthiques.

C'est pourquoi l'engagement professionnel, qu'il soit collectif ou individuel, des vétérinaires à limiter toute souffrance animale et de ne pas créer de souffrance

évitable, quelles que soient les circonstances, les pratiques d'élevage ou d'abattage, doit être déterminé et unanime. Des positions fortes ont déjà été prises par la profession, par des avis officiels sur des sujets tels que les pratiques d'élevage, le transport des animaux ou encore l'abattage.



## Interview d'Alain Boissy

Directeur de recherche INRA, directeur du CNR BEA - 31 octobre 2019

Le ministère de l'agriculture a mis en œuvre une « stratégie de la France en faveur du bien-être animal » (2016-20). Une des premières actions fût de créer en 2017 un centre national de référence pour le bien-être animal (CNR BEA). Ce centre qui est porté par l'INRA, regroupe les principaux acteurs de la recherche, du développement et de la formation, à savoir l'INRA, les quatre écoles nationales vétérinaires, l'ANSES et l'ACTA (Idele, IFIP, ITAVI et IFCE). Il a pour volonté d'y associer l'ensemble des organisations publiques, privées, syndicales et associatives concernées par la question du bien-être des animaux d'élevage, de compagnie, de sport et de loisir.

Les ambitions du CNR BEA sont 1) d'offrir un appui aux politiques publiques, 2) de diffuser les bonnes pratiques et les connaissances technico-scientifiques, 3) d'accompagner les acteurs économiques et sociaux dans l'appropriation de la réglementation sur la protection animale et plus largement dans la prise en compte du bien-être animal, et enfin 4) de s'inscrire dans le dispositif européen des centres de référence pour le bien-être animal (<https://www.cnr-bea.fr/>).

### Place et rôle du vétérinaire d'ici 2030

Les changements sociétaux, économiques, techniques et scientifiques en lien avec la question du bien-être animal impactent tous les métiers en relation avec les animaux, notamment celui de vétérinaire. Outre son rôle premier qui est d'assurer la santé physique des animaux, le vétérinaire devra prendre en compte la question de leur bien-être et l'intérêt de l'interface santé mentale - santé physique. Comme

le souligne la « stratégie de la France en faveur du bien-être animal », le vétérinaire est au cœur du dispositif. Il aura un rôle d'accompagnateur de l'éleveur et du propriétaire d'animaux de compagnie ou de loisir. Le vétérinaire devra également renforcer son rôle de médiateur entre les éleveurs et les industriels. Ainsi, le vétérinaire devra être en mesure d'identifier les éventuels facteurs de risque et de proposer des actions correctives individualisées et réalisables. En outre, le rôle de formateur du vétérinaire devra être encore plus marqué. Disposant des compétences nécessaires et informé des avancées scientifiques, il apportera l'information pertinente auprès des détenteurs d'animaux, du grand public et des industriels pour contribuer à ramener de la rationalité dans la controverse sur le bien-être des animaux.

### Les chantiers prioritaires à lancer par la profession

La profession aura à mener deux chantiers stratégiques. Le premier concerne la formation en bien-être animal. Il s'agira d'aller au-delà de la simple bientraitance et de préconiser l'amélioration du bien-être pour contribuer à une gestion intégrée de la santé des animaux moins consommatrice d'intrants médicamenteux. La formation devra également préparer les vétérinaires à intervenir auprès des différents acteurs. Le second chantier consiste à mieux positionner les vétérinaires dans le dispositif supportant le bien-être animal, notamment en accompagnant les industriels et les techniciens lors de l'élaboration des cahiers des charges et de leur validation sur le terrain.

### Remettre un peu de rationalité dans le débat sur le bien-être animal

cashier, et un étiquetage informatif clair des consommateurs pour identifier la viande provenant d'animaux abattus sans étourdissement. En 2015, le conseil national de l'ordre des vétérinaires (CNOV) a pris clairement position sur l'abattage d'animaux : « Tout animal abattu doit être privé de conscience d'une manière efficace, préalablement à la saignée et jusqu'à la fin de celle-ci ». Comme le précisait Michel Baussier, alors Président du CNOV, il s'agit donc de pratiquer « l'étourdissement pour tous les animaux, sans exception ni manquement aucun. Il s'agit d'une raison impérieuse d'humanité ».

### Abattage et bien-être animal : une position claire

En 2002, la fédération vétérinaire européenne (FVE) a affirmé que « L'abattage des animaux sans étourdissement préalable est inacceptable en toutes circonstances, ce qu'elle a répété en 2009 lors des débats européens sur les conditions d'abattage. Le syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL) a, lors de son congrès annuel à Bordeaux en 2010, voté une motion demandant que des mesures soient prises pour une généralisation de l'étourdissement post-jugulation des animaux afin d'améliorer leur bien-être lors de l'abattage rituel destiné à la production des viandes halal et

## Hypertypes et bien-être animal : un rôle d'alerte

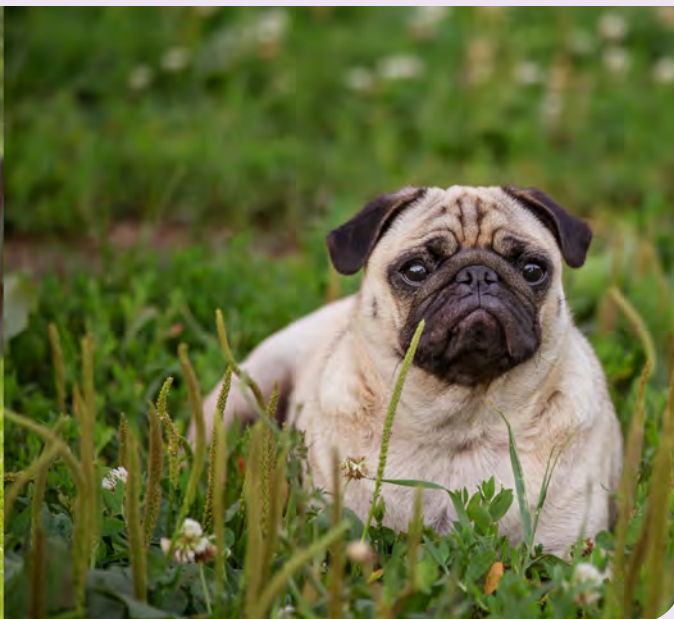
Les vétérinaires sont régulièrement confrontés à des problèmes de santé et de bien-être liés à la race et à la sélection génétique de certains animaux. La profession

vétérinaire appelle toutes les parties prenantes à s'unir pour que l'hypertype ne devienne ni une norme, ni une fatalité<sup>40</sup>.

### Hypertype, de quoi parle-t-on ?

L'hypertype est l'accentuation à l'extrême de traits distinctifs propres à certaines races domestiques. Il concerne particulièrement l'élevage canin, mais aussi celui des chats, des chevaux et des animaux de rente. L'hypertype touche notamment les chiens brachycéphales qui souffrent de problèmes respiratoires (ex : Cavalier

King Charles), le berger allemand (l'abaissement de la ligne du dos le rendant plus sensible aux effets de la dysplasie de la hanche, ...) De nombreux vétérinaires et chercheurs se sont exprimés contre l'hypertype, en estimant qu'il produit des animaux souffrant ne pouvant exprimer leur comportement naturel, ce qui fait peser un risque d'extinction sur les races concernées à long terme.



## Vers une prise en charge de la douleur chez les animaux d'élevage

Depuis plusieurs années des progrès majeurs ont été réalisés dans la gestion de la douleur chez les animaux de compagnie. C'est également le cas, plus récemment, chez les animaux d'élevage. Afin d'aider le praticien au quotidien dans une prise en charge globale de la douleur chez ces derniers, un cadre est proposé. Par analogie avec la démarche des 3R (Remplacement, Réduction, Raffinement : substitution, réduction, amélioration<sup>41</sup>), appliquée pour diminuer le recours aux animaux de la-

boratoire les experts suggèrent de pratiquer de façon similaire, par étapes, la règle des 3S : supprimer, substituer, soulager. La première question est de savoir, en effet si l'acte, potentiellement douloureux, est réellement nécessaire, puis, dans l'affirmative, de le réaliser par la méthode la moins douloureuse. Enfin, si cette dernière occasionne toutefois de la douleur, il convient de la soulager à l'aide du concept de l'analgésie précoce, multimodale et adaptée.

### Cruauté, maltraitance, bien-être : quelques repères

#### La cruauté envers un animal

La cruauté désigne le fait de blesser et de faire souffrir intentionnellement un animal, qu'il soit sauvage, domestique, apprivoisé ou tenu en captivité (par le biais d'armes, de coups, de blessures). Parfois appelée « cruauté active ». Pour certains, la cruauté est liée à des actes directs (sans délai, sans intermédiaire). Si la cruauté est le fait d'un animal domestiqué sur un autre animal, le propriétaire est

considéré comme responsable actif.

#### La maltraitance envers un animal

La maltraitance envers un animal reprend les mêmes éléments que la cruauté en intégrant la forme passive (négligence, mauvais traitements). Parfois appelée « cruauté passive ». La maltraitance peut être active ou passive. Désormais, la profession (via le conseil national de l'ordre des vétérinaires) peut se porter partie civile dans des affaires de maltraitance.

<sup>40</sup> Avis de l'académie vétérinaire de France en date du 21 juin 2018, position paper de la FECAVA-FVE du 8 juin 2018, Avis de l'AFVAC d'avril 2019. - <sup>41</sup> Utiliser des méthodes substitutives (tests in vitro de screening en phase de tris des médicaments...) pour supprimer l'utilisation d'animaux vivants pour certaines études. Réduire le nombre d'animaux nécessaires pour valider les études (technologies d'enregistrement à distance permettant d'utiliser un seul animal, harmonisation, coopération et échanges d'analyses internationales...) Améliorer la condition et le confort des animaux utilisés : hébergement, arrêt précoce en cas de douleur.



### Le bien-être animal

Il s'agit d'une transposition de la notion de santé humaine fondatrice de l'organisation mondiale de la santé en 1946 au monde animal : « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Le bien-être animal au sens large englobe ainsi non seulement la santé et le bien-être physique de l'animal, mais aussi son bien-être psychologique et la possibilité d'exprimer les comportements importants propres à son espèce. Le bien-être animal fait référence à la qualité de vie telle qu'un animal individuel en fait l'expérience.

L'organisation mondiale de la santé animale (OIE) donne une définition du bien-être animal qui fait aujourd'hui référence dans le domaine.



Cette définition renvoie aux grands principes énoncés par le Farm Animal Welfare Council (FAWC), organisation britannique, connus sous le nom des cinq libertés fondamentales de l'animal :

- Ne pas souffrir de faim et de soif – grâce au libre accès à de l'eau fraîche et à un régime alimentaire apte à entretenir pleine santé et vigueur

- Ne pas souffrir de contrainte physique – grâce à un environnement approprié, comportant des abris et des zones de repos confortables
- Être indemne de douleurs, de blessures et de maladies – grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapide
- Avoir la liberté d'exprimer les comportements normaux de l'espèce – grâce à un espace et à des équipements adéquats, au contact avec des animaux de la même espèce
- Être protégé de la peur et de la détresse – grâce à des conditions d'élevage et à un traitement évitant la souffrance mentale.

Le concept est maintenant reconnu par les textes internationaux et français (directive européenne « Animal Welfare » et sa transcription en droit français). Il s'applique exclusivement aux animaux domestiques, de rente – transport, abattage, aux conditions d'utilisation des animaux de laboratoire ou aux normes de détention d'animaux sauvages en captivité.

Lors des ateliers « Animal Welfare » organisés par la commission européenne en 2012 dans plusieurs états membres, était apparue une sixième liberté fondamentale, à savoir avoir une mort digne, et la notion d'une « vie valant la peine d'être vécue<sup>42</sup> ».

### La bientraitance animale

Si le bien-être animal est un état idéal recherché, supposé ressenti par l'animal, qui peut être défini selon des critères scientifiques, la bientraitance animale est le comportement de l'homme envers l'animal, pour tenter de le rapprocher au plus près de cet état. Il s'agit donc du volet « actif » visant la recherche du bien-être animal : Ensemble des dispositions visant à fournir à un animal des conditions d'environnement propres à assurer son bien-être.

Ce néologisme proposé et défendu par l'académie vétérinaire de France est repris désormais par l'OIE. L'approche met l'homme face à ses responsabilités et peut être objective (critères, pratiques, ...), alors que le bien-être animal est subjectif, notamment en ce qui concerne « le comportement normal de l'espèce » qui ne reconnaît pas spécifiquement le fait de domestication, ni celui de l'individualité de l'animal (notamment de compagnie).

En avril 2018 L'ANSES propose une définition du bien-être animal, socle de ses travaux de recherche et d'expertise « Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Les points majeurs de l'avis de l'ANSES : « Le concept de bien-être s'applique à la dimension mentale du ressenti de l'animal dans son environnement. Il se place avant tout aux niveaux individuel (par opposition au groupe) et contextuel (chaque environnement impacte différemment l'individu). On détermine alors un niveau de bien-être pour un individu particulier dans un environnement donné. Ce positionnement ne vise pas à minimiser l'importance du groupe ; celui-ci fait partie de l'environnement de l'individu, au niveau duquel s'évalue le bien-être. La dimension mentale porte l'attention sur le fait qu'une bonne santé, un niveau de production satisfaisant ou une absence de stress ne suffisent pas. Il faut aussi se soucier de ce que l'animal ressent, des perceptions subjectives déplaisantes, telles que la douleur et la souffrance, mais aussi rechercher les signes d'expression d'émotions positives (satisfaction, plaisir...) L'étude des comportements et de l'état phy-

<sup>42</sup> Christopher Wathes, Professor of Animal Welfare @ Royal Veterinary College, Past Chair FAWC



siologique et sanitaire de l'animal donne une vision intégrée de son adaptation à l'environnement et de son bien-être. Un besoin est une exigence de survie et de qualité de vie liée au maintien de l'homéostasie et aux motivations comportementales. On peut citer par exemple la soif, le couchage, l'exploration de l'environnement, les interactions avec les congénères. La non-satisfaction d'un besoin entraîne un état de mal-être et/ou de frustration pouvant induire des perturbations comportementales et/ou physiologiques (état de stress chronique par exemple) ainsi qu'un accroissement du risque de maladie.

Si les actions humaines positives envers l'animal (la bien-être) sont un préalable indispensable au bien-être des animaux, il est nécessaire cependant de se tourner vers l'animal pour s'assurer de l'efficacité de ces actions pour assurer son bien-être. Ainsi, la définition proposée reconnaît la variation de l'état mental de l'animal en fonction de sa perception de la situation, ce qui laisse la possibilité d'évoluer en intégrant les nouvelles connaissances sur les états mentaux des animaux et en particulier sur leur niveau de conscience. Le

contenu de ces définitions est donc amené à évoluer avec le progrès des connaissances, en particulier dans le domaine des capacités mentales des animaux qui conditionnent leur perception et leur représentation de la situation. »

**Les mesures effectuées sur l'animal sont au centre des approches scientifiques et pratiques pour évaluer le bien-être.**

L'avis souligne également que l'évaluation du bien-être des animaux nécessite une bonne connaissance, non seulement de la biologie des espèces concernées, y compris de leurs antécédents évolutifs, mais aussi des méthodes adaptées à cette évaluation. Ainsi, pour un usage pratique sur le terrain, les experts ont élaboré de nombreuses grilles d'évaluation avec des degrés de complexité variables. Il est en effet indispensable que des outils spécifiques soient développés selon les espèces, les stades de développement, les conditions de l'environnement. L'utilisation de plus en plus répandue d'outils d'évaluation sous forme de grilles donne ainsi une vision plus objective et plus précise de la situation vis-à-vis du bien-être des animaux, dépendant du contexte de leur rapport aux humains.

Ces deux approches du bien-être animal sont finalement complémentaires : la définition de l'OIE est volontairement pragmatique et d'application immédiate, en l'état actuel des connaissances de la communauté scientifique ; là où l'ANSES propose une approche év-

lutive dont le corollaire est de recommander la conduite de travaux scientifiques de recherches et d'expertises, en particulier sur les questions relatives à la conscience et les émotions exprimées par les animaux.

## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



**Levier 1 - Positionner le vétérinaire comme référent incontournable de la bientraitance animale et du bien-être animal : habilitation sanitaire, mandatement, cahier des charges**

Membre d'une profession réglementée, respectant un code de déontologie, le vétérinaire est le tiers de confiance qui garantit le respect du bien-être animal dans les élevages qu'il suit tout au long de son exercice quotidien. Dans le cadre d'actions de contrôle menées par l'État en matière de BEA, le vétérinaire est le professionnel qui peut intervenir dans le cadre du mandatement sanitaire déjà prévu par la réglementation. Pour la labellisation ou la certification de filières, le vétérinaire est l'expert qui doit être associé à la rédaction des cahiers des charges pour en assurer la pertinence scientifique et au contrôle de leur mise en œuvre dans les

filières. Il est un tiers de confiance soumis à des obligations éthiques et déontologiques, dont l'indépendance professionnelle.

Concernant les labels existants ou en émergence (élevage bovin, volaille, ...) on notera que leurs grilles d'indicateurs et résultats n'ont pas encore été confrontées au regard notamment de la grille d'indicateurs validée scientifiquement qu'est le Welfare quality. Ces grilles, dont les indicateurs devraient être publiés, devraient par exemple être validées par le centre national de référence (CNR) sur le bien-être animal (voir encadré).

### Le rôle des vétérinaires dans le centre national de référence sur le bien-être animal

Le règlement européen du 27 avril 2017<sup>43</sup> exige que soit désignés des centres de référence européens pour le bien-être des animaux. Ceux-ci assistent les Etats membres dans leurs contrôles officiels. Ils mettent également leur expertise scientifique et technique au service de l'élaboration de méthodes d'évaluation et d'amélioration du bien-être des animaux. C'est dans ce cadre que le CNR français, mis en place en 2017 et hébergé par l'INRA, a un rôle essentiel à jouer pour valoriser au niveau européen le travail de recherche français.

Les quatre écoles nationales vétérinaires (Alfort, Toulouse, Lyon et Nantes) participent à la constitution de ce centre, ainsi que les principaux acteurs de la recherche appliquée (idele, ITAVI, ifip) représentés par l'acta.

Un comité consultatif regroupe les associations de protection animale et les organisations professionnelles.

Le CNR BEA a pour ambition de faciliter le dialogue entre les parties prenantes, d'accompagner tous les acteurs dans la mise en œuvre de la réglementation en matière de protection animale et de diffuser la connaissance, les bonnes pratiques et les innovations favorables au bien-être des animaux. Etant donnée l'interdépendance entre le bien-

être des animaux et celui des personnes, la qualité de vie des hommes qui s'occupent des animaux est également prise en compte.

Une des premières actions du CNR a porté sur l'évaluation d'un projet national de recherche cofinancé par la filière porcine et la DGAL.



### Levier 2 - Développer la formation initiale et continue sur le bien-être animal à destination des vétérinaires et de leurs partenaires

Dans la suite des journées « Animal et société » et dans le cadre des pratiques d'élevage qui induisent la douleur, les vétérinaires s'engagent dans le réseau mixte technologique bien-être animal et participent à la construction des formations éleveurs, mises en place par les vétérinaires

traitants pour leurs éleveurs.

Il s'agit également d'étendre aux animaux de compagnie le MOOC<sup>44</sup> existant qui traite du bien-être animal appliqué aux animaux d'élevage.



<sup>43</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32017R0625&from=FR> - <sup>44</sup> Le MOOC « Le bien-être des animaux d'élevage », proposé par VetAgro Sup et Agreenium, est destiné à toute personne désireuse de mieux comprendre le bien-être des animaux d'élevage et particulièrement adapté pour des personnes engagées dans un cursus de formation en production animale ou intervenant en élevage (éleveurs, ingénieurs, vétérinaires...). Il comprend trois modules (deux à trois heures par semaine) : comprendre la notion de bien-être animal, évaluer le bien-être dans les situations d'élevage, améliorer le bien-être.



### Levier 3 - Préparer les vétérinaires à répondre aux sollicitations de leurs clients sur le bien-être animal

Il s'agit de réaliser et diffuser des kits sur le bien-être animal à l'usage des vétérinaires. Le format de ces kits d'information vise tous les publics (collaborateurs,

clients, grand public, ...) à partir de questions réponses. Un guide des bonnes pratiques dans l'entreprise vétérinaire devra également être réalisé.



### Levier 4 - Intégrer la dimension bien-être animal dans le cadre des actes de médecine préventive

Il s'agit d'intégrer un volet bien-être animal dans les bilans sanitaires d'élevage (BSE) ou les visites sanitaires

(bovine, porcine, aviaire, petits ruminants).



### Levier 5 - Garantir un accès aux soins pour les animaux appartenant aux personnes démunies dans le cadre de collaborations efficaces et pérennes avec des associations

La santé des animaux des personnes précarisées ou fragilisées est un sujet majeur de santé publique à la fois pour les animaux concernés, leur propriétaire souvent très investis et les élus des collectivités territoriales. Les enjeux principaux ne sont pas financiers, mais organisationnels et humains. De très nombreuses actions et initiatives existent dans le domaine, portées par les associations de protection animale ou d'aide à la personne, les foyers spécialisés, les dispensaires pour animaux, les associations, les écoles vétérinaires et les vétérinaires eux-mêmes au cours de leur exercice quotidien. Si les adresses des dispensaires (Fondation d'assistance aux animaux, SPA) ou celles du réseau des établissements de soins vétérinaires sont connues de certains, les situations d'urgence, d'accident ou de maladie sont mal prises en compte. Le nombre d'animaux vaccinés reste faible.

Bref, selon les parties prenantes, il convient d'agir à long terme et avec les différents partenaires (pouvoirs

publics, associations d'aide à la personne, vétérinaires, SDF,...) pour construire une offre adaptée aux animaux des personnes fragilisées et notamment aux SDF. Là où une association peut apporter la nourriture ou le local adapté, la connaissance des populations, le vétérinaire peut apporter le soin ou l'intervention.

Dans un premier temps, une offre multidisciplinaire (alimentation, prévention, soins, conseils,...) en partenariat avec les structures existantes devra pouvoir répondre à certaines attentes pratiques. Il s'agit d'étudier des aménagements d'espaces adaptés aux précaires propriétaires d'animaux (hébergement de nuit, gardes temporaires, points de toilettage, ...) et la mise en place de centres de soins près de ces lieux (voire itinérants) avec l'implication des vétérinaires, des écoles, des ASV. La mise en place de structures clairement identifiées est indispensable pour une gestion sociale et sanitaire de l'animal dans la ville.

#### L'exemple de la ville de Lille

En 2007, les services sociaux et sanitaires de Lille se préoccupent du problème avec les associations de prévention et d'accueil. Ils sollicitent les vétérinaires de la métropole pour un avis consultatif. Un programme de soins et de prévention est proposé et accepté. Le but pour la mairie est d'assurer une meilleure sécurité et une meilleure hygiène dans les zones sensibles ; pour l'association d'aide concernée d'obtenir de solutions en matière de soins, de garde, de réinsertion et pour les vétérinaires de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux des personnes précarisées et d'apporter leur expertise en matière de surveillance sanitaire, de prévention et d'éducation.

La ville de Lille alloue un budget annuel à une association d'aide aux personnes travaillant pour les SDF afin d'assurer les soins médicaux et l'achat de matériel. Les éducateurs sociaux de l'association se chargent de l'information, de la prospection des bénéficiaires et de l'organisation de consultations dans leurs locaux aménagés, ils distribuent du matériel (laises, muselières) et mettent à disposition des cages et un chenil. Les vétérinaires exercent leur rôle de soignant et de conseiller. Une douzaine de confrères volontaires participent régulièrement à tour de rôle aux consultations or-

ganisées une fois par mois et consentent une remise sur la tarification en vigueur, d'autres se sont proposés pour des collaborations plus techniques (analyses, examens complémentaires, chirurgie, éducation canine, ...), les urgences sont traitées après accord et bon de prise en charge chez les vétérinaires de proximité volontaires.

Environ cent cinquante actes sont réalisés chaque année, essentiellement vaccinations, identifications et déparasitages. Les pathologies traitées sont les mêmes qu'en clientèle habituelle, quelques stérilisations commencent à être demandées.

- bilan sanitaire et réglementaire : la quasi-totalité des animaux est vaccinée et identifiée et régulièrement déparasitée, l'accès aux soins est facilité et l'observance des traitements est correcte.

- bilan humain : les propriétaires respectent beaucoup mieux les conseils (tenue en laisse, muselière, propreté ...) Ils sont capables de laisser leur animal en chenil quelques heures et sont très reconnaissants de ce type d'action. Certains centres d'accueil accordent maintenant des places aux personnes accompagnées d'animaux.

- bilan institutionnel : le renouvellement depuis dix ans de l'opération paraît satisfaire la mairie de Lille.

## Placer le vétérinaire au cœur de la biodiversité : prévenir, protéger, préserver

### Vision 2030 : le vétérinaire est dorénavant un acteur incontournable dans la protection de la biodiversité.

Un vétérinaire « pour la vie » appelé à être par voie de conséquence et vocation un vétérinaire « pour la planète » car situé au carrefour de la santé animale et de la santé publique mais aussi de l'environnement, dans lequel l'Homme et l'animal interagissent et développent des problématiques communes, interconnectées.

Le vétérinaire bénéficie d'une formation initiale et continue de scientifique professionnel du vivant qui embrasse le règne animal et la diversité biologique et qui accorde une place importante au groupe et à l'environnement des animaux (démarche holistique). Il est

par nature passionné et, par sa formation, conscient des actes qu'il réalise, tant sur la santé animale que sur la santé humaine et l'environnement. Il occupe une position de « sentinelle », son exercice alliant le concept « One Health » élargi aux concepts « one Welfare » et « Ecohealth ». Il est souvent associé aux différents intervenants dans la gestion quotidienne de la faune sauvage, tant avec les acteurs publics (récupération d'animaux sauvages ou errants, gestion des refuges) que dans des centres de soins de la faune sauvage. Il démontre sa capacité de prise en charge d'une grande diversité d'animaux sauvages et domestiques et son implication dans ces domaines.

### Une seule planète : du point de vue de la biodiversité et des enjeux sanitaires, il n'y a pas de séparation entre animal sauvage et domestique, monde animal et écosystème.

Grâce au maillage des 8 050<sup>45</sup> établissements de soins, les vétérinaires praticiens sont « les soldats du sanitaire » dans le domaine qui leur a été historiquement attribué de l'animal domestique, en particulier dans les filières de productions animales. Le modèle français qui associe secteur privé et secteur public est une référence mondiale ayant fait ses preuves notamment dans la lutte contre les zoonoses ou les épizooties.

Cependant, la plupart des maladies ignorent le clivage faune sauvage/animaux domestiques et certaines<sup>46</sup> peuvent être contractées par l'homme à partir de la faune sauvage et inversement. D'autre part, avec le progrès des connaissances, on sait que de plus en plus de maladies émergentes ou ré-émergentes sont directement liées aux déséquilibres des écosystèmes (virus Nipah, coronavirus du SRAS, MERS-CoV,...), ou sont en relation avec la mondialisation des échanges et le trafic d'animaux. Les infections des animaux sauvages sont également susceptibles d'avoir un impact économique majeur sur la filière agricole dans les prochaines années en cas de passage aux animaux d'élevage (notamment la tuberculose, les pestes porcines, la grippe aviaire.)



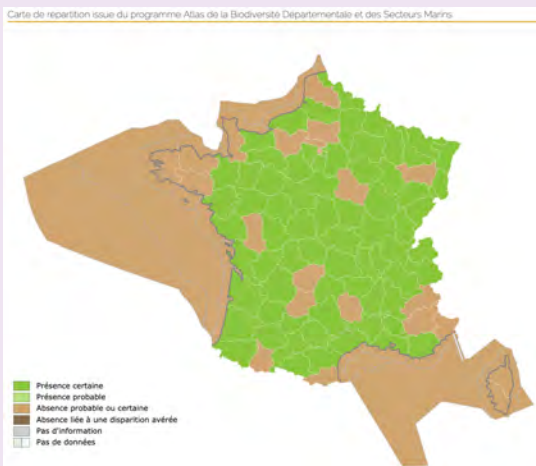
D'autres enfin représentent une menace pour la biodiversité (voir encadré) : l'équilibre des écosystèmes devient un enjeu de santé publique.

<sup>45</sup> Atlas démographique 2017 de la profession vétérinaire - <sup>46</sup> Comme la maladie de Lyme, l'échinococcose, la salmonellose, l'anaplasmose, la tularémie, le filovirus « Ebola-like », la rage...



## Des pathologies qui menacent la biodiversité

Menace pour les poissons autochtones par un parasite d'une espèce envahissante : *Sphaerothecum destruens* est un organisme parasite de la classe des mésomycéozoaires (entre les champignons et les animaux). Il se développe et se dissémine sans trop de conséquences chez le goujon asiatique, poisson introduit en Europe dans les années 1960 et qui est maintenant envahissant. En revanche, ce parasite cause la mort d'espèces autochtones importantes aussi bien pour les pêcheurs que pour la biodiversité, comme les carpes, les saumons ou les truites.



La présence du goujon asiatique en France (source : Muséum national d'histoire naturelle, 2018)

Menace pour les salamandres par un champignon émergent

: *Batrachochytrium salamandrivorans* est un champignon aquatique parasite qui a été découvert très récemment en Europe lors de mortalités massives de salamandres. Il est du même genre que *B. dendrobatidis*, agent de la chytridiomycose qui est un des facteurs de disparition des amphibiens partout sur la planète et qui a été jugé responsable de l'extinction de plusieurs espèces. Il a vraisemblablement été introduit depuis l'Asie par le commerce d'espèces aquatiques. Citons aussi la peste des écrevisses, la maladie du nez blanc des chauves-souris, les calciviroses hypervirulentes des lapins de garenne et des lièvres, la kérato-conjonctivite contagieuse des chamois, la gale de certains ongulés de montagne...

Aussi, il est légitime de compléter l'approche « une seule santé » par celle qui consiste à considérer qu'il n'y a également « qu'une seule planète », les deux concepts entretenant d'étroites interconnexions.

Or le statut de l'animal sauvage est séparé actuellement de celui de l'animal domestique, chacun relevant de deux ministères distincts (Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation). Développer un champ partagé impliquerait de mettre en place des instances de gouvernance interministérielle.

Des plans de prévention efficaces passent par une meilleure connaissance de l'épidémiologie, des vecteurs, des réservoirs, des modes de persistance dans l'environnement ou des modes de transmission. Il s'agit d'une discipline complexe qui s'appuie sur une surveillance de terrain intégrée dans des programmes coordonnés, associant les problématiques des animaux sauvages et de rente. Les atteintes de la faune dues aux contaminations chimiques, qu'elles soient aiguës ou chroniques, font également partie des menaces importantes à identifier dans la mesure où elles représentent un enjeu pour la biodiversité mais aussi pour la santé humaine.

## La prise en charge des animaux sauvages blessés, en détresse, dangereux, ...

Les modalités d'intervention du vétérinaire en faveur de la faune sauvage revêtent des aspects très divers : capture d'animaux dangereux, soins à la faune sauvage in situ ou dans des établissements de soins vétérinaires, euthanasies ou conseils dispensés dans le cadre de l'engagement de vétérinaires comme collaborateur du service public au sein des services d'incendie et de secours (vétérinaires sapeur-pompier). La société civile manifeste une demande croissante de prise en charge

des animaux sauvages en détresse (blessés ou malades.) Quand des particuliers s'aventurent à réaliser des soins, le vétérinaire devient pour eux le recours - souvent gracieux - pour obtenir des conseils, les guider vers les options les plus à même de garantir le bien-être physique (nutrition, conditions environnementales) ou mental de l'animal (pour faire en sorte que l'animal sauvage reste sauvage). Le vétérinaire est au quotidien bien souvent le premier interlocuteur de celui qui découvre l'animal en détresse.

## La continuité d'un service public, aujourd'hui sans modèle économique

En ce qui concerne la faune sauvage, le vétérinaire praticien assure de fait en partie la continuité d'un service public en assumant des responsabilités souvent bénévolement et sans conventionnement toujours clairement défini ni protocoles formalisés.

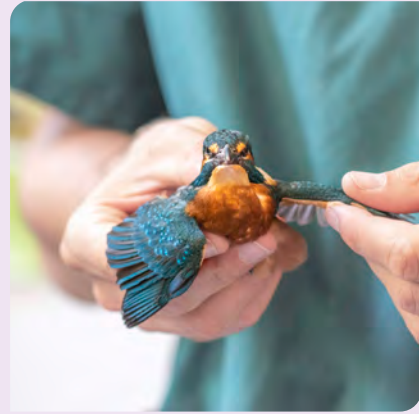
Les centres de soins de la faune sauvage fonctionnent ainsi sans véritable modèle économique ni encadre-

ment globalement définis par l'État. Une authentique politique publique permettrait d'assurer un fonctionnement rationnel et coordonné qui pourrait intégrer systématiquement le vétérinaire comme agent d'encadrement, garant du bien-être et de la qualité des soins.



Le centre d'accueil de la faune sauvage de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort (CEDAF) est le premier centre de soins de la faune sauvage de France et entend se développer par l'ouverture de nouveaux sites en nouant des partenariats et en faisant appel aux dons. Il souhaite mettre en place un réseau de vétérinaires libéraux qui recevront une formation pour la prise en charge de la faune sauvage en clinique.

© Celine Grisot, CEDAF



Ne faut-il pas prendre en compte l'évolution du regard porté par la société sur la faune sauvage (individuation de l'animal sauvage, préoccupation croissante pour le respect dû à l'animal y compris sauvage comme être sensible) et répondre aux attentes qui en découlent ?

### Le trafic d'animaux sauvages

Le trafic des animaux sauvages et en particulier des espèces exotiques protégées est une préoccupation internationale car il contribue à appauvrir les écosystèmes dans leur biodiversité jusqu'à menacer leur équilibre économique, un lien étant désormais établi entre développement économique durable et sauvegarde du patrimoine naturel, et sanitaire, en particulier en ce qui concerne l'émergence de maladies. Faisant fi du bien-être animal, ce trafic contribue à financer des réseaux mafieux dans certaines contrées où il alimente l'insécurité, la corruption et appauvrit les populations autochtones. La lutte contre le trafic est une cause internationale qui nécessite que des relations de coopération soient établies entre les états. Ceci était d'ailleurs une des recommandations de la conférence internationale sur les mouvements d'animaux exotiques qu'avait organisée la présidence chypriote de l'Union européenne et la fédération vétérinaire européenne fin 2012.

Le vétérinaire du secteur privé, bien que tenu à un se-

Il convient à terme que soient pris en compte par la sphère politique de manière conjointe les concepts « One Welfare », « One Health », « One Planet » visant à déboucher sur une intégration du vétérinaire dans le modèle à faire advenir.

cret professionnel dans les limites assignées par la loi, ne dispose pas de la sécurité juridique suffisante pour dénoncer un trafic qu'il soupçonnerait à l'occasion d'une consultation. Il peut néanmoins participer à la lutte contre le trafic en incitant les détenteurs d'espèces protégées à déclarer leur situation aux services vétérinaires. La loi lui permet même de dénoncer tout fait et toute situation qui constitue un danger grave pour la santé publique vétérinaire. Par exemple en cas de maltraitances avérées, le bien-être animal faisant partie intégrante de la santé publique vétérinaire, ou lors de risque zoonotique identifié (comme l'importation d'un mammifère de type primate au statut vaccinal rage indéterminé ou susceptible d'être porteur d'herpès B.) Il reste que l'essentiel de son rôle passe par sa capacité à sensibiliser, à faire diffuser vers les intéressés qui ne sont pas nécessairement conscients des enjeux, une information fiable à titre préventif ou lorsque des situations anormales sont constatées.

### Un nouveau fichier national pour identifier la faune sauvage détenue en captivité

La structure d'identification de la faune sauvage protégée (i-fap) a été créée par la SAPV (société d'action et de promotion vétérinaire) en avril 2018 pour gérer, par délégation de service public, le fichier national d'identification des animaux d'espèces non domestiques détenus en captivité (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens.)

I-fap, sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire, a pour but - entre autres - de se conformer à la réglementation sans pour autant inciter à la détention impulsive des espèces concernées, de lutter contre les trafics d'animaux, de limiter la détention abusive d'animaux issus

de la faune sauvage dans des conditions inappropriées aux espèces, et d'informer le public et les professionnels sur les règles administratives concernant la détention de faune sauvage.



## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



### Levier 6 - Placer le vétérinaire au cœur des enjeux publics de la biodiversité

Compte tenu du maillage territorial de la profession, les vétérinaires doivent pouvoir être identifiés par les différents ministères comme de véritables « sentinelles ». Professionnel de santé animale disposant d'une ouverture d'esprit transversale sur les enjeux de la santé humaine et animale, adaptable de par sa formation scientifique, son savoir, ses connaissances et son approche

multidisciplinaire, sa capacité à travailler en interaction avec des spécialistes de toutes les disciplines de la biologie, le vétérinaire mérite d'être davantage sollicité au service de l'intérêt public, notamment au regard des enjeux d'un bon suivi des populations de la faune sauvage intégrant la dimension épidémiologique.



### Levier 7 - Intégrer les compétences en épidémiologie et en analyse de la biodiversité

La formation initiale et la recherche vétérinaire mettent en jeu des compétences en épidémiologie et en analyse de la biodiversité. Recherche et formation initiale ont évolué et continueront de le faire dans les établissements d'enseignement vétérinaire. L'épidémiologie est une discipline complexe qui repose sur la connaissance des écosystèmes lorsque la faune sauvage est impliquée dans la transmission de maladies ou d'infections à l'animal domestique ou à l'homme. La recherche sur la biodiversité est donc le complément naturel de l'épidémiologie. L'offre en matière de formation continue des

vétérinaires doit continuer de s'étoffer en réponse aux besoins et attentes (MOOC SNGTV, AFVAC médecine des NAC, module biodiversité SVEL, module CERTI-FAUNE Oniris Nantes, diplôme inter-écoles en médecine vétérinaire de catastrophe et environnement<sup>47</sup>). La formation pour répondre à une demande de plus en plus diversifiée et sophistiquée en matière de médecine et de chirurgie avec la demande de soins pour les NAC offre des possibilités croissantes d'amplifier les compétences en soins de la faune sauvage et épidémiologie.



### Levier 8 - Insérer le praticien de terrain au cœur d'un schéma organisationnel global de surveillance des écosystèmes

Il s'agit notamment d'étendre le rôle du vétérinaire sentinelle aux sujets environnementaux comprenant, outre les pathologies infectieuses en lien avec le milieu naturel, la santé des écosystèmes (par exemple le déséquilibre du milieu en relation avec des phénomènes d'écotoxicité où l'expertise vétérinaire a pleinement sa place). Une implication renforcée dans des missions d'intérêt

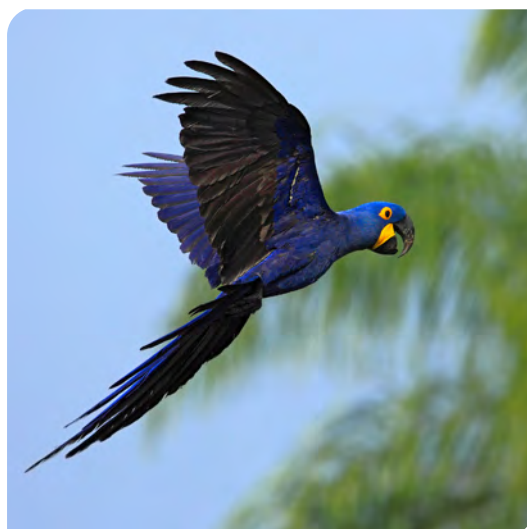
général confiées en délégation des pouvoirs publics à une profession indépendante et réglementée pourrait être une opportunité à saisir pour les décideurs. Le modèle constitué par le mandat sanitaire, modèle qui s'est déjà étendu au bien-être animal, pourrait contribuer en l'étendant à ces sujets à répondre aux enjeux.



### Levier 9 - Faire évoluer la réglementation en matière de protection et de trafic de la faune sauvage

A travers son exercice clinique, le praticien occupe une place de choix comme observateur et acteur potentiel de l'application de cette réglementation tant sur le sujet du bien-être animal que sur la détection de trafic éventuel d'animaux sauvages. La même question doit être posée pour les espèces qui constituent un danger pour l'environnement (espèces exotiques envahissantes).

La lutte contre le trafic d'animaux sauvages étant l'affaire de tous, l'organisation d'un flux d'information et d'actualité en direction de la profession et du public concernant les trafics d'animaux et les espèces envahissantes est nécessaire. Les vétérinaires doivent pouvoir être eux-mêmes informés pour être des relais efficaces en direction du public.



<sup>47</sup> <http://diemvce5.org/>

### **Pour un schéma de prise en charge des animaux issus du trafic**

La majorité des animaux issus du trafic ne trouve pas de place dans des refuges adaptés. Face aux réels enjeux de protection animale et à l'intérêt que peut représenter l'opportunité de la réintroduction de certains

spécimens dans leur milieu naturel, n'y a-t-il pas lieu de mettre en place un schéma organisationnel national pour prendre en charge le devenir des animaux saisis, y compris sous l'aspect sanitaire en y intégrant les vétérinaires compétents ?



### **Levier 10 - Mettre en place un modèle économique et organisationnel en matière d'épidémiosurveillance, de préservation de la biodiversité et de protection de l'environnement**

Il s'agira de tirer pleinement profit de la plus-value potentielle représentée par l'implication accrue des vétérinaires dans ces domaines (y compris le cas échéant par l'extension du périmètre de coopération avec l'État défini dans le cadre du mandat sanitaire). Mais les modèles économiques sont à inventer, coordonner, superviser (financement direct par l'État, par les collectivités territoriales, appel aux dons, mécénat) et à étendre en périmètre (mandat sanitaire). Étant donné l'importance de ce chantier et des menaces sanitaires que d'éven-

tuelles carences ou insuffisances font peser sur la santé publique, il serait sans doute judicieux d'envisager une contribution renforcée et possiblement différenciée en fonction des compétences, de tout ou partie de la profession vétérinaire au sein des territoires, dans leurs établissements de soins, au sein des laboratoires vétérinaires départementaux (LVD) ou dans les centres de soins et de sauvegarde de la faune sauvage.

## Promouvoir l'usage raisonné des médicaments

L'usage raisonné des médicaments fait partie des engagements permanents de la profession vétérinaire. Avec les enjeux de santé publique concernant l'antibiorésistance, les interrogations sur les effets de certains traitements antiparasitaires, mais aussi le développement de comportements plus actifs des propriétaires dans la santé de leur animal de compagnie, l'action des vétérinaires en matière de conseil et d'information, de

pharmacovigilance, de formation, revêt toute son importance. Les éleveurs et les vétérinaires ont montré leur efficacité à opérer une transition dans l'utilisation raisonnée des traitements antibiotiques et à réduire très fortement l'usage de ces médicaments, notamment ceux d'importance critique. Ces sujets resteront majeurs dans la prochaine décennie.

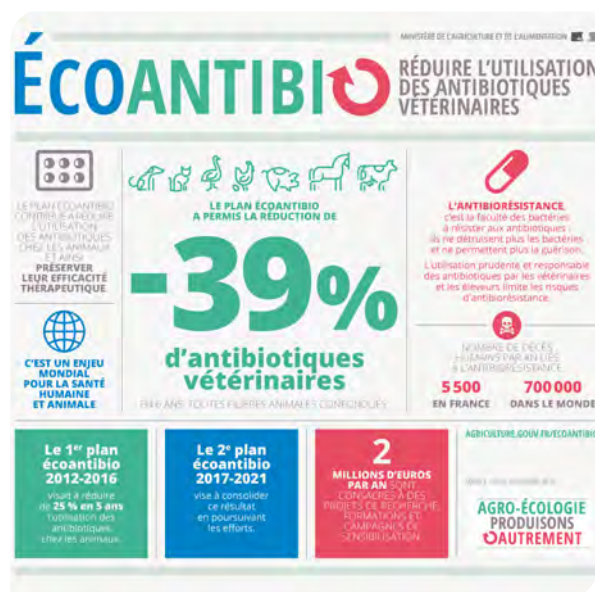
### Le rôle essentiel des vétérinaires dans la lutte contre l'antibiorésistance : un premier bilan remarquable du plan ECOANTIBIO 2012-2016.

La sensibilisation de la profession vétérinaire à la question de l'antibiorésistance est bien antérieure au plan ECOANTIBIO. L'intérêt de la profession pour cette question est directement lié à sa responsabilité de prescripteur et d'acteur de santé publique. Le risque d'apparition d'impasses thérapeutiques en médecine vétérinaire a suscité très tôt l'inquiétude des praticiens. C'est ainsi que dès les années 1980, une réflexion s'est développée sur la question de l'utilisation des antibiotiques en particulier chez les vétérinaires exerçant en filière porcine.

La lutte contre l'antibiorésistance est aujourd'hui un défi majeur et mondial de santé publique. L'ensemble des acteurs a salué l'excellent bilan du premier plan français ECOANTIBIO 2012-2016. Les objectifs chiffrés de réduction de l'usage des antibiotiques dans le monde animal sont largement dépassés. Les données transmises récemment par l'ANSES montrent une baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 39% sur la période 2012-2016 pour un objectif initial de moins 25%. La baisse est encore plus marquée pour les antibiotiques critiques, qui font l'objet depuis 2016 de restrictions réglementaires pour leur prescription, avec moins 75% pour les fluoroquinolones et moins 81% pour les céphalosporines de dernières générations.

Ces résultats témoignent de la mobilisation et de l'engagement de l'ensemble des parties prenantes privées et publiques et particulièrement des vétérinaires et des éleveurs et de leur coordination sur ce dossier prioritaire de santé publique.

La France porte au niveau européen et international la nécessité que chaque pays se dote d'un plan national de lutte contre l'antibiorésistance, coordonné avec le secteur de la médecine humaine.

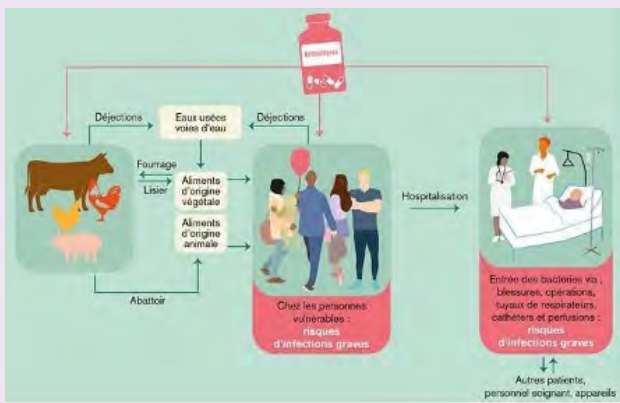


### La lutte contre l'antibiorésistance, une urgence mondiale

Les bactéries résistantes aux antibiotiques (ou superbactéries) sont responsables de 50 000 décès chaque année aux États-Unis et en Europe réunis<sup>48</sup> (12 500 décès par an en France selon le ministère de la Santé). Selon un récent rapport de l'OCDE<sup>49</sup>, les infections à superbactéries pourraient tuer 2,4 millions de personnes en Europe, en Amérique du

Nord et en Australie au cours des trente prochaines années si les taux de résistance aux antimicrobiens évoluent conformément aux projections. En somme, si rien ne bouge, le monde se dirige, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), vers une ère post-antibiotique dans laquelle les infections courantes recommenceront à tuer.

<sup>48</sup> O'NEILL Jim (rapp.), *Review on Antimicrobial Resistance: Tackling Drug-Resistant Infections Globally*, gouvernement britannique, mai 2016. URL : [https://amr-review.org/sites/default/files/160525\\_Final%20paper\\_with%20cover.pdf](https://amr-review.org/sites/default/files/160525_Final%20paper_with%20cover.pdf). - <sup>49</sup> *Stemming the Superbug tide: Just a few dollars more*, Paris, OCDE, 2018 <http://www.oecd.org/health/stemming-the-superbug-tide-9789264307599-en.htm>.



Source : Inserm



L'efficacité remarquable des antibiotiques a motivé leur utilisation massive et répétée en santé humaine et animale (plus de la moitié des antibiotiques produits dans le monde sont destinés aux animaux), avec des temps de traitement parfois trop courts ou trop longs et/ou des posologies inadaptées. Cela a créé une pression de sélection sur les populations bactériennes, entraînant l'apparition de souches résistantes

(voir schéma). Ponctuelles au départ, ces résistances sont devenues massives et préoccupantes, certaines souches étant devenues multi-résistantes, voire toto-résistantes (c'est-à-dire résistantes à quasiment tous les antibiotiques disponibles ; voir encadré ci-dessous.) Dans ce dernier cas, la médecine se trouve dans une impasse thérapeutique : il n'y a plus de solution pour lutter contre l'infection<sup>50</sup>.

### Douze familles de bactéries menacent la santé humaine

En 2017, l'OMS a publié la liste des douze familles de bactéries les plus dangereuses pour l'homme. Ces agents pathogènes prioritaires, qui ont tous la particularité de résister aux antibiotiques, sont classés en trois catégories selon leur niveau de priorité. La priorité moyenne recense trois familles : l'*Haemophilus influenzae* (à l'origine d'infections comme les otites) ; *Streptococcus pneumoniae* (pneumocoque responsable des méningites et des pneumonies) ; et les *Shigella* (provoquant dysenterie et autres infections intestinales). La catégorie « priorité élevée » compte six familles de bactéries, parmi lesquelles le staphylocoque doré causant des pneumonies ou des infections cutanées ; l'*Helicobacter pylori*, causant des ulcères de l'estomac ; la *Neisseria gonorrhoeae*, responsable de la gonorrhée et les salmonelles. La catégorie « priorité critique » regroupe des bactéries multi-résistantes comme les *Pseudomonas*, les *Acinetobacter* et les entérobactéries, qui peuvent provoquer des infections sévères, souvent mortelles, telles que des infections sanguines et des pneumonies, et inquiètent beaucoup les hôpitaux et maisons de retraite : ces trois agents pathogènes sont les plus résistants aux antibiotiques, même les plus récents (troisième génération). <https://www.who.int/fr/news-room/detail/27-02-2017-who-publishes-list-of-bacteria-for-which-new-antibiotics-are-urgently-needed>.

### La question des antiparasitaires et des biocides

Le développement des antiparasitaires externes ou internes est une spécificité de la médecine vétérinaire par rapport à la médecine humaine parce que les animaux de compagnie ou de rente sont beaucoup plus exposés aux parasites internes ou externes que les humains. La maîtrise du parasitisme est un défi majeur pour la santé des animaux. Les maladies parasitaires peuvent entraîner des pathologies graves chez les animaux, voire des maladies transmissibles à l'homme. Pour lutter et prévenir ces maladies, des médicaments vétérinaires sont disponibles.

Toutefois, une utilisation toujours plus raisonnée des antiparasitaires apparaît nécessaire.

### L'enjeu des impacts pour l'environnement

Les antiparasitaires et biocides jouent un rôle essentiel dans le maintien de la santé des animaux d'élevage. Néanmoins, ces substances peuvent se retrouver dans l'environnement, avec une rémanence plus ou moins

importante, et atteindre ainsi des organismes non cibles. Pour limiter les effets non intentionnels de ces substances, diverses actions sont à favoriser : améliorer la gestion de ces médicaments depuis leur prescription par le vétérinaire jusqu'à l'élimination des déchets associés ; améliorer l'évaluation du risque pour les organismes non cibles ; renforcer la surveillance des effets secondaires des médicaments (pharmacovigilance), par exemple pour les acaricides apicoles pour lesquels peu d'informations semblent transmises alors que des effets non intentionnels sont rapportés par les apiculteurs.

### L'enjeu de l'émergence des résistances aux antiparasitaires

L'émergence de résistance aux antiparasitaires, principalement pour certains nématodes, est une problématique émergente en Europe. Elle est prise très au sérieux par l'industrie du médicament vétérinaire qui développe de nouvelles classes de médicaments actifs contre ces nématodes devenus résistants.

<sup>50</sup> Source : « Résistance aux antibiotiques. Un phénomène massif et préoccupant », INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). URL : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/resistance-antibiotiques>.





## Interview de Jean-Louis Hunault

Président du SIMV (syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et du réactif)

### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

La profession est au cœur des enjeux :

- de la relation homme - animal par sa dimension santé, bien-être et au-delà de tous bénéfices de l'animal pour la société,
- de la relation homme - animal vis-à-vis de l'environnement,
- et de la dimension économique de cette même relation.

L'évolution extrêmement rapide de la perception de l'animal par l'homme place le vétérinaire dans une responsabilité particulière. Il est le seul référent capable de traduire les informations que l'e-santé va procurer en résultat opérationnel.

La profession a donc tous les atouts pour valoriser l'arsenal diagnostique, préventif et curatif, ses compétences et son image pour répondre aux attentes croissantes de la société dans son ensemble. La médecine préventive et individuelle ouvre des perspectives infinies pour la profession.

### Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à lancer ?

On peut évoquer l'éthique pour concilier les fonctions de médecin des animaux et celle de « commerçant » dans le sens où il recommandera, prescrira et délivrera des produits et des solutions de santé traditionnelles (médicament) ou nouvelles (objets connectés, données, etc.)

Il est important de travailler sur la notion de « professionnel de santé ». Les obligations récentes relatives à la transparence des liens avec nos laboratoires, les dispositions dites anti-cadeaux, etc. vont dans ce sens et montrent que la profession est à la frontière de cette qualification. Un pas de plus et le statut juridique de la

profession pourrait s'en trouver changé totalement (tutelle du ministère de la Santé).

Enfin l'Europe est de fait la dimension qui s'impose. Le taux de diplômés hors écoles françaises le montre mais au-delà les conditions d'exercice, de marché, ou de concurrence seront très importantes. Les récentes évolutions dans la constitution de réseaux de cliniques n'en sont qu'au début.

### Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux vétérinaires ?

Indiscutablement le niveau toujours extrêmement soutenu de l'innovation dans nos laboratoires. Une nouvelle innovation par mois garantit aux vétérinaires les moyens d'un résultat toujours plus visible de ses opérations.

### Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?

Probablement celle du contournement. Les données toujours plus nombreuses (l'animal communiquant), les moyens d'interprétation et le commerce par internet peuvent bousculer le modèle traditionnel. Il appartient au vétérinaire d'expliquer au client sa valeur ajoutée pour qu'elle soit perçue à sa juste valeur dans ces trois étapes. Y a-t-il, selon vous, une action à mettre en place dès que possible ? Il faut progresser dans la démonstration de la valeur ajoutée de la profession pour l'élevage, les propriétaires d'animaux et au-delà pour la société. Cette valeur ajoutée doit être rémunérée à son juste niveau et pas seulement sur le médicament comme c'est encore le cas en France. La valorisation de ces services est primordiale.

### En tant que partenaire, qu'avez-vous envie d'apporter à la profession vétérinaire ?

Notre slogan « une chaîne de valeur gagnante » ne vieillit pas. Notre industrie et la profession ont les mêmes exigences, les mêmes enjeux et les mêmes « clients ». Ce qui est attendu c'est un résultat combinant la force de notre arsenal et de nos innovations et celle de l'expertise du vétérinaire en action.



## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



### Levier 11. Poursuivre la dynamique avec le second plan ECOANTIBIO (2017-2021)

La dynamique pour l'utilisation prudente et responsable des antibiotiques en médecine vétérinaire doit être maintenue. Les actions menées par les éleveurs et les vétérinaires, comme la limitation de l'utilisation des céphalosporines de dernières générations dans certaines filières, des modules de formations destinés aux éleveurs, ou encore l'élaboration de guides de bonnes pratiques, ont permis d'atteindre les différents objectifs fixés. Le second plan ECOANTIBIO doit permettre de maintenir et de conforter la dynamique positive et responsable. La baisse du recours aux antibiotiques passera par l'amélioration continue de la maîtrise sanitaire des élevages, le développement d'alternatives aux antibiotiques, l'étude de l'impact économique des mesures préconisées et par la meilleure connaissance de la

composante sociologique du recours aux antibiotiques. Les programmes de recherche de l'ANSES résolument centrés vers le bien-être des animaux devraient contribuer à l'atteinte de cet objectif. Il s'agira également de contribuer à mieux maîtriser la prescription d'antibiotiques anciens dont on contrôle mal la persistance dans les effluents d'élevage pour les productions animales ou dans le monde extérieur pour les carnivores (oxytétracycline, tétracycline, sulfamides, ...) et qui se retrouvent sous forme actives durant plusieurs semaines voire mois dans l'environnement. Toutefois, il faudra bien être conscient que la réduction de l'utilisation des antibiotiques aura une limite si elle affecte le bien-être des animaux.



### Levier 12. Permettre au vétérinaire d'être un acteur de la lutte contre l'écotoxicité

Le vétérinaire via sa prescription en santé animale, protège le consommateur par son rôle dans la santé publique à travers les délais d'attente qui permettent de

contrôler les résidus dans les produits d'origine animale. Mais il ne peut quasiment pas maîtriser pour le moment l'écotoxicité (élimination des résidus dans les effluents

d'élevage ou des animaux de sport ou de compagnie traités par des médicaments) qui pourrait lui permettre d'apporter sa contribution à la qualité environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, ...) Le vétérinaire doit pouvoir être responsable et avoir accès à l'information

pour prendre en compte les risques liés à l'écotoxicité des médicaments ce qui confirmerait son rôle incontournable au cœur de la totalité de la santé publique vétérinaire : santé animale + santé publique + santé environnementale.



### Levier 13. Associer davantage le vétérinaire aux travaux sur les nouveaux médicaments

L'industrie est largement concernée par l'intérêt qu'il y aurait à développer des molécules dites vertes - par exemple des antibiotiques qui n'impactent pas ou très peu les flores digestives et qui seraient rapidement dégradés dans le milieu extérieur - et en complétant les connaissances sur les antibiotiques existants. Le vétérinaire doit pouvoir être considéré comme un

acteur-prescripteur responsable et à ce titre il doit être davantage associé aux décisions relatives à l'utilisation des médicaments vétérinaires, notamment aux restrictions d'utilisation de ces médicaments, en privilégiant le principe de prévention en lieu et place du principe de précaution.



### Levier 14. Renforcer les actions de prévention<sup>51</sup>

Si des réductions de consommation d'antibiotiques ont été obtenues au cours du premier plan ECOANTIBIO, ces succès ne pourront être poursuivis qu'en recherchant de nouvelles pistes d'actions. L'accent doit être mis sur la prévention et des domaines très divers doivent être explorés : biosécurité, vaccination, génétique, alimentation, bâtiments, techniques d'élevage. On relève que la mise en œuvre de la prophylaxie sanitaire devrait s'imposer en dehors même du contexte de l'antibiothérapie. Elle pourrait aussi bien être revendiquée pour soutenir d'autres causes, telles que le bien-être animal ou les conditions de travail en élevage. Là encore, les actions en faveur de l'environnement, du bien-être animal et de la qualité des élevages vont de pair.



### Levier 15. Promouvoir une utilisation raisonnée des antiparasitaires et biocides

Il y a aujourd'hui consensus pour promouvoir une utilisation raisonnée des antiparasitaires et biocides, d'une part afin de limiter l'impact environnemental de ces molécules et d'autre part en raison des phénomènes de plus en plus préoccupants de résistance des parasites (cf. le colloque organisé en 2017 par la SNGTV

sur l'utilisation raisonnée des antiparasitaires à l'horizon 2020/2025). Il est à présent essentiel de limiter les risques éventuels pour les organismes non cibles et de compléter nos connaissances sur le transfert et l'impact des médicaments vétérinaires pour l'environnement tout en améliorant les usages.



### Levier 16. Approfondir les études d'impacts et de toxicologie pour les produits de traitements antiparasitaires et développer les solutions alternatives

Certains traitements antiparasitaires chez l'animal de compagnie reposent sur des molécules efficaces, mais peuvent présenter des effets secondaires pour l'animal ou toxicologiques pour les membres du foyer, s'ils sont mal administrés ou utilisés de manière chronique<sup>52</sup> par les propriétaires. Par ailleurs, les études de l'INSERM<sup>53</sup>

sur certaines molécules insecticides (notamment tétraméthrine) indiquent des effets neurotoxiques pouvant conduire à une baisse significative des performances cognitives des enfants de six ans, "en particulier de la compréhension verbale et de la mémoire de travail".

<sup>51</sup> Voir notamment les préconisations du rapport d'évaluation n° 16041 du CGAAER : « Le plan ECOANTIBIO 2012-2016 », décembre 2016. - <sup>52</sup> En 2012, l'Agence nationale du médicament vétérinaire a suspendu en France la commercialisation de certains colliers antiparasitaires après l'étude de l'ANSES révélant « des risques potentiels en cas d'exposition chronique, sur le long terme, par voie cutanée chez l'utilisateur et plus particulièrement chez l'enfant », et jugeant que « le rapport bénéfices/risques de ces colliers était défavorable ». - <sup>53</sup> <https://presse.inserm.fr/impact-de-l'exposition-environnementale-aux-insecticides-sur-le-developpement-cognitif-de-lenfant-de-6-ans/19531/>



## Levier 17. Organiser le développement légal et le suivi des médecines complémentaires chez les animaux de rente

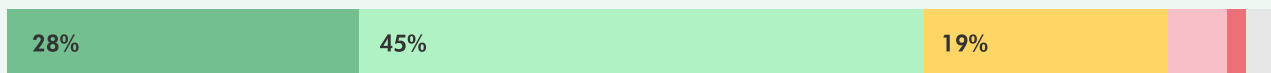
Beaucoup de vétérinaires et leur clientèle (canine ou rurale, équine et NAC) montrent un intérêt croissant pour les médecines complémentaires. Ainsi la phytothérapie et l'aromathérapie, médecines complémentaires déjà très prisées des éleveurs, se sont trouvées aux premières loges pour accompagner la réduction de prescription des antibiotiques. La phytothérapie clinique est déjà une technique médicale à part entière. Elle sera donc certainement à l'avenir utilisée non seulement en appui de techniques médicamenteuses classiques mais également en prescription première. L'intérêt n'est pas que dans le remplacement des antibiotiques (renforcement de l'immunité, effet antibactérien de certaines plantes) mais aussi dans la médecine préventive. Certains freins réglementaires actuels sont amenés à être levés<sup>54</sup>. Les éleveurs ayant recours à la phyto-aromathérapie le font donc par aliments complémentaires, sans prescription vétérinaire, sans contrôle et sans évaluation de l'impact sur la santé humaine. Or les risques de dérapage de l'automédication sont courants et certaines plantes et huiles essentielles peuvent tuer. Les évolutions du statut des plantes et l'implication des acteurs de la profession, notamment l'ANSES et les associations techniques vétérinaires, doivent permettre



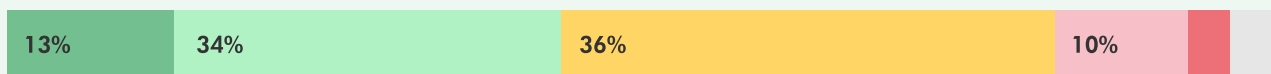
un développement légal de la phytothérapie chez les animaux de rente. L'avenir passera par des évaluations faites par des praticiens regroupés en réseau permettant d'acquiescer des références sur les traitements alternatifs (phytothérapie et aromathérapie) notamment en matière d'innocuité et d'efficacité.

### Quelques extraits de la grande enquête Vision 2030

Item 31 : **A l'horizon 2030, les médecines complémentaires et alternatives vétérinaires connaîtront un développement majeur**



Item 32 : **A l'horizon 2030, les vétérinaires seront les référents scientifiques et techniques pour les traitements et médecines complémentaires**



On relève tant dans les votes que dans les commentaires une vision largement convergente du développement croissant des médecines complémentaires et alternatives, notamment face aux attentes de la société et des propriétaires. Comme on peut l'imaginer, la séparation du bon grain et de l'ivraie apparaît indispensable à réaliser.

Le rôle des vétérinaires comme référent futur dans ce domaine, apparaît très incertain au vu des réponses, même si la plupart des répondants considèrent que la profession vétérinaire doit proposer les analyses objectives à l'instar de l'ostéopathie et de la physiothérapie.

<sup>54</sup> Par exemple frein lié à l'absence de limites maximales de résidus pour les préparations extemporanées de phytothérapie. Actuellement, les temps d'attente forfaitaires de 28 jours pour la viande et 7 jours pour le lait sont obligatoires pour toute préparation à base d'extraits standardisés prescrits.



## Définir et mettre en place le cadre éthique renouvelé de la médecine et de la chirurgie des animaux

« Tout art et toute investigation, et pareillement toute action, et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien est ce à quoi toutes choses tendent. » Aristote, Ethique à Nicomaque.

L'avis de la profession vétérinaire est de plus en plus sollicité sur des sujets qui dépassent très largement son cœur de métier historique : expert en santé et en bien-être animal, en santé publique, pour ses compétences en matière d'environnement et de biodiversité, dans un futur proche utilisateur de biotechnologies, nanotechnologies et d'algorithmes intelligents, prescripteur et dispensateur de molécules sensibles, ... Le vétérinaire est désormais un acteur attendu et engagé de la société. Les progrès technologiques, par la puissance qu'ils nous donnent, sont tels que nos repères moraux usuels pourraient être dépassés. Désormais le faisable scientifiquement et techniquement ne rime plus systématiquement ni avec le souhaitable, ni avec le bien commun.

Si la profession est déjà encadrée par un code de déontologie, l'individu ou la société d'exercice vétérinaire doivent avoir des repères éthiques « augmentés », en phase avec les enjeux sociétaux actuels. Il est important de replacer l'homme au centre de ce monde professionnel qui s'accélère, de prendre le temps de la réflexion à l'abri de toute pression et de l'emballement médiatique décuplé par les réseaux sociaux. Par ailleurs, Internet et les réseaux sociaux redéfinissent la notion de communauté en créant une multitude de groupes aux repères et valeurs propres entre lesquels la communication peut être difficile voire inexistante.

La société civile attend donc de la profession un message en concordance avec les évolutions mentales, sociales, sociétales, politiques, technologiques. De notre capacité à y répondre unanimement dans un cadre éthique dépendra la force, la crédibilité et la portée du message vétérinaire.

### LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



#### Levier 18 - La mise en place du comité d'éthique « Animal, Environnement, Santé »

La profession vétérinaire met en place le comité d'éthique Animal, Environnement, Santé composé de membres de la société civile. Il a pour mission de conduire la réflexion sur les questions d'éthique qui relèvent de son périmètre afin d'éclairer la profession vé-

térinaire et la société civile. Il est à la disposition de la profession vétérinaire et, plus largement, de toute profession ou organisme public ou privé en relation avec l'animal, l'environnement et la santé publique. Il est saisi par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires.

#### Les membres du comité d'éthique Animal, Environnement, Santé

La composition du comité est pluridisciplinaire, elle fait appel à un large panel de membres représentatifs de la société civile et de la communauté scientifique. Le comité présidé par Louis Schweitzer comprend qua-

torze membres choisis, pour une durée de trois ans, par le conseil national de l'ordre des vétérinaires pour leur compétence et leur intérêt pour les questions éthiques.



### Interview de Louis Schweitzer

Président du Comité d'éthique animal, environnement, santé

Le vétérinaire est à la fois le médecin des animaux et le protecteur de la santé humaine et de l'environnement. Le très remarquable livre bleu (...) décrit avec précision les perspectives d'avenir de la profession, les opportunités et les défis auxquels il devra faire face les dix années à venir.

C'est dans cette perspective que l'Ordre a décidé de constituer un comité d'éthique animal, environnement, santé, composé de quatorze personnalités indépendantes dont il a bien voulu me confier la présidence. Le comité est une instance consultative de réflexion qui émet des avis ou des recommandations sur des questions éthiques qui lui sont posées par le conseil national de l'ordre ou

dont il se saisit lui-même.

L'éthique se distingue de la déontologie :

- La déontologie est constituée d'un ensemble de règles qui doivent être respectées par tous les membres de la profession et sont réunies dans un code.
- L'éthique porte sur des sujets qui ne font pas l'objet de règles ou de codes ; le rôle du comité est - en se fondant sur des valeurs partagées et sur la base d'un examen des faits, de l'état du droit et de la science - d'analyser des questions, de mettre en lumière des problèmes et de faire des recommandations.

La réflexion éthique ne peut en aucun cas inviter à ne pas respecter les lois et règlements en vigueur ou le code de déontologie ; elle peut conduire à proposer de modifier ou compléter ces textes.

Quelques exemples concrets issus de mon expérience illustreront mon propos :



- L'INRA et le CIRAD ont constitué un comité d'éthique de la recherche agronomique, dont j'ai assuré pendant huit ans la présidence, comité qui a notamment émis des avis et recommandations sur le développement des biotechnologies et des nanotechnologies ainsi que sur le bien-être animal.

- Le conseil de l'ordre des avocats de Paris a constitué un comité d'éthique, qui s'est notamment prononcé sur des questions liées au secret professionnel et à ses limites et aux conditions d'exercice de nouvelles missions pouvant être confiées à des avocats.

- Le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, autorité administrative indépendante créée par décret, éclaire le gouvernement et le parlement sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé.

Les progrès de la science ne cessent de poser, dans tous les domaines, des questions éthiques, que ce soit en ouvrant des pers-

pectives ou en faisant apparaître des risques. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la santé, de l'environnement et du bien-être animal.

(...) Les avancées rapides de la science, les avancées plus lentes et plus mesurées du droit s'accompagnent d'une évolution des pratiques diverse faite de progrès dans certains domaines, tels l'expérimentation animale et la protection des animaux de compagnie, de mouvements contrastés dans le domaine de l'élevage, où la défense d'un élevage traditionnel respectueux des relations entre l'homme et les animaux se heurte à une pratique d'industrialisation suscitée par la concurrence mondiale. Or, l'opinion publique, particulièrement en France, est de plus en plus sensible au bien-être animal et ses exigences vont croissant.

Ces questions sont essentielles pour l'activité des vétérinaires (...).



- Eric BIRLOUEZ, ingénieur agronome (AgroParisTech) et sociologue,
- Sonia DESMOULIN-CANSELIER, juriste, chargée de recherche au CNRS,
- Loïc DOMBREVAL, docteur vétérinaire, député, président du groupe d'études « Condition animale » de l'Assemblée nationale,
- Alain ESCHALIER, pharmacologue, psychiatre, professeur émérite de pharmacologie à l'Université Clermont Auvergne,
- Pascal GENE, docteur vétérinaire, directeur commercial pour la France de l'entité Watson Health (JBM),
- Christiane LAMBERT, agricultrice, présidente de la FNSEA,
- Frédéric LENOIR, philosophe, sociologue et historien des religions. Docteur et chercheur associé de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS),
- Luc MOUNIER, docteur vétérinaire et docteur d'université, directeur des formations de VetAgro Sup,
- Agnès RICOCH, docteure en sciences, maître de conférences à AgroParisTech et Adjunct Professor de la Pennsylvania State University (USA),
- M. Louis SCHWEITZER, président d'Initiative France et de la Fondation Droit Animal Ethique et Sciences.
- Céline SISSLER-BIENVENU, naturaliste, directrice France et Afrique francophone de l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux).



- Agnès Christine TOMAS LACOSTE, présidente de l'Institut National de la Consommation
- Isabelle VEISSIER, docteur vétérinaire, chercheur à l'Inra,
- Cédric VILLANI, mathématicien, Médaille Fields et lauréat du prix Doob, professeur de l'Université de Lyon, député, préside l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques



## Levier 19 – Répondre aux nouvelles questions éthiques

Les sujets traités par le comité d'éthique concernent les problèmes éthiques et les questions de société en relation avec les animaux, la santé publique, l'environnement et la biodiversité, notamment les usages des animaux domestiques (productions, sports et loisirs, compagnie, expérimentation), les pratiques vétérinaires et zootechniques, les progrès de la connaissance et des technologies, et les questions liées à la faune sauvage et au biotope.

Dès 2019, deux sujets ont été confiés au comité d'éthique :

### L'euthanasie

L'euthanasie en général est un sujet sensible pour le vétérinaire, mais plus particulièrement si l'acte doit être effectué dans des conditions particulières. Aussi il a semblé nécessaire d'avoir l'avis du comité afin d'évaluer l'exercice de la médecine vétérinaire par rapport aux at-



tentes sociétales lors d'euthanasie animale non justifiée par des raisons médicales.

### Les objets connectés

Depuis quelques années, on assiste à l'émergence des objets connectés en santé animale. Si les objets connectés destinés aux animaux peuvent présenter pour la plupart des opportunités pour l'animal lui-même ou son propriétaire, leur mise en place ainsi que l'utilisation qui peut être faite des données générées posent certaines questions éthiques.

D'autres sujets sont prévus pour les prochaines années :

### La manipulation du génome et l'amélioration génétique de l'animal : demain, la question du clonage ?

Le clonage des animaux est une technologie récente qui commence à être utilisée en élevage de production, en particulier pour obtenir des sujets d'élite. Il peut éga-

lement contribuer à la conservation d'espèces rares, voir même à la renaissance d'espèces disparues ou d'animaux de compagnie. La profession vétérinaire devra prendre position sur ce sujet pour des raisons aussi variées que complexes comme la sécurité alimentaire, la compatibilité du bien-être animal avec une hyperproductivité, le risque de dérive vers le clonage humain, la réduction de la diversité génétique et l'impact sur l'environnement.

### La fin de vie de l'animal : jusqu'où aller dans la médicalisation ?

Jusqu'où accompagner les attentes du propriétaire, non seulement pour des enjeux psychologiques et économiques, mais aussi pour les enjeux liés au respect de l'animal et de l'homme, ou aux effets des radiothérapies ou de responsabilité environnementale des vétérinaires par rapport aux chimiothérapies ?

### Les endonucléases : demain des animaux augmentés ?



#### De quoi parle-t-on ?

Les endonucléases sont des protéines à même de couper et de modifier le matériel génétique d'un individu. On les nomme souvent ciseaux à ADN. La technologie CRISPR Cas 9 a révolutionné l'édition de gènes par sa simplicité de mise en œuvre et son faible coût. Des kits valant moins de dix dollars sont maintenant disponibles en ligne. Il s'agit d'une sorte de « copier-coller-remplacer » appliqué au génome. Des caractères spécifiques sont désormais éditables facilement et précisément. L'édition de gènes est utilisable chez toutes les espèces dont la chair ou les produits sont consommables par l'homme : ruminants, oiseaux, poissons.

#### Pourquoi faire ?

Rendre l'animal mieux adapté à son environnement climatique et zootechnique

Augmenter sa résistance à la maladie

Améliorer la rentabilité (augmentation de la masse musculaire, meilleure fertilité etc.)

Mais aussi en « humanisant » l'animal, en faire une source d'organes à transplanter.

### Quelques exemples

La société américaine Recombinetics est à même de produire des vaches Holstein génétiquement modifiées qui naissent sans cornes par implantation d'un gène de la race Angus, rendant ainsi la pratique douloureuse de l'écornage inutile. La même société travaille sur la mise au point de porcs « donneurs » de pancréas, foie, poumons ou encore reins aux caractères génétiques humains. Le Roslin Institute d'Edinburgh a pu modifier le génome porcin de manière à rendre l'espèce naturellement résistante à la peste porcine africaine en implantant le gène de résistance naturellement présent sur certaines souches de suidés africains.

### Quels enjeux pour les vétérinaires ?

Assurer une présence vétérinaire dans le domaine des biotechnologies par une formation initiale et continue qui susciterait des vocations dans la recherche.

Connaître ces technologies et adapter notre pratique à l'émergence de ces animaux modifiés et augmentés.

Participer au débat éthique que les pratiques d'éditions génomiques ne manqueront pas de susciter notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la biodiversité.



# B. La profession vétérinaire et ses activités



## Préparer la profession vétérinaire aux révolutions technologiques

Les innovations scientifiques et technologiques en cours, fruits de la symbiose entre l'informatique, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle, l'open data et les big data fourniront à brève échéance de nouvelles aides au diagnostic, des solutions de télémédecine ou de médecine prédictive efficaces et des nouveaux traitements. En 2030, le vétérinaire intègre cette révolution numérique qui modifie profondément la relation avec ses clients, et développe de nouveaux moyens diagnostiques et thérapeutiques comme la télémédecine.

### LEVIERS

20

Développer un cadre pour la télémédecine préservant la sécurité médicale et sanitaire

21

Associer de nouveaux métiers et adapter les métiers existants par la formation initiale et continue et les doubles cursus

22

Développer la culture de l'innovation au sein de la profession



## Favoriser l'innovation en matière de recherche et développement sur la base de l'intelligence collective de la profession vétérinaire

Face aux innovations qui vont impacter la médecine et les entreprises vétérinaires, il apparaît que la profession est insuffisamment préparée et actrice du changement. Le développement d'un « écosystème » favorable à l'innovation dans la profession devient clef. Une véritable R&D et une ingénierie doit être développée au niveau européen ; elle doit viser notamment à évaluer et intégrer les objets connectés, les biotechnologies et les nanotechnologies au sein de la médecine vétérinaire.

### LEVIERS

23


Développer une véritable recherche et développement et une ingénierie de l'offre vétérinaire au niveau européen

24

Faire de la profession vétérinaire une partie prenante clé du développement des nouvelles technologies

25

Mettre en place de nouveaux outils pour l'innovation

 **Le recrutement et la formation des vétérinaires demain, mieux accompagner l'étudiant (dans et hors l'école), des entreprises et des partenaires plus présentes, des profils plus divers**

En 2030, la formation du vétérinaire associe fortement sciences fondamentales, sciences cliniques et sciences sociales. L'apprentissage du métier auprès des professionnels est renforcé grâce à un partenariat plus étroit entre les étudiants, les Ecoles Nationales Vétérinaires, les organismes de formation et les entreprises vétérinaires. Cette approche intégrée facilite l'insertion des jeunes vétérinaires et l'évolution professionnelle de tous. La mobilité inter-écoles en France et à l'étranger est encouragée, et les doubles cursus se développent (écoles d'ingénieurs, de commerce...). La mixité sociale est recherchée à l'amont. L'offre de formation initiale accompagne l'évolution vers une plus grande diversité des profils et des débouchés.

## LEVIERS

**26**

Anticiper les besoins en termes de diplômes et adapter les offres de formation

**27**

Réduire la durée globale des études, de manière à s'harmoniser avec les autres pays européens

**28**

Apprécier, lors d'un entretien, les qualités humaines et relationnelles des candidats admissibles au concours d'entrée des écoles nationales vétérinaires

**29**

Favoriser les expériences de terrain avec un encadrement approprié

**30**

Favoriser la création et l'implémentation d'un passeport de compétences

**31**

Favoriser le mentorat et développer les réseaux des Alumni

**32**

Favoriser le développement des facultés cognitives et non cognitives chez les étudiants

 **Imposer une voix vétérinaire forte et écoutée » : leadership et communication**

L'ambition est que les vétérinaires soient considérés dans la société comme des acteurs de premier plan pour la santé, la bienveillance et le bien-être des animaux et sur les questions de biodiversité. Il s'agit aussi que les activités vétérinaires soient connues et comprises par la société. Il apparaît nécessaire de former les leaders de demain des instances professionnelles vétérinaires et d'avoir des vétérinaires impliqués dans la vie de la cité.

## LEVIERS

**33**

Une marque commune pour fédérer la profession : « Vétérinaire : pour la vie, pour la planète »

**34**

Des événements pour débattre des enjeux d'avenir avec notre écosystème et nos partenaires

**35**

Une présence renforcée auprès du grand public et des décideurs

**36**

Développer le leadership vétérinaire

**37**

Préparer et accompagner l'émergence des leaders vétérinaires de demain

## Préparer la profession vétérinaire aux révolutions technologiques

### Vision 2030

« En 2030, l'entreprise vétérinaire intègre la révolution numérique et modifie profondément la rela-

tion avec ses clients, en développant de nouveaux moyens diagnostiques et thérapeutiques comme la télémedecine »

Les innovations scientifiques et technologiques en cours, fruits de la symbiose entre l'informatique, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle, l'open data et les big data, etc. fourniront à brève échéance de nouvelles aides au diagnostic, des solutions de télémedecine ou de médecine prédictive efficaces, et des nouveaux traitements. Face à ces innovations qui vont impacter la médecine et les entreprises vétérinaires, il apparaît que la profession est insuffisamment préparée et actrice du changement.

A l'horizon 2030, l'explosion des nouvelles technologies et des capacités d'analyse accroissent le potentiel et la précision de l'épidémiologie, du diagnostic vétérinaire, permettent le développement de la télémedecine et transforment la chirurgie. La médecine vétérinaire est plus précise, plus efficace. La biothérapie (vaccination, immunothérapie, ...) sera au cœur des nouvelles solutions préventives et thérapeutiques ; des outils thérapeutiques émergent : nanoparticules, thérapie génique, molécules à effet sélectif.



### Interview Annick Valentin-Smith

Docteur vétérinaire

#### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

Les structures vétérinaires et le métier de vétérinaire vont évoluer poussés par l'arrivée de solutions portées par les nouvelles technologies et les besoins / souhaits des propriétaires. Les praticiens auront à cœur de soigner l'animal malade mais surtout de le maintenir en bonne santé tout au long de sa vie. La profession vétérinaire devra prendre ce virage et proposer une médecine de précision, une médecine des 4P, plus prédictive, préventive, personnalisée et participative.

#### Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à lancer ?

Il faut continuer à aider les vétérinaires praticiens selon leur génération, à comprendre, à s'adapter et à participer à la transition numérique que nous vivons et à mettre en place les nouveaux codes de ce monde digital. Quatre chantiers devraient être ouverts :

- Information et formation des praticiens pour « domestiquer » les nouvelles technologies
- Élaboration et proposition de services innovants
- Partage des savoir-faire et responsabilisation des équipes
- Ouverture et partenariat avec de nouveaux métiers, d'autres expertises

Il faut aussi s'unir et rompre l'isolement de la profession, les vétérinaires ne sont pas nombreux, les libéraux sont isolés, ne sont pas suffisamment disponibles pour s'informer, se former, oser, expérimenter.

S'unir peut permettre de mieux défendre nos idées et nos solutions dans un modèle français ou européen et faire face aux géants des deux rives du Pacifique qui tentent de nous imposer leurs modèles. La France est un terreau de création de start-ups ; dans la santé animale, elles seront bien mieux armées si nous les soutenons.

#### Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux vétérinaires ?

Les innovations n'ont jamais été aussi nombreuses : la génomique, les solutions connectées, la data, l'aide à la décision par l'intelligence artificielle, la télémedecine vont apporter des solutions et rendre le vétérinaire plus compétent et performant au quotidien. Si certaines tâches vont disparaître, le métier est loin d'être condamné : la « machine » ne peut pas remplacer le vétérinaire, comme elle ne remplacera pas le médecin. Seul l'humain pourra faire la synthèse des données, prendre une décision et ce qui est essentiel, la communiquer avec empathie aux propriétaires. Ces « machines » sont aussi des outils formidables qui vont libérer du temps pour créer et entretenir une relation de confiance avec chaque propriétaire.

#### Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?

La profession vétérinaire jouit d'une très bonne image et les vétérinaires par leur vocation et leurs connaissances techniques sont jugés très compétents, ils sont les référents dans le domaine de la santé animale. La place du « bon vétérinaire » est régulièrement confortée par les médias. Il y a aujourd'hui un risque de perte ou de dilution de pouvoir. Nous pourrions abandonner les nouvelles technologies de la santé animale à d'autres acteurs, ou à des vétérinaires hors de nos frontières parce que nous n'aurons pas vu les opportunités pour la profession ou que nous les aurons laissées passer.

#### Y a-t-il, selon vous, une action à mettre en place dès que possible ?

Dès à présent, la profession doit se doter d'un plan d'action pour l'innovation en matière de santé animale numérique et créer des programmes pilotes. Très rapidement, développer une culture du numérique et déployer des programmes de formation, dans les écoles, bien entendu, mais aussi et surtout tout au long de la vie professionnelle pour suivre la cadence accélérée des apports des nouvelles technologies. Pour gagner du temps et optimiser cette formation, il faut s'ouvrir et s'entourer d'acteurs compétents comme des data scientists, des ingénieurs ou des médecins.









Le vétérinaire trouvera ainsi sa place dans l'élevage de précision en assurant un meilleur suivi du troupeau et de l'animal, ou encore, par la qualité et la finesse des informations à sa disposition, en prédisant ou en prévenant l'apparition de pathologies. Cette médecine à distance épargnant des déplacements coûteux en temps et en argent permettra une optimisation du suivi sanitaire permanent des troupeaux et participera ainsi à la préservation du maillage territorial.

Dans le secteur des animaux de compagnie ou de sport l'usage des objets connectés suivra la courbe d'acceptation sociologique, technique et physique de ces appareils chez leurs propriétaires.

De nouveaux modèles économiques seront à créer dans le suivi des pathologies chroniques (insuffisance cardiaque, arthrose, ...) ou le dépistage précoce de maladie (diabète, insuffisance rénale, boiterie...) La contractualisation est une piste envisageable.

Une véritable R&D et une ingénierie devront être encouragées et développées au niveau européen ; elles viseront notamment à évaluer et à intégrer les objets connectés, les biotechnologies et les nanotechnologies au sein de la médecine vétérinaire.

L'offre de soins plus intégrée dans des parcours de santé devra donner plus de place à la prévention et au dépistage, notamment auprès des propriétaires particuliers. Ces parcours favoriseront le travail d'équipe et la délégation encadrée de compétences au sein des entreprises et avec leurs partenaires.

Dans ce contexte, la médecine vétérinaire de 2030 devra mettre les préoccupations éthiques au premier plan dans le cadre de la délivrance de solutions thérapeutiques nouvelles, plus efficaces mais potentiellement plus coûteuses, ainsi que pour la conception et l'offre de solutions santé nécessitant l'utilisation de données et la participation des propriétaires.

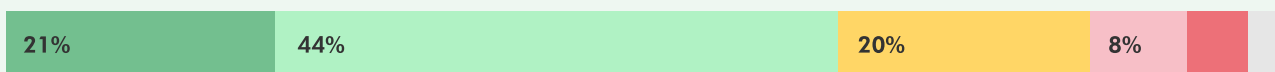
#### Qu'est-ce que l'élevage de précision ?

L'élevage de précision est l'utilisation conjointe de capteurs et des technologies numériques et cognitives afin de renseigner l'éleveur sur l'état de santé de son troupeau ou d'un animal en particulier et ainsi lui permettre la mise en œuvre de mesures de correction, de prévention ou d'amélioration. Les données recueillies par les objets connectés sur les animaux ou dans les bâtiments sont transmises à des data center qui les stockent, les interprètent et émettent des alertes ou des préconisations. Le vétérinaire a toute sa place dans ce système lorsque des décisions médicales prophylactiques, métaphylactiques ou curatives s'imposent. Agrandissement des troupeaux, forte valeur ajoutée de la

production d'une vache laitière, suivis de reproduction et de santé individualisés de plus en plus exigeants, technologies matures, expliquent l'essor rapide de l'élevage de précision dans la filière lait.

Les technologies développées permettent à l'éleveur d'avoir accès à des paramètres sur ses animaux et son élevage qui lui auraient échappé dans d'autres conditions. Ces informations, éventuellement interprétées par des algorithmes facilitent sa prise de décision dans la conduite de son troupeau. Parmi les enjeux de l'élevage de précision on retiendra la surveillance fine des animaux, l'amélioration des conditions de travail de l'éleveur, l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et enfin la sélection génétique.

#### Éléments de débat : A l'horizon 2030, les activités de télémédecine vétérinaires se développeront (consultation en ligne, suivi de pathologies chroniques...)



D'une manière générale, les vétérinaires sont conscient du développement potentiel de la télémédecine, « C'est indéniable, et il faut là aussi imaginer des formations nouvelles dans ces domaines (pratique, limites, législation, ...) », « Indispensable dans les filières très spécialisées ou les clientèles sont éclatées », ...mais en tant qu'acteurs du changement, ils relativisent la portée et attendent un encadrement : « Le contact humain et physique restera un élément

majeur du diagnostic », « Les clients ont encore besoin de l'humain en face d'eux qui puisse compatir à leurs problèmes même s'ils concernent leur animal de compagnie » ; « La régulation est nécessaire ». Certains sont très réservés : « Un homme parle, un animal non ... l'examen clinique restera essentiel ».

Extraits de l'enquête VISION 2030 VETFUTURS, Avril / mai 2018.

## Deux exemples des transformations à venir

### Le projet Pet Insight

Le projet Pet Insight est une étude menée par le groupe MARS sur la santé des animaux de compagnie, conçue pour recueillir et interpréter les données de santé des chiens au sein des mille établissements de soins de la chaîne de cliniques vétérinaires Banfield, par le biais du collier connecté WHISTLE. Les chiens inscrits par leurs propriétaires dans l'Optimum Wellness Plan de Banfield sont invités à participer à un programme de recherche axée sur la technologie. Les participants reçoivent gratuitement un moniteur d'activité Fist WHISTLE FIT, un outil de suivi des animaux porté au collier, conçu pour capturer les données de compor-

tement et apprendre à classer une variété de mouvements qui peuvent caractériser le bien-être général d'un animal de compagnie. Il est également prévu de filmer les animaux chez eux de façon à valider les informations générées par les capteurs, 8000 propriétaires de chiens ont déjà donné leur accord. L'objectif est d'appareiller 200000 chiens. Mars va pouvoir constituer une formidable banque de données à très forte fiabilité et développer ses propres algorithmes d'interprétation, donnant ainsi une considérable avance à ses cliniques vétérinaires sur la concurrence.



## HOW IT WORKS

PHASE ONE COLLECT ►

◀ PHASE TWO COMPARE & UNCOVER

**BEHAVIOR**  
122 MINUTES OF ACTIVITY  
792 CALORIES BURNED

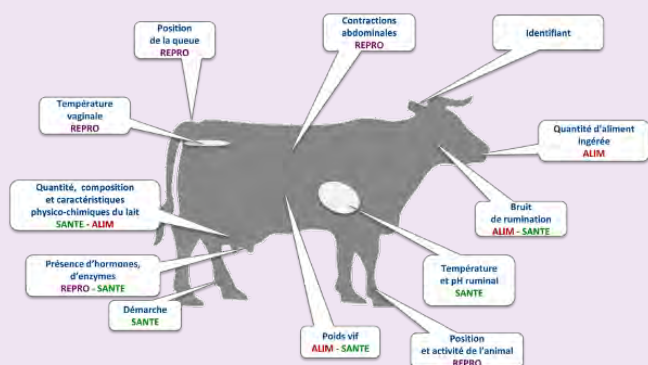


**WELLNESS**  
ON MEDICATION FOR ALLERGIES

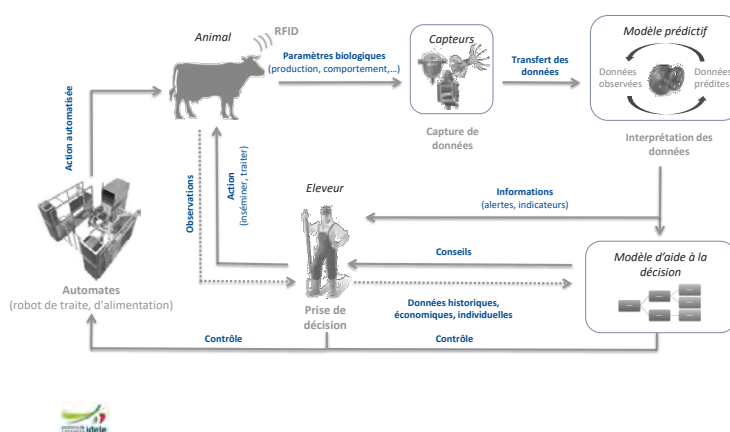
### Une nouvelle génération de robot de traite

Les robots de traite, environ 5000 dans les élevages en France, sont de véritables centres d'enregistrements sur la production, la consommation de concentrés, les caractéristiques du lait (qualité et indicateurs de la santé, la reproduction ou le métabolisme), le poids des animaux, les comportements, l'état corporel, ...

source : IDELE



## Robotique et élevage de précision



### LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



#### Levier 20 - Développer un cadre pour la télémédecine préservant la sécurité médicale et sanitaire

La profession vétérinaire doit pouvoir disposer d'une législation lui permettant de mettre en œuvre les actes de télémédecine. Cela nécessite un contrat de soins, le sui-

vi régulier de l'animal ou du troupeau avec des examens physiques réguliers et l'assurance pour le client que la permanence et la continuité de soins sont assurés.



#### Levier 21 - Associer de nouveaux métiers et adapter les métiers existants par la formation initiale et continue et les doubles cursus

L'apparition de nouveaux métiers et l'adaptation des métiers existants aux nouvelles technologies ne pourront se réaliser aux bénéfices des vétérinaires que si la formation - initiale et continue - contribue à ces changements. Il s'agit notamment de mettre en place des formations spécifiques au sein des établissements d'enseignement vétérinaire et des organismes de formation

continue, des modules de formation et de partenariat de formation avec des écoles ou des centres spécialisés et d'encourager les doubles compétences (vétérinaire/numérique, par exemple). Ces formations communes permettront de définir les places respectives de chacun dans les équipes pluridisciplinaires.



#### Levier 22 - Développer la culture de l'innovation au sein de la profession

Une bonne compréhension de ce qui se développe et de ce que cela signifie pour nos écosystèmes est un préalable. Il conviendra, par conséquent, de créer un langage commun et accessible notamment via des ressources partagées et présenter de manière concrète ce que cela signifie tout en informant et formant les vétérinaires. Il s'agit notamment de :

- Généraliser les rubriques innovations dans les revues
- Réaliser des livrets de présentation des nouvelles approches et applications, des innovations avec un

retour d'expériences : par exemple, un livret biotechnologies et génie génétique, un livret télémédecine vétérinaire, un livret big data, un livret intelligence artificielle ;

- Mettre en place progressivement des ressources multimédia (vidéo...) sur les changements et leurs impacts possibles.

Un tel levier ne peut prospérer qu'à la condition d'être porté par une entité ambitieuse, consensuelle au sein de la profession vétérinaire et dotée de capacité financière ou d'investissement.

## Favoriser l'innovation en matière de recherche et développement sur la base de l'intelligence collective de la profession vétérinaire

Les innovations scientifiques et technologiques en cours, fruits de la symbiose entre l'informatique, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle, l'open data et les big data, ... fourniront à brève échéance de nouvelles aides au diagnostic, des solutions de télémédecine ou de médecine prédictive efficaces et des nouveaux traitements. Face à ces innovations qui vont impacter la médecine et les entreprises vétérinaires, il apparaît que la profession est insuffisamment préparée et actrice du changement. A

l'horizon 2030, l'explosion des nouvelles technologies et des capacités d'analyse accroissent le potentiel et la précision de l'épidémiologie, du diagnostic vétérinaire, permettent le développement de la télémédecine et transforment la chirurgie. La médecine vétérinaire est plus précise, plus efficace. La biothérapie (vaccination, immunothérapie, cellules souches,...) sera au cœur des nouvelles solutions préventives et thérapeutiques ; des outils thérapeutiques émergent : nanoparticules, thérapie génique, molécules à effet sélectif.

### LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



#### Levier 23 - Développer une véritable recherche et développement et une ingénierie de l'offre vétérinaire au niveau européen

Elle visera notamment à évaluer et intégrer les objets connectés, les biotechnologies et les nanotechnologies au sein de la médecine vétérinaire.

Il convient d'engager une analyse des solutions permettant de mettre en place progressivement ce positionnement plus proactif du monde vétérinaire. Plusieurs outils sont évoqués et doivent être analysés : la créa-

tion d'une structure inter-entreprises avec un fonds d'investissement sur les technologies (de type lab ou incubateur), la création d'une plateforme nationale ou européenne des initiatives innovantes (les initiatives sont souvent connues avec retard), un concours d'initiatives innovantes ?



#### Levier 24 - Faire de la profession vétérinaire une partie prenante clé du développement des nouvelles technologies

Les innovations de l'offre vétérinaire de 2030 devront mettre les préoccupations éthiques au premier plan dans le cadre de l'arrivée de solutions thérapeutiques nouvelles, plus efficaces mais potentiellement plus coûteuses, ou des traitements complémentaires demandés par les propriétaires (phytothérapie,...) ainsi que pour la conception et l'offre de solutions santé nécessitant l'utilisation de données et la participation des propriétaires.

Les actions proposées :

- Intégrer les groupes de travail et projet de développement des nouveaux produits et process, de l'amont à l'aval (ex : matériovigilance) en tant que partie prenante « nécessaire », à l'instar des médecins dans le développement de l'e-santé
- Encourager les initiatives des confrères dans le domaine, faciliter l'expérimentation

- Développer des relations directes avec les grands acteurs du numérique pour connaître et comprendre leurs intentions dans le domaine (voire avancer ensemble)
- Développer des relations directes avec les entreprises françaises impliquées dans l'e-santé vétérinaire.



### Levier 25 - Mettre en place de nouveaux outils pour l'innovation

Au regard des enjeux, il convient d'étudier l'opportunité de créer un incubateur d'entreprise pour les start-up dans le domaine vétérinaire et, dans l'attente, coordonner

les dispositifs d'aide à l'innovation vétérinaire (sous forme de prix et de concours) et accroître leur visibilité dans la profession et au-delà.



## Le recrutement et la formation des vétérinaires demain, mieux accompagner l'étudiant (dans et hors l'école), des entreprises et des partenaires plus présents, des profils plus divers

### La formation aux métiers vétérinaires à l'horizon 2030

En 2030, la formation du vétérinaire associe fortement sciences fondamentales, sciences cliniques et sciences sociales. L'apprentissage du métier auprès des professionnels est renforcé grâce à un partenariat plus étroit entre les étudiants, les écoles nationales vétérinaires, les organismes de formation et les entreprises vétérinaires. Cette approche intégrée facilite l'insertion des jeunes vétérinaires et l'évolution professionnelle de tous.

A l'horizon 2030, la formation vétérinaire associe enseignement présentiel, outils et plateformes numériques.

La mobilité inter-écoles en France et à l'étranger est encouragée, et les doubles cursus se développent (écoles d'ingénieurs, de commerce,...). La mixité sociale est recherchée à l'amont.

L'offre de formation initiale accompagne l'évolution vers une plus grande diversité des profils et des débouchés : développement des compétences et profils de managers, experts et référents scientifiques (biodiversité, épidémiologie, biothérapie,...) spécialités vétérinaires, experts en production animale, etc.

### Éléments de débat : A l'horizon 2030, la formation vétérinaire associera enseignement présentiel, plateformes numériques européennes et mobilité inter-école en France et à l'étranger

Cette évolution en matière de formation est attendue par la plupart des vétérinaires. Si la trajectoire envisagée est globalement confirmée, les répondants

s'interrogent sur les modalités et les risques associés à cette évolution (éviction des étudiants moins aisés, etc.)

23%

48%

17%

7%

Les quelques commentaires des participants ci-dessous illustrent bien ces interrogations.

### QUELQUES COMMENTAIRES REPRÉSENTATIFS DE LA NATURE DES MESSAGES (SUR PRÈS D'UNE CENTAINE)

	Nous sommes très en retard dans ce domaine, il est vital de faire évoluer l'enseignement actuellement à la limite de l'archaïque dans l'intérêt des étudiants qui n'ont pas connu le monde sans internet.
	Espérons-le avec un équivalence de diplôme avec les USA, GB, Australie...cela rendra les études plus séduisantes !
	Il serait bien de ne pas attendre 2030 mais cela prendra surement beaucoup de temps vu la difficulté à réformer l'enseignement
	Quid de l'agilité des enseignants des ENV ?
	Ce serait bien , dans une Europe unie et forte que l'on puisse parler d'un diplôme avec les mêmes valeurs .
	Encore trop complexe à ce jour, mais ce serait un axe de développement intéressant.
	L'enseignement numérique est déjà une réalité mais mériterait d'être encore développé et mutualisé, c'est un fait. Il ne faudrait pas derrière cette formulation imaginer que faire circuler les étudiants d'une Ecole à une autre soit une réponse cohérente au manque de moyens actuel. Les modèles qui fonctionnent à l'étranger, sont des structures qui dans un même lieu concentre des spécialistes dans (presque) toutes les disciplines, parce que ce n'est que grâce à cette synergie que l'on peut intéresser les étudiants, stimuler leur envie de formation, leur envie de s'engager dans cette voie à la sortie de l'Ecole.
	Les stages et les échanges sont importants mais ils ne pourront pas tout remplacer... Il faut s'inspirer de ce qui marche chez nos voisins européens (royaume uni) ou américains ! Quant à l'étranger, c'est certes toujours intéressant d'aller voir comment font les autres. Avant d'investir dans des plates formes numériques, il faudrait déjà rénover les écoles

	En 2030 nous n'aurons que 20 ans de retard sur les autres pays qui s'y sont déjà mis, donc ça semble possible...
	Cela fermerait l'enseignement vétérinaire aux jeunes issus de milieux non aisés, j'espère que cela n'aura pas lieu!
	oui , mais.. rien ne vaut plus cher qu'un bon prof face à face qui transmet ses connaissances, sa passion et son engagement
	Attention à ne pas pénaliser les étudiants ayant moins de moyens financiers pour la mobilité inter-école et à l'étranger (logement, transport,...)

Extraits de l'enquête VISION 2030 VETFUTURS, Avril / mai 2018.

## Enjeux et orientations

Plusieurs enjeux majeurs sont retenus au regard des éléments de diagnostic, de la technicité des métiers et des évolutions de l'environnement professionnel qui font notamment ressortir le décalage important entre les aspirations des étudiants, leur insertion professionnelle et la réalité des activités sur le terrain<sup>56</sup> :

- Le premier enjeu concerne la connaissance de la réalité des métiers de vétérinaire
- Le deuxième enjeu concerne l'insertion des jeunes vétérinaires dans l'entreprise vétérinaire
- Le troisième enjeu vise à conserver l'unicité et l'excellence du diplôme vétérinaire, tout en maintenant une diversité de métiers et d'activités
- Le quatrième enjeu vise à prendre en compte le bien-être des étudiants et leurs compétences non

cognitives<sup>57</sup>

- Le cinquième enjeu vise à développer l'attractivité de la santé publique vétérinaire par une approche transversale de la santé et le concept « une seule santé »

Les leviers pour l'action se focalisent sur les modalités de recrutement et le profil des futurs professionnels, sur leur formation et leur insertion professionnelle. Les principales recommandations sont axées sur les modalités du recrutement des étudiants dans les écoles vétérinaires, sur les stages, sur les relations maître de stage-enseignants, sur le développement des compétences non cognitives, sur la communication métiers et sur l'insertion professionnelle.



### « Plus tard je veux être vétérinaire »

Extrait de la contribution de Renaud Berger, docteur vétérinaire, membre du comité de pilotage Jeune de VetFuturs France<sup>58</sup>.

Voici une phrase que bon nombre d'entre nous avons prononcée il y a plus ou moins longtemps et qui a pris définitivement tout son sens lorsque que l'obstacle du concours a été franchi ou le jour où la thèse a été soutenue. Mais alors que nous avons tant attendu ce moment et éprouvé une telle fierté en devenant enfin vétérinaire, il apparaît ensuite que certains se détournent de cette voie, pourtant tellement désirée au départ. Devenir vétérinaire était « un rêve de petite fille », être vétérinaire ne sera plus qu'un souvenir ou un sacerdoce. Parmi les nombreux témoignages de nos jeunes consœurs et confrères en difficultés voire en détresse, la découverte trop tardive des réalités du

métier est une explication récurrente pour justifier leur situation. En effet, s'imaginer vétérinaire correspond à un idéal subjectif dans lequel on projette facilement ses envies sans les confronter d'emblée aux réalités du monde professionnel qui nous attend (...) Il s'agit de permettre aux jeunes vétérinaires de s'intégrer dans notre monde professionnel en évitant ce choc et la désillusion froide et silencieuse des premières expériences. Il s'agit d'une réflexion intime avec des enjeux d'épanouissement à court et à long terme dans notre pratique quotidienne. Il s'agit d'un accompagnement bienveillant pour que chaque vétérinaire puisse exercer pleinement son métier dans le respect de son

<sup>56</sup> Voir notamment Le Livre bleu VETFUTURS sur cette analyse. - <sup>57</sup> Compétences non cognitives : compétences qui relèvent du comportement et de l'état d'esprit, comme le souci du travail bien fait, la persévérance et la coopération, essentielles pour la réussite des individus, pendant leur scolarité et au-delà. Ensemble, les aptitudes cognitives, non cognitives et propres à tel ou tel emploi sont indispensables dans la vie professionnelle. - <sup>58</sup> Texte intégral : [http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2018/10/Livret\\_Reflexions\\_vetfuturs\\_CoPilJeunes\\_VDef.pdf](http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2018/10/Livret_Reflexions_vetfuturs_CoPilJeunes_VDef.pdf)

équilibre émotionnel. Il s'agit en fait de construire son projet personnel et professionnel. Le projet personnel et professionnel est tout d'abord une connaissance de soi-même. Déterminer ses forces et ses faiblesses avec lucidité permet de savoir qui nous sommes et ce dont nous sommes capables, afin de faire des choix pertinents à chaque moment de notre parcours (...). Ainsi, instaurer l'habitude de cette introspection permet avant tout de générer à terme le souci de soi. Or, le vétérinaire passionné aura facilement tendance à s'oublier et deviendra ainsi vulnérable : dans sa démarche empathique envers les propriétaires d'abord et dans son investissement auprès des animaux qu'il soigne ensuite (...).

Par ailleurs, le jeune vétérinaire doit aussi appréhender l'environnement dans lequel il évoluera toute sa vie professionnelle. Pour cela, il est nécessaire d'y confronter sa personnalité au plus tôt, afin d'évoluer à mesure que l'on progresse. Il est en effet important de multiplier les expériences pour élargir sa vision du contexte et définir soi-même son cheminement en alternance entre le terrain et la formation théorique. Lors de ses expériences, il faut aussi que le jeune vétérinaire fasse pour apprendre, en engageant sa responsabilité dans ses actes, plutôt que d'apprendre pour faire, en restant dans la posture prudente de l'élève, à condition aussi que le maître sache l'encadrer avec finesse. En effet, au contraire des exigences ténues inhérentes à la pratique quotidienne de la médecine, le droit à l'erreur est primordial lorsqu'un novice s'engage dans une nouvelle voie, car c'est bien

souvent lorsque l'on se trompe que l'on se découvre et que l'on perçoit les subtilités de son métier. Il est donc nécessaire pour cet aspect d'être accompagné : les premières gardes, premières chirurgies ou échecs thérapeutiques et euthanasies sont par nature des moments forts, stressants voire douloureux. Les premiers échanges tendus avec un client ou un confrère sont aussi des étapes parfois difficiles mais malgré tout classiques et ne doivent pas anéantir toute la confiance durement acquise ou briser la dynamique positive enclenchée au préalable. Si une partie des vétérinaires parvient à surmonter ces épreuves, seul ou bien accompagné, il est fondamental qu'aucun n'y soit exposé sans aide et qu'un ou plusieurs interlocuteurs privilégiés soient présents pour partager, désamorcer et anticiper ce genre de situations délicates associées à la découverte du monde vétérinaire. Ainsi, le mentorat ou parrainage, ou de nouvelles approches d'accompagnement par les acteurs de la profession, sont autant de méthodes possibles pour soutenir le jeune vétérinaire dans l'exploration de son environnement, afin qu'il trouve la place qui est la sienne, au regard de ses qualités humaines et de ses aspirations personnelles, mais aussi à partir de la connaissance des réalités de notre métier. Le développement du projet personnel et professionnel doit en effet permettre à chaque vétérinaire de donner du sens à chacune de ses recherches de stage ou d'emploi, et être finalement au service de la compréhension du rôle qu'il souhaite occuper au sein de la grande famille vétérinaire (...).

## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



### Levier 26 – Anticiper les besoins en termes de diplômes et adapter les offres de formation

Pourquoi ? Pour compenser l'augmentation de l'exercice à temps partiel, la réduction des temps de travail et garder un nombre d'ETP (équivalent temps plein) efficace<sup>59</sup>.

On l'a vu, les évolutions sociétales placent l'environnement, l'homme et l'animal au cœur des préoccupations de la population, offrant une opportunité à la profession de se positionner en acteur des trois santés, humaine, animale et environnementale. De nouvelles missions et de nouveaux métiers sont déjà ou seront à portée du diplôme vétérinaire. Il s'agit donc également de permettre la diversité des métiers vétérinaires autres que l'exercice de la médecine et la chirurgie des animaux et favoriser le projet professionnel de chacun tout en maintenant un exercice libéral suffisant.

Conjointement, la démographie vétérinaire continue de progresser. Chaque année, plus de 800 nouveaux vétérinaires sont inscrits au tableau de l'Ordre, dont 60% environ sont formés dans les quatre écoles vétérinaires françaises, les autres étant issus d'écoles ou d'universités de pays européens. Actuellement, l'Ordre compte

plus de 18 300 inscrits, exerçant dans près de 7 300 établissements vétérinaires. Au-delà, il est estimé que 22 000 vétérinaires usent de leur diplôme à titre professionnel en France, dans les départements et régions d'Outre-Mer et dans les collectivités d'Outre-Mer. La profession est confrontée à des problèmes de recrutement dans tous ses métiers. Ce phénomène se révèle très hétérogène en fonction de la particularité et de l'attractivité des territoires et des espèces soignées. Il est accentué dans les territoires ruraux, posant la question du maillage vétérinaire et de l'efficience des plans de maîtrise sanitaire, notamment en situation de crise.

Pour répondre à cette situation, des mesures ont déjà été prises, se traduisant par l'augmentation du nombre de places dans les écoles nationales vétérinaires françaises (640 places au concours 2020.) Cette solution ayant été mise en œuvre récemment, les premières promotions « augmentées » sont arrivées sur le marché du travail à l'été 2018, elles sont suivies d'une deuxième vague à l'été 2023. Il convient que cette augmentation du numérus clausus soit modifiable, compte tenu des

<sup>59</sup> Le profil sociologique vétérinaire se transforme, les jeunes ayant un rapport au travail très différent de leurs aînés. L'équilibre vie privée / vie professionnelle a désormais remplacé l'abnégation et la disponibilité. Sans sombrer dans la caricature, il est admis dans la profession que, pour remplacer un baby-boomer capable de travailler 60 à 80 heures par semaine, il faudra 2 milléniums.

interrogations portant sur l'évolution de l'offre de formations en Europe, et du manque de visibilité des scénarios d'évolution des besoins de vétérinaires dans les territoires, notamment en productions animales.

De manière à prendre en compte l'ensemble de ces transformations et leurs incidences à court, moyen et long terme, une mission prospective a été confiée à la société Phylum en mai 2019. Il s'agissait d'évaluer

quantitativement et qualitativement les diplômés vétérinaires dont la France a besoin pour satisfaire la demande en santé animale, environnementale et de santé publique vétérinaire. Les résultats de ce travail ont été publiés fin 2019. Cet outil va permettre à la profession de mieux anticiper les changements d'environnement et de réaliser des simulations en fonction de différentes hypothèses d'évolution d'activité.



## Levier 27 - Réduire la durée globale des études, de manière à s'harmoniser avec les autres pays européens

Il s'agit d'harmoniser la durée des études en France avec celles des pays européens où la durée moyenne des études est de 5,5 ans. Il s'agit également de favoriser

et faciliter la poursuite d'études universitaires (doctorat, ...) et l'accès aux spécialisations (DESV, Board européen ou américain).



## Interview de Christophe Degueurce

Directeur de l'ENVA

### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

J'ai le sentiment que la profession vétérinaire a devant elle un bel avenir et je ne suis en rien inquiet à l'échelle de la communauté, ce qui n'empêchera pas qu'elle vive les inévitables péripéties que connaît toujours un corps social placé au cœur de la société avec laquelle elle interagit. C'est une profession recherchée, reconnue pour ses compétences intellectuelles et techniques, pour sa capacité à mobiliser une démarche diagnostique et probabiliste assez particulière, qui place le pragmatisme et l'efficacité au cœur de son action. Ce sont des atouts majeurs qui devraient maintenir l'attrait que lui portent clients et décideurs, même si la communauté professionnelle peut avoir un sentiment de fragilité, que je mets sur le compte d'une forme de culture de ce corps social.

### Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à lancer ?

Ce que je perçois, c'est le sentiment de fragilité des individus, peinant à recruter, parfois envahis d'un sentiment de déclassement, soumis à une société de plus en plus brutale, y compris par voie numérique ; ce sentiment d'oppression touche particulièrement les praticiens. Je crois que l'enjeu fondamental pour la profession, c'est de s'affranchir du poids de l'histoire qui, couche après couche, a imposé la situation actuelle et de mettre en œuvre des réformes de nature à soulager les individus et à accroître la dynamique de reconnaissance de la profession. Je n'ai pas vocation à porter un jugement sur tous les aspects mais je suis fondé à avoir un avis sur la formation, qui conditionne en grande partie la typologie des vétérinaires de demain. Il nous faut répondre à la question de la quantité et de la qualité des vétérinaires formés en faisant fi du passé et en ayant le courage de remettre en cause nos modalités de fonctionnement et de recrutement.

### Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux vétérinaires ?

J'avoue peiner à voir dans la télémedecine une opportunité majeure, peut-être à tort, ceci du fait du caractère très sensoriel de l'abord à l'animal et au troupeau. En revanche, l'intelligence artificielle s'imposera très certainement à nous et, comme la mécanique financière qui dicte aujourd'hui les possibilités de croissance des

systèmes de soins, ne pas être pleinement présents sur ce secteur nous mènera à un état de dépendance, voire de subordination. Nous avons la chance d'avoir des jeunes brillants ; il faut dépasser ces discours stériles d'opposition entre praticiens et non praticiens - le terme de « perdus » a même parfois été utilisé à l'égard de ceux qui ne pratiquent pas - et former beaucoup de jeunes, de façon différenciée, avec l'ambition d'occuper des secteurs stratégiques. Le succès du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire dans sa prise en main de postes de haute responsabilité me semble révélateur de notre potentiel.

### Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?

J'avoue n'en voir qu'une aujourd'hui : l'épuisement des individus, générateur de stress, de repli sur soi, ceci dans un contexte de relative paupérisation de la profession. Il me semble donc prioritaire de soulager les praticiens, tout en sachant que la situation actuelle est faite d'erreurs collectives qui ont vingt ans d'âge et que le volant de changement se comptera en années ou en dizaines d'années.

### Y a-t-il, selon vous, une action à mettre en place dès que possible ?

La priorité absolue me semble être de mener une étude démographique de grande amplitude visant à dessiner les situations actuelle et future de la profession, de décider des besoins et des moyens d'y répondre, de ne pas s'empêcher de proposer des réformes rompant avec le passé comme le recrutement des étudiants post-bac avec une évaluation des motivations, la réduction de la durée des études, la recherche d'une plus grande diversité sociologique et territoriale des étudiants recrutés, la différenciation des parcours... La réforme du baccalauréat nous offre une opportunité rare.

### Si vous aviez un pouvoir spécial, que choisiriez-vous de changer ou de créer ?

Si j'avais un pouvoir spécial, j'aimerais qu'il me donne la possibilité d'être iconoclaste, qu'il me permette de penser en dehors des schémas convenus qui s'imposent chaque jour à nous. Dans ce monde idéal, une large part de la formation serait laissée au développement et aux projets personnels, l'académisme des études serait réduit en faveur des mises en situation, mimant la vie d'un vétérinaire, le mirage des compétences au premier jour ne serait pas imposé à tous et, là où nous aurions besoin de 100 praticiens, nous formerions 120 personnes pour assurer la diversité de profils garantissant l'influence de la profession dans notre société.





## Levier 28 - Mettre en place un entretien de motivation lors du concours d'entrée en écoles nationales vétérinaires pour les candidats admissibles

Lors de l'assemblée générale de l'EAEVE ou AEEVE (European Association of Establishments for Veterinary Education / Association européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire) à Zagreb en juin 2019, le professeur Peter Holm, responsable de la faculté vétérinaire de l'université de Copenhague a présenté les résultats d'une enquête qu'il a menée avec le professeur Thomas Lütz de la faculté vétérinaire de l'université de Zürich sur les modalités d'admission des étudiants vétérinaires en Europe.

Une sélection est certes nécessaire du fait qu'il y a plus de candidats que de places, mais également pour choisir les étudiants les plus capables de suivre le cursus vétérinaire et de devenir de bons vétérinaires.



Treize pays ont été scrutés : Suisse, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Finlande, Suède, Allemagne, Espagne, Pologne et France. Autant de pays, autant de modes de sélection : entretien de motivation, notes de

l'enseignement secondaire, examen, concours, tests d'aptitude, tirage au sort, ... !

Qu'en est-il alors de la valeur prédictive de ces modes de sélection selon les professeurs Holm et Lütz ? Celle-ci est bonne pour ce qui concerne les aptitudes précliniques et académiques, mais mauvaise pour les aptitudes cliniques et les compétences professionnelles. Par conséquent, un nombre croissant d'établissements évalue désormais le raisonnement et les capacités d'analyse critique des candidats tandis que certains testent également leurs capacités personnelles en termes de communication et de collaboration. Le professeur Holm a conclu sa présentation ainsi : « prenez les tout meilleurs élèves du secondaire, et ne retenez que ceux qui ont su démontrer leurs compétences personnelles non techniques lors d'entretiens portant sur le savoir-être, la communication, la motivation, etc. » et de citer Hulsman et coll. "It takes more than high marks to make a good doctor".

### Outils de sélection

Établissement	Système de QUOTA	Examen Lycée (réussite/GPA)	Examen national d'inscription (score)	lettre de motivation	test d'admission au programme (test d'aptitude)	Programme spécifique Entretiens	Autres méthodes de sélection
Vetsuisse	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Vienne	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Gand	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Copenhague	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Londres	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Helsinki	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Utrecht	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Uppsala	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Berlin et Hannover	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Murcie	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Wroclaw	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé
Alfort	utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé	utilisé	non utilisé	non utilisé

 utilisé  
 non utilisé

The selected establishments have participated in a workshop on Admission at VetSuisse Faculty in 2018 or been visited by one of the authors as part of an ESVET-visitation program. Source : Holm, P., & Lutz, T. (2019). Student admission practices in Europe. Annual General Assembly of European Association of Establishments for Veterinary Education, 30-31 May 2019, Zagreb

<https://www.eave.org/esevt/ser-and-visitation-report-of-visited-establishments>, 2019

Un exemple d'épreuve d'évaluation des travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) <http://www.scei-concours.fr/tipe.php> déjà utilisée dans certains concours.

L'épreuve a une durée globale de trente minutes, et se dé-

coupe en deux parties ; quinze minutes de présentation par le candidat de son TIPE, suivies de quinze minutes d'échange avec les examinateurs. Cette épreuve permet au candidat de présenter son travail ainsi que la méthode de travail employée durant l'année scolaire écoulée. L'évaluation finale tient également compte de la présentation, de l'échange avec les examinateurs ainsi que des éléments saisis en ligne durant les différentes phases. Le test dans sa forme actuelle ne semble pas prendre en compte la motivation de l'étudiant pour exercer la profession, ni les raisons pour lesquelles il veut être vétérinaire (engagement citoyen ?) et s'il sait exactement à quoi correspond l'activité vétérinaire ; de plus aucun professionnel vétérinaire n'est présent durant l'entretien.

Ces trois premiers leviers contribuent à accroître la diversité du recrutement. La diversité des profils des futurs vétérinaires face aux transformations de la société et aux besoins des entreprises serait ainsi établie : en amont en favorisant la mixité sociale et en contrôlant

la connaissance de la réalité des métiers, en aval en favorisant les compléments de formation techniques ou managériales voire la spécialisation en relation avec l'insertion professionnelle.





### Levier 29 – Favoriser les expériences de terrain avec un encadrement approprié

Il s'agit de développer les expériences pendant le cursus, par exemple les stages tutorés et de renforcer les échanges maîtres de stage / enseignant-chercheur / étudiant.

La contribution du réseau des établissements de soins

vétérinaires et des entreprises liées à la santé animale ou l'alimentation, à la formation initiale doit être mieux utilisée et formalisée. Les objectifs de ces périodes définis en commun entre les enseignants et les entreprises d'accueil.



### Levier 30 - Favoriser la création et l'implémentation d'un passeport de compétences

Dès la première année et tout au long du cursus qui permettrait à l'étudiant de mieux construire son projet

professionnel et d'améliorer son apprentissage au sein de l'école et en stages.

Le projet COMPET-VET est un projet commun aux quatre écoles. Il vise à construire un portfolio de compétences individuel et sécurisé, permettant à chaque étudiant vétérinaire de tracer les situations professionnelles réelles ou simulées qui lui permettent d'acquérir progressivement l'ensemble des compétences figurant dans le référentiel de formation.

C'est un outil numérique qui participe à la gestion de l'acquisition des compétences, sous la forme d'un tableau de bord permettant d'en visualiser le suivi puis la validation par les équipes pédagogiques. L'outil intègre notamment l'ensemble des compétences cliniques acquises durant les rotations cliniques dans les CHUV et les formations pra-

tiques externes (stages.)

Il sera constitué d'un ensemble de deux outils :

- COMPET-VET éval : pour aider les enseignants dans l'évaluation des compétences des étudiants
- COMPET-VET suivi : pour visualiser l'acquisition des compétences par les étudiants, enseignants, etc., tout au long du cursus pour la délivrance du diplôme d'études fondamentales vétérinaires, voire au-delà pour l'année d'approfondissement en fonction des options choisies par la suite.

Calendrier : fin 2019 pour suivi, et rentrée 2021 pour évaluation



### Levier 31 – Favoriser le mentorat et développer les réseaux des alumni

A l'instar des autres professions à apprentissage long, la profession vétérinaire incite au développement du mentorat : actions de sensibilisation des jeunes et des anciens, appui à la mise en place de plateforme de mise en relation, guide de bonnes pratiques et retours d'ex-

périence.

Parmi les actions soutenues, figure celle de "Louveto", plateforme de mentoring et d'information pour les jeunes vétérinaires.

Louveto est une plateforme de mentoring et d'informations aux jeunes vétérinaires créée par une étudiante vétérinaire d'ONIRIS en collaboration avec trois autres personnes aux compétences variées (informatique, communication, animation/brainstorming.) L'objectif est d'améliorer le quotidien des vétérinaires en mettant en place un système de mentoring au sein de la profession.

La volonté des fondateurs de Louveto est :

- que chaque Louveteau puisse avoir la chance d'être guidé dans sa vie professionnelle par un vétérinaire plus expérimenté.
- que chaque Mentor puisse avoir la chance de côtoyer des idées et projets nouveaux auprès de la relève des vétérinaires.
- que ces liens professionnels soient les plus durables et bénéfiques possible
- qu'une aide informative soit apportée aux jeunes vétérinaires concernant les difficultés de la pratique vétérinaire, ainsi que les solutions possibles pour s'en protéger.





### Levier 32 - Favoriser le développement des facultés cognitives et non cognitives chez les étudiants

Il s'agit notamment de développer les capacités suivantes dans le cadre de la formation et des situations de stages :

- La communication verbale et non-verbale, la gestion des émotions et l'intelligence émotionnelle, la gestion du stress et la prévention du surmenage,
- La gouvernance et le management, l'esprit d'équipe, le leadership, les compétences interpersonnelles, la gestion des conflits,
- La compassion et l'empathie, l'esprit critique, la curiosité, la confiance en soi, la motivation et la persévérance.



## « Imposer une voix vétérinaire forte et écoutée » : leadership et communication

Au regard des profondes évolutions de la société concernant ses relations à l'animal, la commande publique (enjeux de santé publique, biodiversité, ...) les comportements et les attentes des propriétaires d'animaux, il est nécessaire de faire reconnaître le rôle essentiel des vétérinaires au cœur des trois santés « animal, homme et environnement », en tant que scientifique, référents influents et écoutés. L'ambition est que les vétérinaires soient considérés dans la société comme des acteurs de premier plan pour la santé, la bientraitance et le bien-être des animaux et sur les questions de biodiversité. Cette expertise se doit d'être reconnue par l'État, le public et les parties prenantes. La méconnaissance par le grand public, mais aussi par les décideurs, du rôle des vétérinaires s'explique notamment par le fait qu'ils sont peu présents en tant que référents scientifiques dans les débats publics sur les relations homme/animal. Ainsi il n'existe pas de porte-parole officiel, ni même de vétérinaire médiatique, ni de discours effectivement audible des vétérinaires concernant les grands enjeux actuels sur lesquels ils sont tout à fait légitimes : questions sanitaires, bien-être animal, biodiversité, antibiorésistance, zoonoses... Leur rôle en matière de santé publique, « une seule santé, une seule planète », doit être expliqué. Il s'agit aussi que les activités vétérinaires soient connues et comprises par la société. Le métier de vétérinaire est en effet souvent réduit à celui du praticien soignant les animaux de compagnie et des animaux sauvages emblématiques. Cette vision, véhiculée notamment par les médias, est réductrice de la diversité des métiers et des activités vétérinaires. Selon différentes enquêtes, les vétérinaires eux-mêmes considèrent que le public n'est pas conscient de la diversité de leurs actions, par

exemple en matière de santé publique ou d'hygiène alimentaire. Les vétérinaires ont un rôle unique en matière de santé publique. Ils sont quasiment tous détenteurs d'une habilitation sanitaire, qui leur permet d'effectuer un certain nombre d'actes visant à empêcher ou anticiper l'apparition de maladies infectieuses : vaccins obligatoires, certificats d'exportation et d'importation, actes de prophylaxie, ...

Il apparaît nécessaire de former les leaders de demain des instances professionnelles vétérinaires et d'avoir des vétérinaires impliqués dans la vie de la cité (mairies, Assemblée nationale, Sénat, ...). Enfin, rien ne se fera sans une image positive de la profession vétérinaire par elle-même et un travail sur l'image des vétérinaires dans la société et les médias.

Il s'agit donc de :

- Redonner confiance aux vétérinaires dans leur légitimité en tant qu'experts de la santé animale, de la bientraitance, du bien-être animal et de la santé publique vétérinaire
- Organiser la prise de parole de la profession vétérinaire pour être efficace. Être proactif en communication et s'imposer dans le débat public pour les sujets concernant la profession
- Accroître la visibilité de la profession vétérinaire
- Faire connaître les différentes facettes de la profession et les rôles positifs/contributions pour la société dans son ensemble
- Augmenter les capacités d'influence dans la société de la profession et encourager les vétérinaires à s'investir dans la vie de la cité.



### « Vet Futures and Leadership » par Anthony Roberts

Director of Leadership and Innovation, Royal College of Veterinary Surgeons, London

**Pourquoi le leadership était-il une de vos préoccupations lorsque vous avez lancé « Vet Futures » au Royaume-Uni ?**

Le projet VetFutures (VF), initiative conjointe du Royal College of Veterinary Surgeons et de British Veterinary Association, a révélé que, jusqu'à présent, la profession vétérinaire n'avait pas mis l'accent sur le leadership, les capacités managériales et de commandement.

D'une part nos travaux ont montré que 90% des vétérinaires interrogés considéraient leur travail stressant et que la diminution du stress était la priorité pour beaucoup d'entre eux. Une des causes du stress est le manque de maîtrise. Or les compétences en leadership aident les gens à comprendre ce qu'ils peuvent maîtriser et ce qu'ils ne peuvent pas maîtriser, et comment y répondre.

D'autre part, nous avons relevé que 50% des récents diplômés étaient insatisfaits de leur carrière et 10% souhaitaient quitter la profession. Les personnes diplômées depuis cinq ans ou plus étaient encore moins optimistes. Désenchantement et mal-être sont liés. Le développement des compétences en leadership est un moyen d'aider les professionnels vétérinaires à construire des carrières durables et épanouissantes, permettant de développer leurs valeurs et leurs facteurs de motivation, et donc de prendre leur vie en main.

**Quelle est l'action la plus importante à mettre en place par la profession vétérinaire ?**

Nous devons souligner que, qu'ils s'en rendent compte ou non, tous les professionnels vétérinaires sont des leaders et sont quotidiennement confrontés à des défis.

Nous devons promouvoir la réflexion sur l'image de soi (self reflection est une thérapie britannique) ou l'autoanalyse et le développement des compétences en leadership en tant qu'éléments essentiels de la formation continue des vétérinaires, et leur fournir les moyens nécessaires pour réaliser ce développement.

**Qu'avez-vous réalisé jusqu'à présent ?**

La réalisation la plus importante a été le programme en ligne de leadership vétérinaire « Edward Jenner », accessible gratuitement fin 2018.

Le programme, développé avec la National Health Service Academy, vise à soutenir le développement des compétences de leadership au quotidien pour les vétérinaires. Il repose sur une version développée pour les médecins, déjà utilisée par 55 000 personnes à travers le monde.

La clé du succès du programme est une pièce dramatique sonore

« Glenvern » qui suit le quotidien de plusieurs vétérinaires fictifs vivant et travaillant dans le comté de Glenvern. La pièce a été conçue pour créer des lieux, des événements et des personnages que tous ceux qui travaillent dans un environnement vétérinaire trouveraient familiers. Au début de chaque session, les participants consacrent dix à vingt minutes à écouter ces « vétérinaires en exercice » afin d'explorer leurs comportements et leurs réponses de dirigeants dans des contextes vraisemblables que l'auditeur comprend immédiatement. Avec cette approche novatrice, 5 000 personnes dans 130 pays ont entrepris le programme au cours de la première année. Selon

les avis, pour 95% des participants « le programme les a préparés à devenir des leaders plus efficaces » et l'évaluation montre une amélioration significative de la capacité à susciter des niveaux de motivation et de performance élevés chez les collègues des participants. Cette initiative a récemment été finaliste du prestigieux prix « Evidence in Practice » décerné par la Fondation Européenne pour le Développement du Management (EFMD) en 2019. L'accès au matériel de cours est gratuit et une nouvelle cohorte du programme a démarré en octobre 2019. Pour tout renseignement : [www.rcvs.org.uk/edwardjenner](http://www.rcvs.org.uk/edwardjenner)



## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



### Levier 33 - Une marque commune pour fédérer la profession : « Vétérinaire : pour la vie, pour la planète »

Cette nouvelle identité visuelle explicite la place importante du vétérinaire dans la société. Le logo avec ses trois couleurs symbolise les trois santés animale, humaine et environnementale. Le slogan « Vétérinaire : pour la vie, pour la planète » souligne le fait que le vétérinaire n'est pas seulement le médecin des animaux, mais qu'il est au carrefour de ces trois santés. Il évoque toutes ces actions en faveur de la santé publique et de la protection de la biodiversité que le vétérinaire fait depuis longtemps, mais qu'il ne revendique pas.

« Vétérinaire : pour la vie, pour la planète » est destiné à fédérer tous les vétérinaires. Elle démontre la volonté de parler d'une seule voix et de mettre en place des actions communes. Elle doit servir de bannière de reconnaissance pour les vétérinaires, de symbole permettant de regrouper des individus et des associations professionnelles qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ou d'avoir des projets communs. Il s'agit aussi de permettre aux vétérinaires de se réapproprier leur image positive en leur faisant prendre conscience de leur rôle et de leurs contributions envers la société (biodiversité, santé publique, bien-être animal, relations homme/animal/environnement).



### Levier 34 - Des événements pour débattre des enjeux d'avenir avec notre écosystème et nos partenaires tout au long de l'année

Les institutions de la profession vétérinaire se coordonnent pour proposer des événements complémentaires pour dialoguer et débattre au sein de l'écosystème vétérinaire. Ces événements rythment désormais les relations entre le monde vétérinaire et les parties prenantes (décideurs, élus de la nation et des territoires, société civile, professionnels de l'animal).

Une **journée nationale vétérinaire** sera organisée chaque année. Sa première édition "Animal, homme, environnement : le vétérinaire, une sentinelle au carrefour du vivant" a eu lieu le 7 février 2019. Elle a réuni plus de 400 personnes autour de trois thèmes :

« Le vétérinaire acteur des trois santés. De la recherche à l'usage raisonné des médicaments : focus sur les antibiotiques »

« Le vétérinaire au cœur de la biodiversité. Prévenir, protéger, préserver »



«



Quelle place pour les animaux dans l'écosystème urbain ? Le vétérinaire, gardien des équilibres ». Elle avait pour objectif de faire entendre la parole des

vétérinaires dans le débat public sur les questions de société directement liées à la profession, comme la bien-être animale et la biodiversité.



La présence vétérinaire au **salon international de l'Agriculture**, avec un stand dédié à toute la profession, est désormais un rendez-vous d'influence reconnu.

Différents événements régionaux et nationaux tels que le congrès national de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC), les journées nationales des Groupements Techniques Vétérinaires (GTV), la journée annuelle de l'Association Vété-

rinaire Equine Française (AVEF), France Vet, sont autant d'événements récurrents de formation continue qui rassemblent les vétérinaires autour de sujets scientifiques et professionnels d'intérêts ou d'actualité. Il faut mentionner également la participation vétérinaire aux congrès thématiques, par exemple l'université d'été de la e-santé à Castres, avec une journée dédiée à l'e-santé animale. Enfin la déclinaison d'une journée nationale vétérinaire dans les écoles est à l'étude.



### Levier 35 - Une présence renforcée auprès du grand public et des décideurs

Trois actions concrètes sont proposées :

Faire connaître au grand public et aux décideurs les différents métiers de vétérinaires et les contributions de la profession au bénéfice de la société. Le vétérinaire ne s'occupe pas uniquement de soigner les animaux malades, en urgence. Il s'occupe aussi de prévention et de prendre soin d'un animal tout au long de sa vie (alimentation, éducation, hygiène, ...) En santé publique, le vétérinaire s'occupe d'hygiène alimentaire : toutes les viandes et les produits issus d'animaux sont inspectés par les services vétérinaires de manière à garantir leur salubrité. Les vétérinaires interviennent aussi pour préserver la biodiversité et lutter contre la disparition des espèces animales. Les actions des vétérinaires en recherche, dans l'armée, en tant que conseil pour la bonne insertion des animaux dans les villes, sont aussi à citer. Pour objectiver tous ces rôles et montrer la réalité des différentes facettes de l'exercice vétérinaire, un projet de kit pédagogique à destination des collègues et des lycées est à l'étude. Il serait mis à disposition des confrères animant des forums scolaires et diffusé dans les centres d'information et d'orientation. Pour favoriser l'orientation, la connaissance des métiers, des parcours

auprès des étudiants et professionnels, la communication Internet sera mobilisée.

Contribuer à une relation respectueuse clients-vétérinaires. Dans tous les cabinets vétérinaires, il est proposé que soit présente une charte du vétérinaire et de ce qui est attendu de la part des propriétaires. Ce serait un document déclinant les actions générales et les devoirs déontologiques des vétérinaires d'un côté et de l'autre, les attentes de bon comportement du propriétaire de l'animal. Il s'agit également d'informer la clientèle, de l'associer davantage aux soins et de prévenir les incivilités et agressions. Cette action doit être relayée via les réseaux sociaux, des campagnes d'affichage, des dépliants, ...

Être proactif auprès des médias, avec l'activation d'une cellule de communication, couplant anticipation et influence, commune au sein de la profession. Il s'agit d'anticiper les sujets d'actualités impliquant potentiellement le monde vétérinaire, de communiquer en média et de concert entre organismes sur les réalisations vétérinaires (ex : maladies émergentes, lutte contre l'antibiorésistance, ...)





### Levier 36 - Développer le leadership vétérinaire

La question du leadership vétérinaire n'est pas réservée à une élite. Les vétérinaires sont quotidiennement confrontés à des défis de leadership : ils sont en interaction régulières et parfois complexes avec de nombreuses parties prenantes (collectivités locales, associations, représentants de l'élevage, ...) Le développement des compétences en leadership doit aider à fournir aux professionnels vétérinaires les ressources nécessaires

pour travailler et prospérer dans un environnement de plus en plus complexe et prendre en main leur propre avenir.

Le projet clé, déjà mis en œuvre au Royaume-Uni par la profession vétérinaire, sera le développement d'une formation en ligne sur le leadership appliqué au monde vétérinaire.



### Levier 37 - Préparer et accompagner l'émergence des leaders vétérinaires de demain

Les approches innovantes, la compréhension des attentes sociales émergentes, l'esprit d'initiative sont très présents chez les jeunes générations. La plupart des initiatives innovantes dans le monde vétérinaire sont le fait de jeunes vétérinaires, comme dans bon nombre d'autres secteurs aujourd'hui. Les leaders ne sont plus seulement des « décideurs » ou des « représentants », mais aussi et surtout ceux qui inspireront les actions, les visions et les projets de demain.

Il apparaît donc primordial de créer les conditions per-

mettant aux « jeunes leaders » de trouver leur place dans les institutions et de faciliter l'expression de celles et ceux qui souhaitent jouer un rôle en faveur du corps professionnel des vétérinaires. C'est dans cet état d'esprit que Vefuturs France a souhaité adosser au comité de pilotage l'expertise de jeunes vétérinaires réunis en un « comité junior ».

# L'entreprise vétérinaire : management, pla

## Adapter l'entreprise vétérinaire et son management aux attentes des salariés

À l'horizon 2030, les trajectoires professionnelles des vétérinaires seront probablement de moins en moins linéaires. Ces évolutions entraînent des besoins de passerelles entre les métiers vétérinaires, voire des possibilités d'évolution et/ou de reconversion professionnelle. Il s'agit également d'accompagner l'évolution des compétences de l'ensemble des équipes (vétérinaires, auxiliaires vétérinaires, ...). Chacun recherche un équilibre entre la vie professionnelle et vie privée. L'exercice collectif, voire collaboratif, s'en trouve renforcé.

### LEVIERS

38

Le bien-être au travail : premier levier du management du futur

39

Mentorat et collaboration intergénérationnel : deuxième clé du management futur

40

Des organisations tournées vers la relation client

## Vers des entreprises vétérinaires structurées et multidisciplinaires

Le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires deviendra la référence à l'horizon 2030. La structuration de l'entreprise vétérinaire entre ses différentes activités, process et acteurs devient une nécessité, y compris pour les structures de deux ou trois associés et le « vétérinaire solo ». Les tailles des entreprises s'accroissent et, de ce fait, les équipes se modifient en intégrant des profils aux compétences diversifiées.

### LEVIERS

41

Des associés engagés, une stratégie formulée et incarnée

42

Une chaîne de production de soins et de services organisée

43

Le rôle clef du management opérationnel et du back office non médical

## Les auxiliaires vétérinaires : un maillon clé pour l'avenir des entreprises et des services

À l'horizon 2030, dans un contexte de travail en équipe pluridisciplinaire et de process redéfini (back-office et front-office), le métier des auxiliaires vétérinaires sera plus diversifié, des délégations de soins encadrés pourront être mise en place.

### LEVIERS

44

Enrichir et faire évoluer la formation d'auxiliaire


45

Organiser la délégation de soins aux ASV sous réserve de formation

46

Encadrer les délégations

# ce des collaborateurs, structure, activités.

 Développer les approches entrepreneuriales et faciliter le positionnement des entreprises sur les nouveaux marchés

*Le développement des entreprises vétérinaires sera basé dans les prochaines années sur le développement et la valorisation des services et des actes, dans un contexte où la prévention, le bien-être de l'animal, les échanges avec les propriétaires partenaires de la santé de leur animal (voire leur éducation) deviennent des fondamentaux. La mission de conseil vient compléter celle des soins. La prévention prend sa place aux côtés du traitement. Ainsi, une plus grande diversité de modèles d'activités voit le jour.*

## LEVIERS

**47**

Répondre aux grands courants de consommation actuelle

**48**

De la prévention aux soins : le parcours de santé

**49**


Permettre à l'entreprise de développer les services de demain pour les animaux de compagnie

**50**

Étoffer l'offre de services vétérinaire pour les animaux de production en partant des nouveaux besoins des éleveurs

**51**

Accompagner tous les types d'entreprises et leurs dirigeants dans le développement de leur projet, et encourager les partenariats professionnels et interprofessionnels

 Mettre en place des partenariats «vétérinaires, éleveurs, collectivités territoriales, État» innovants pour un maillage territorial adapté à chaque bassin de vie

*En 2030, l'évolution des territoires nécessite de construire des offres vétérinaires adaptées, intégrant les besoins et les demandes de la pluralité des acteurs (éleveurs, collectivités territoriales) à l'échelle du bassin de vie.*

## LEVIERS

**52**

Trouver des solutions aux enjeux de permanence et continuité des soins, bassin de vie par bassin de vie

**53**

Résoudre le problème de l'accès aux données

**54**

Développer et faire connaître les dispositifs de contractualisation

**55**

Organiser l'activité en réseau entre vétérinaires et avec les autres professionnels (techniciens, inséminateurs, ...)

**56**

Développer le tutorat ainsi que les stages en cours de scolarité

Face aux modifications profondes des attentes et des comportements au travail dans la société française, face aux transformations des activités et métiers dans l'entreprise vétérinaire et, au regard de la grande disparité des situations, il apparaît utile de proposer des lignes

directrices pour structurer les organisations et développer un management agile particulièrement adapté aux sociétés vétérinaires. Il s'agit tout d'abord d'adapter l'entreprise aux attentes des – jeunes – salariés, et notamment de développer l'approche « marque employeur ».

La marque employeur concerne à la fois l'identité de l'entreprise, sa culture, ses valeurs et ses principes de fonctionnement. Elle a pour objectif de rendre cette culture explicite, de donner une image authentique, réaliste et engageante

de ce qu'est l'entreprise en tant qu'employeur et ce dans un objectif de performance : attirer les talents en adéquation avec les valeurs énoncées et favoriser l'engagement des collaborateurs.

Il s'agit également de structurer l'entreprise vétérinaire. Quelle vision de son organisation face aux changements de métiers et aux attentes des clients et des salariés ? L'histoire et les caractéristiques actuelles des entreprises vétérinaires montrent la progression de leur taille, l'élargissement de leurs activités et la diversité possible des sources de création de valeur ou de développement pérenne. Ainsi une plus grande diversité des modèles d'activités voit le jour en relation avec la disparité des performances. Les évolutions des attentes, des comportements des propriétaires et des éleveurs, de la réglementation et les nouvelles formes de concurrence,

déterminent des espaces de développement possibles, notamment pour les services. Le modèle actuel repose sur plusieurs activités telles que les productions de services et la cession de produits (aliments, médicaments soumis à prescription ou non, accessoires...) Toute modification n'est pas sans conséquence sur l'équilibre de l'écosystème « entreprise vétérinaire ». Des modèles significativement différents, qui nécessiteraient des ressources et organisations nouvelles, sont susceptibles d'émerger. L'avenir des modèles économiques des entreprises vétérinaires et de leur autonomie financière est ainsi explicitement posé.



## Agnès-Christine Tomas-Lacoste

Directrice de l'Institut national de la consommation

### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

Il faut envisager l'avenir à très court terme mais également à l'horizon 2030-2035

a) un décalage à combler entre la situation actuelle et le rôle des vétérinaires au service de la société

A l'instar des déserts médicaux humains, la désertification médicale menace le milieu animal, avec des vétérinaires de plus en plus âgés et trop peu souvent remplacés, notamment pour les vétérinaires ruraux, les difficultés de ce métier ont entraîné une véritable crise de vocation.

Depuis le début des années 2000, les vétérinaires s'orientent de plus en plus majoritairement vers les filières "animaux de compagnie".

Or, le vétérinaire est essentiel dans notre société à tous les stades (du début jusqu'à la fin de vie des animaux), il assure la surveillance sanitaire et la lutte contre les grandes maladies contagieuses et les maladies transmissibles à l'homme, la surveillance de l'hygiène des denrées alimentaires, il est donc nécessaire de renforcer et faire connaître son rôle de sentinelle :

Le vétérinaire est un acteur majeur dans la lutte pour la protection des espèces.

b) un métier sachant répondre aux progrès scientifiques et aux exigences des consommateurs-citoyens

Les évolutions technologiques vont faire évoluer le métier de vétérinaire. Apparaissent depuis quelques temps les objets médicaux connectés et le développement régulier de la télé-médecine. Les évolutions technologiques vont offrir de nouvelles opportunités, pour améliorer le suivi médical des animaux et gagner en efficacité dans la surveillance sanitaire.

Cependant, ces nouvelles pratiques nécessitent d'être encadrées

dans le respect des règles afin d'anticiper toutes dérives. En effet, celles-ci doivent être au bénéfice des animaux et donc des consommateurs-citoyens.

Les domaines d'expertise des vétérinaires sont amenés à évoluer très sensiblement. Chacun devra s'impliquer davantage dans les filières animales pour assurer une meilleure qualité et traçabilité. Par ailleurs, le vétérinaire sera amené à accompagner l'évolution « systématique » vers des modes d'élevage plus durables dans le respect des bonnes pratiques. Pour les vétérinaires citadins, la palette d'expertise devra s'agrandir avec l'arrivée des nouveaux animaux de compagnie (NAC.)

### Quelles sont selon vous les attentes du public vis-à-vis de la profession vétérinaire ?

Le vétérinaire n'est pas considéré comme un simple praticien de santé, c'est un véritable interlocuteur sachant s'adapter aux différents publics et pas juste un "simple" professionnel. Son rôle dépasse souvent ses qualités de médecin traitant, il doit être à l'écoute, disponible, mais assure particulièrement un rôle de conseil auprès de ses clients grand public et surtout auprès des éleveurs, filières, et établissements qui manipulent des denrées alimentaires. Pour toutes ces raisons, les citoyens doivent avoir une réelle compréhension de l'ensemble des métiers et des apports de la fonction de vétérinaire :

Le vétérinaire est ainsi un passeur entre les générations et entre les diversités

### Y-a-t-il, selon vous, une action importante à mettre en place dès que possible ?

Le vétérinaire doit dès à présent s'afficher auprès du grand public comme sentinelle garante de la sécurité alimentaire de tous et de la protection environnementale pour le présent et le futur.

Il doit être en mesure de rassurer les consommateurs en montrant son implication dans les filières animales. Il va de son rôle de communiquer toutes les vérifications systématiques et contrôles réguliers qu'il effectue dans la filière.



## Adapter l'entreprise vétérinaire et son management aux attentes des salariés<sup>60</sup>

À l'horizon 2030, les trajectoires professionnelles seront probablement de moins en moins linéaires. Les vétérinaires n'échapperont pas à cette transformation : près de la moitié des vétérinaires interrogés n'envisagent pas d'exercer leur métier dans les mêmes conditions jusqu'à leur départ à la retraite<sup>61</sup>. Ces évolutions entraîneront des besoins de passerelles entre les métiers vétérinaires, voire des possibilités d'évolution et/ou de reconversion professionnelle. Il s'agit également d'accompagner l'évolution des compétences de l'ensemble des équipes (vétérinaires, ASV, ...)

Le salariat concerne aujourd'hui un tiers des vétérinaires inscrits à l'Ordre (32,5%). Il ne peut s'envisager que comme une collaboration à bénéfices réciproques, créateur de valeurs pour l'entreprise, source de valorisation et de reconnaissance pour le salarié. Il doit être

intégré dans la stratégie et le développement de l'entreprise. Il pose cependant la question déontologique de l'indépendance professionnelle. Le lien de subordination se doit d'être contrebalancé par un engagement clair, contractuel et dans les faits, de l'employeur à respecter l'indépendance professionnelle de son adjoint, dans toutes les prérogatives de son diplôme.

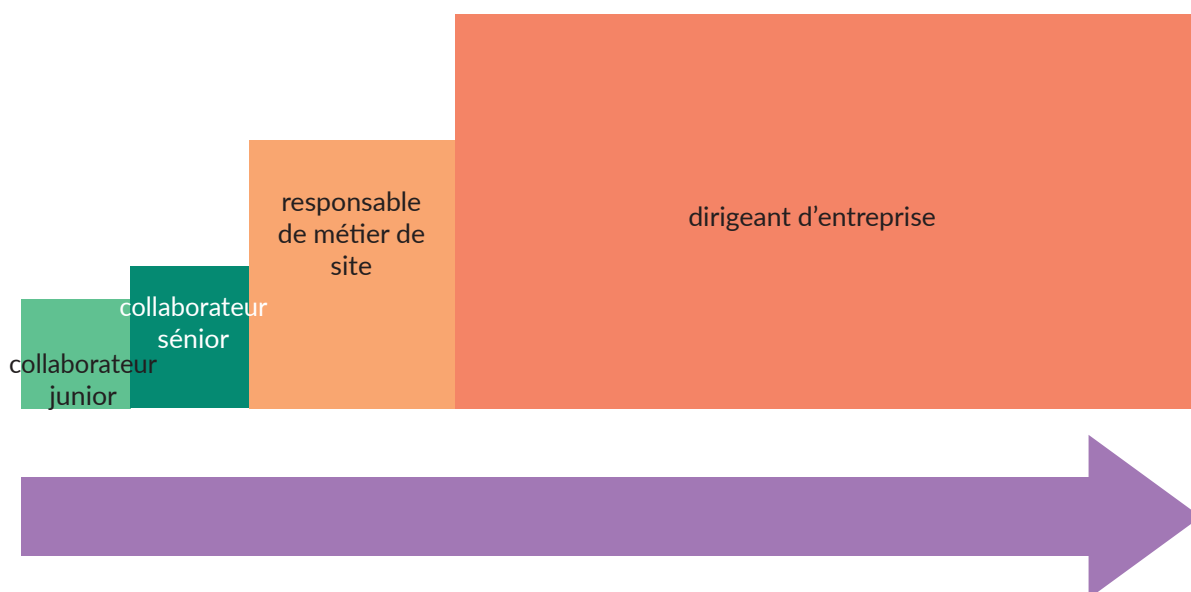
L'exercice de la profession vétérinaire évolue avec les changements sociétaux. Ainsi, chacun recherche un équilibre entre la vie professionnelle et vie privée tout en ambitionnant la même réussite, tant professionnelle que familiale. Le poids grandissant des nouvelles générations modifie les logiques d'exercice au profit du salariat, du temps partiel et des journées ou semaines de travail allégées. L'exercice collectif, voire collaboratif, s'en trouve renforcé.

### Une évolution de carrière possible d'un vétérinaire praticien en 2030<sup>61</sup>

#### Carrière d'un vétérinaire praticien hier



#### Carrière d'un vétérinaire praticien demain

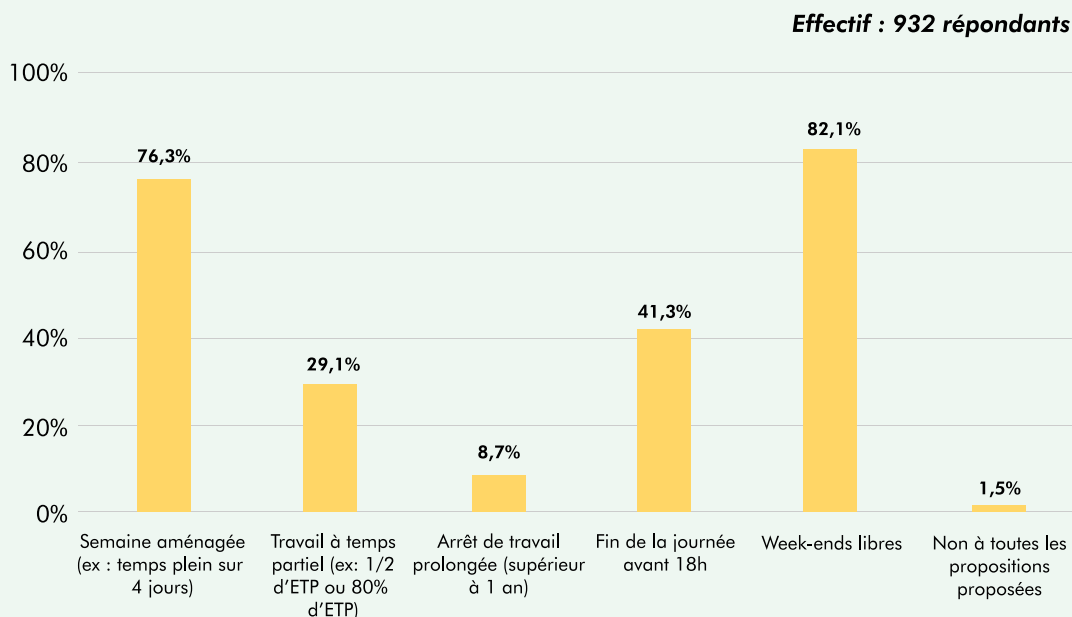


<sup>60</sup> Cette orientation doit beaucoup aux contributions des membres du Comité de pilotage « jeunes » de la démarche Vetfuturs, dont les propositions sont ici reprises. - <sup>61</sup> Thèse A. Bertrand 2014, "les facteurs de stress en cabinet vétérinaire", ENVA - <sup>61</sup> Adapté de la contribution de Philippe Baralon, Phylum, pour VetFuturs France - Groupe Entreprise Vétérinaire le 4 avril 2018.



### Enquête des étudiants de VetagroSup dans le cadre de VetFuturs France<sup>61</sup>

Les étudiants interrogés privilégient les aménagements suivants : week-ends libres (82,1%), semaine aménagée (76,3%). Le travail à temps partiel et les arrêts de travaux prolongés n'intéressent respectivement que 29,1% et 8,7% des sondés.



## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR : LES PROPOSITIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE "JEUNES"



### Levier 38- Le bien-être au travail : premier levier du management du futur

Une entreprise vétérinaire, quelle que soit sa taille, doit définir quelles sont ses valeurs et sa culture, afin de proposer une vision au collectif, incarnée par tous et garantie par des leaders assumés, porteur des projets de l'entreprise. L'accompagnement des collaborateurs concerne à la fois leur projet de vie, leur développement technique (savoir-faire) et personnel (savoir-être) et doit permettre de donner du sens à ce qui est fait, au quotidien, dans l'entreprise. L'entreprise vétérinaire doit pouvoir proposer des évolutions de carrières à ses collaborateurs en fonction de critères énoncés préalablement : implication, compétences acquises, gestion de projets, dynamique d'équipe... Les entreprises vétérinaires doivent apprendre à identifier et reconnaître les collaborateurs moteurs de leur entreprise et inventer de

nouvelles modalités de rémunération afin de les valoriser. Un management où l'on investit du temps pour rencontrer ses équipiers, en leur proposant une expérience professionnelle adaptée, permettra la valorisation de l'expérience mais aussi de la compétence et remettra l'humain au cœur de la structure de soin. Mais ce sont la qualité des relations humaines, la confiance, le partage, la coopération et la considération entre confrères qui nous permettront d'évoluer et de comprendre les enjeux de demain. La relation à soi, la gestion des émotions, la qualité de la relation, le respect de l'autre et la prise de décision sont au cœur de notre activité de médecine vétérinaire. La prévenance, la disponibilité et l'ouverture sont essentielles au succès de nos entreprises.



### Levier 39 - Mentorat et collaboration intergénérationnelle : deuxième clé du management futur

#### «La connaissance n'est plus notre plus grande valeur !»

Contribution de Pierre Dufour, docteur vétérinaire, membre du comité de pilotage VetFuturs France Jeunes



Les connaissances constituent un des piliers de la profession vétérinaire, elles assurent un savoir-faire, mais aussi un savoir-être. La formation initiale prodigue la base théorique, tandis que l'entrée dans la vie professionnelle, avec la pratique, la consolide. Cepen-

dant, l'avancée des sciences comme des technologies a modifié, et modifie encore, ces connaissances et la manière de les transmettre. C'est un fait, nous n'apprenons, et n'enseignons plus de la même manière : l'e-learning sous toutes ses formes, les «serious-ga-

<sup>61</sup> <http://vetfutursfrance.fr/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-VetFuturs-Jr-Lyon.pdf>

me», la réalité virtuelle et augmentée se développent. Nous pouvons apprendre, de manière plus ludique et plus facilement, n'importe où, tout au long de notre vie. D'un autre côté, la connaissance ne suit plus seulement le chemin classique d'autrefois, vertical, du maître à l'élève, mais aussi de nouveaux : celui de l'homme à la machine, que nous abreuvons massivement de données, comme celui de la machine à l'homme, avec le développement d'IA de plus en plus performantes, de systèmes experts. En effet, la quantité d'informations ne cesse de croître, comme son accessibilité. La vulgarisation scientifique se démocratise, les propriétaires sont acteurs dans la prise en charge de leurs animaux, la relation vétérinaire-propriétaire « s'horizontalise », et cela en faveur de la santé des animaux. Ainsi, nous ne sommes plus les uniques détenteurs de cette connaissance scientifique pure et brute.

Dans cette course à l'innovation, les plus jeunes s'approprient les technologies avec une appétence naturelle. Ils peuvent apprendre aux anciennes générations à les utiliser, inversant l' ancestrale pyramide de la connaissance : celle de l'ancien qui sait au nouveau qui apprend. De la même manière, la médecine progresse et les jeunes vétérinaires ont parfois une meilleure connaissance théorique des pratiques les plus adaptées. Les connaissances nécessaires pour être vétérinaire sont scientifiques, techniques, médicales, bien sûr, mais pas seulement. Il ne s'agit pas uniquement d'être un diagnosticien hors pair ou de connaître les nouvelles technologies, mais aussi d'apprendre à gérer une entreprise, de comprendre les attentes des clients et tout ce qui fait le quotidien d'un praticien. Chaque clinique a une connaissance qui lui est propre : celle des clients qu'elle côtoie, de leurs histoires, celle du fonctionnement intrinsèque à l'entreprise.

Parallèlement, les avancées technologiques nous éloignent de la connaissance pure, et nous invitent à développer d'autres compétences dont les machines sont incapables, d'autres capacités, appelées «soft skills», davantage tournées vers l'humain, comme l'intelligence émotionnelle, l'empathie, la maîtrise de soi. Cet apprentissage humain est applicable aux relations

clients, mais aussi aux échanges entre consœurs et confrères, qu'ils soient ou non intergénérationnels. Les anciens ont un rôle particulièrement important à jouer autour de toutes ces interactions, car leur expérience a transformé leurs connaissances en savoir. Ce savoir peut et doit être transmis via une relation qui, réciproque, s'équilibre car le formateur devient aussi un médiateur, un tuteur, un coach, un mentor. Il permet l'apprentissage d'un savoir professionnel, les «ficelles du métier», acquises au fil des années, qui va au-delà du simple apprentissage par essai-erreur. Ce co-apprentissage permet une amélioration des compétences individuelles comme collectives, une meilleure cohésion d'équipe et une motivation accrue de ses membres. À condition d'être performant dans ce rôle de mentor, le mentorat permet aussi une rétention accrue des jeunes vétérinaires, alors que tant de cliniques souffrent de problèmes de recrutement.

Mais qu'est-ce qui fait un bon mentor ? La bienveillance, l'écoute, l'établissement d'une relation de confiance, personnalisée, permettant de générer du bien-être au travail, bien-être qui est un des premiers critères recherchés par les jeunes. Cette relation est gratifiante pour le mentor, qu'il soit ancien, en se lançant un nouveau défi après avoir sondé plusieurs facettes de son métier, ou plus jeune, en s'enrichissant de cette nouvelle expérience. Nous pensons alors que le développement d'un mentorat au sein de la profession serait une solution pour renouer le dialogue, relier les générations, alors que l'évolution de la société et des technologies, tend à les éloigner.

Si les plus anciens peuvent proposer une vision à long terme de leur entreprise et transmettre leurs acquis, un « reverse-mentoring » est aussi à mettre en place, en confiant aux plus jeunes des missions de formation auprès de leurs aînés. Les rencontres et partages d'expérience permettront de mettre en place une dynamique de réflexion collective et bienveillante, donnant du sens et de la cohérence au travail d'équipe. La mutualisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être doit constituer un atout, permettant à nos entreprises d'être agiles et pérennes. Il nous appartient d'incarner l'écoute attentive, la présence à l'autre et la bienveillance dans notre exercice professionnel.



#### Levier 40 - Des organisations tournées vers la relation client

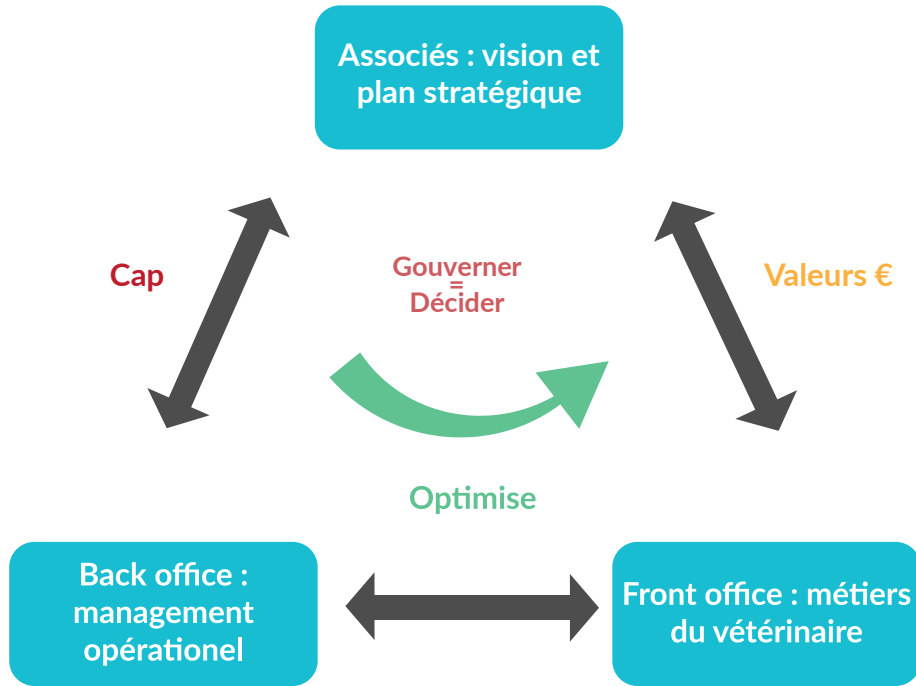
Les connaissances médicales doublent tous les quatre ans. Le praticien, loin de se sentir menacé par les nouveaux outils mis à la disposition des propriétaires d'animaux, trouvera une nouvelle place, beaucoup plus valorisante et épanouissante, celle de scientifique capable de trier l'information et d'avoir un esprit critique face à un propriétaire plus impliqué, tout ceci pour le bien de l'animal. Le vétérinaire et ses équipes, en répondant aux

besoins évolutifs des propriétaires, des animaux et de ses confrères, instaurera un véritable lien de confiance avec son client, véritable partenaire du soin à l'animal. Il s'agit désormais d'apporter de la profondeur aux échanges avec les clients et de contextualiser la masse d'informations. Il est primordial que le management s'empare de ces questions.

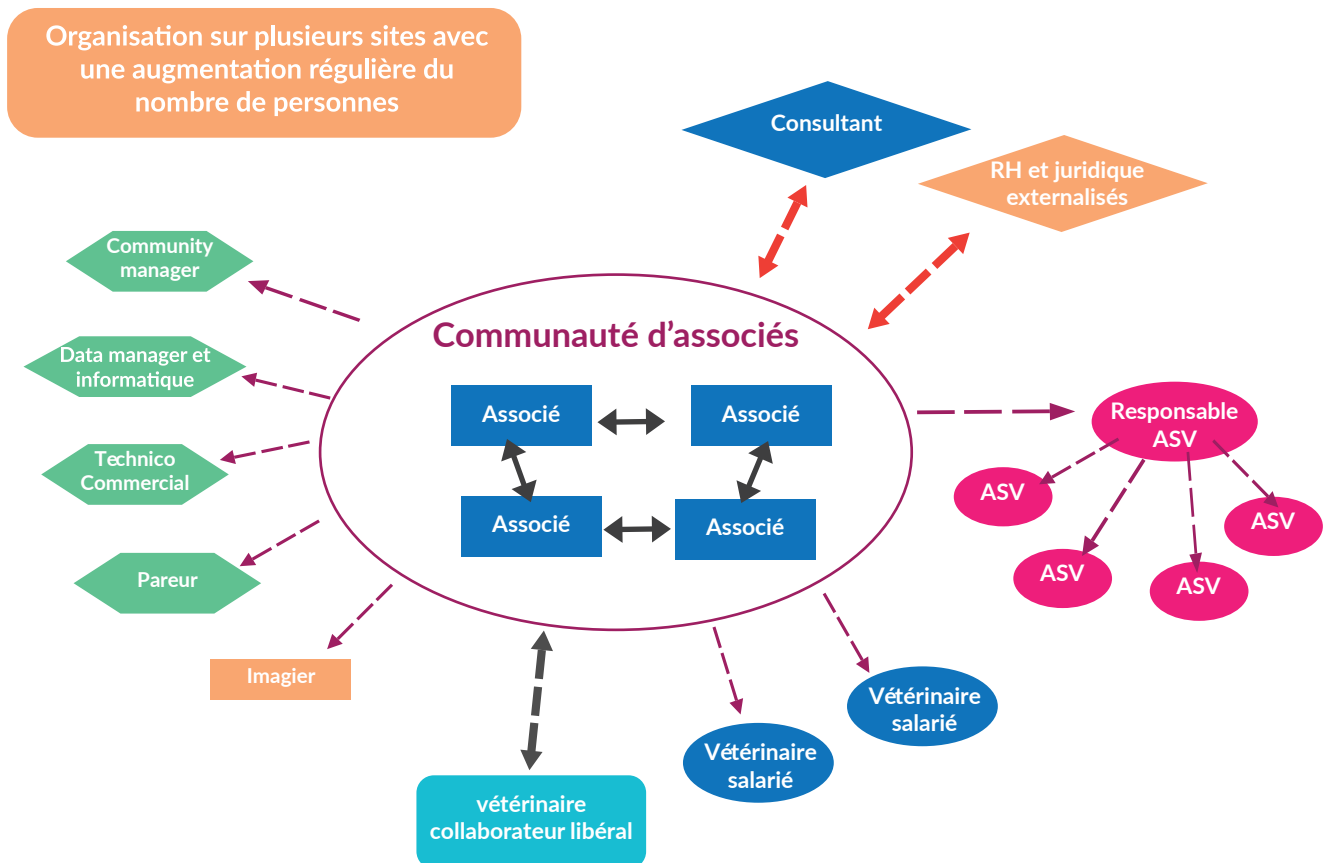
## Vers des entreprises vétérinaires structurées et multidisciplinaires

Même si 34% des sociétés vétérinaires ne comprennent qu'un seul vétérinaire, la tendance actuelle, entamée en zones rurales pour des questions de gestion des gardes, est celle du regroupement ou de l'organisation en réseau. Les tailles des entreprises s'accroissent et, de ce fait, les équipes se modifient en intégrant des profils

aux compétences diversifiées. La structuration de l'entreprise vétérinaire entre ses différents process, activités et acteurs devient une nécessité, quelle que soit la structure, « vétérinaire solo » ou entreprise de plusieurs associés.



L'entreprise vétérinaire demain, une équipe multidisciplinaire



« Le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires deviendra la référence à l'horizon 2030 » : la position de 72% des vétérinaires (et 80% des jeunes de moins de cinq années de pratiques (extrait de l'enquête sur la vision de la profession à l'horizon 2030)

26%

46%

19%

	C'est une certitude. Travailler en commun et se spécialiser pour optimiser l'apport de chacun, sans oublier une certaine polyvalence qui devra être recherchée
	La spécialisation fait partie de la modernité. Une approche transversale sera la prochaine spécialisation
	« Dans le secteur de l'élevage dont les pratiques vont évoluer vers une gestion de plus en plus polyfactorielle ». « Même si on travaille dans une structure de moins de trois vétérinaires, on s'associe de plus en plus avec d'autres cliniques pour commander les médicaments, pour se faire des mini conférences, s'entraider, pour trouver des remplaçants... Donc l'équipe pluridisciplinaire existera aussi avec les partenaires ».
	« Oui dans les structures importantes, les réelles entreprises vétérinaires, et non dans les structures plus petites qui existeront car elles correspondent à une attente de certains clients, et de certains véto !! »
	« Si les vétérinaires sont enfin prêts à admettre que leurs compétences doivent être associées à d'autres pour être efficaces et répondre à la demande. »
	« Ce sera en développement mais pas encore la norme, j'ai bien peur que nous n'évoluions pas assez vite. »
	« En 2030 je crois qu'il y aura deux modèles : des vétérinaires solos non surchargés par le poids de structures et référant à des grosses structures multidisciplinaires ».



« Il faut ouvrir la profession aux compétences techniques et humaines d'autres professions ! »

L'analyse du docteur Mélanie Coquelle – membre du comité de pilotage jeunes de Vetfuturs. Extrait du cahier de contributions.

« Les attentes des clients et du personnel des cliniques vétérinaires sont devenues incompatibles avec ce qu'un seul être professionnel et humain peut apporter. Dans un monde où tout avance à vitesse grand V, comment faire pour être à la fois le médecin de famille des animaux, un gestionnaire d'entreprise dans un cadre administratif et fiscal toujours plus contraignant, un manager bienveillant et impliqué, un communicant efficace pour correspondre aux attentes de la clientèle et gérer la communication de sa clinique, un acteur des enjeux politiques lié à la condition animale ? Il apparaît bien peu réaliste de pouvoir naviguer seul entre ces différentes casquettes en toute aisance et sans burn-out. Certains d'entre nous

ont choisi la voie de l'association et tentent de couvrir toutes ces compétences entre vétérinaires, qui multiplient les temps d'actes non médicaux et non rémunérateurs.

Ce serait nier l'utilité de ces différentes formations que de penser qu'un vétérinaire peut assumer efficacement tous ces rôles qui constituent des métiers à part entière. Et si la solution était de s'ouvrir aux compétences extérieures ? L'ouverture du monde vétérinaire à d'autres professionnels ne serait-elle pas une manière de replacer le vétérinaire au centre des questions de la santé animale, là où les propriétaires d'animaux l'attendent et lui font confiance ? ».



### Levier 41 : Des associés engagés, une stratégie formulée et incarnée

Le ou les associés formalisent dans leur pacte d'associés, les valeurs et le positionnement de leur entreprise et sa vision stratégique de développement. Les missions, obligations et responsabilités de chef d'entreprise sont reconnues comme un temps de travail effectif. Ce travail permet un pilotage fin de l'entreprise via des indicateurs d'activités et de gestion remontés par le back office. Les associés par une gestion optimisée ont en plus des revenus de leur travail, des revenus du capital. Il est nécessaire pour les entreprises vétérinaires d'une certaine taille d'offrir un parcours dans l'entreprise aux

salariés vétérinaires et de leur donner la possibilité d'entrer au capital comme associé junior, puis associé majoritaire. Un règlement intérieur spécifique rédigé par les associés régit la vie dans l'entreprise assurant le bon fonctionnement du back et du front office. Une prise de conscience forte des associés de la richesse de leur équipe vétérinaire et non vétérinaire (savoir être, reconnaissance, bien-être au travail) est nécessaire pour produire ensemble les services destinés au « cure et au care » de leur clientèle, définis dans le positionnement de leur l'entreprise.



### Levier 42 : Une chaîne de production de soins et de services organisés

Le front office a pour rôle d'être en relation avec les besoins des clients et donc d'exercer les métiers du vétérinaire (savoir-faire et expertise de l'entreprise) ; de produire, proposer et valoriser les services de l'entreprise : soins, conseils, expertise ; de céder les produits associés : médicaments, alimentation, hygiène, matériels. L'organisation de la chaîne de production de services permettant la continuité de soins est un levier de croissance pour l'ensemble des entreprises vétérinaires. Elles peuvent en produire la totalité ou juste une partie en s'organisant avec d'autres entreprises (grappes locales, réseau de compétences.)



### Levier 43 : Le rôle clé du management opérationnel et du back office non médical

Le back office doit gérer et anticiper les moyens nécessaires pour optimiser la mise en œuvre de la stratégie et répondre aux besoins supports du front office. Il s'agit notamment des ressources humaines (accompagnement, recrutement, marque employeur), des ressources

et gestion financières, des achats, des procédures qualité (dont la traçabilité), de l'hygiène et de la sécurité, de la communication (interne et externe multicanaux) et de l'organisation de la formation continue médicale et non médicale.

2/3 des vétérinaires considèrent qu'à l'horizon 2030, les fonctions dites de support se développeront dans l'entreprise vétérinaire (manager, directeur adminis-

tratif et financier, DRH, ...) et à plus de 80% pour les vétérinaires exerçant en activité rurale, équine...

23%

44%

21%

7%

« La profession vétérinaire libérale se retrouve de plus en plus sous la forme d'associations de vétérinaires, parfois en grand nombre. La gestion actuelle se rapproche bien plus d'une microentreprise mais le temps à consacrer à ces tâches devient considérable. Déléguer ces tâches à d'autres professionnels est inévitable. »

« Le vétérinaire seul à exercer dans un petit cabinet est quelque chose qui a tendance à disparaître au profit de cabinets qui deviennent effectivement de véritables entreprises. Le coût notamment des équipements nécessite une mutualisation et donc une gestion rigoureuse. »

« Il faut absolument faire évoluer les structures avec des fonctions de support qui sont indispensables pour bien gérer une clinique »

« Les vétérinaires sont de très «petites entreprises libérales». Pourvus qu'ils le restent, petits et libres ! »

« Pas tant que les vétérinaires resteront formés comme des techniciens et ne croiront à ces disciplines «molles» qu'en fin de carrière quand ils en ont marre de la clientèle. »

« A la base être vétérinaire, c'est dans une clinique et non dans une entreprise... »



## Orientation : Les auxiliaires vétérinaires : un maillon clé pour l'avenir des entreprises et des services

L'auxiliaire vétérinaire (AV) effectue diverses tâches au sein du cabinet, de la clinique ou du centre hospitalier vétérinaire, sous la responsabilité et l'autorité médicale du vétérinaire. Son rôle associe les compétences de secrétaire médicale et d'auxiliaire de santé animale. En France, les termes d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) et d'auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ) sont des termes reliant le même métier à un échelon différent et des responsabilités différentes.

La formation des auxiliaires vétérinaires permet une modification et une orientation des tâches effectuées. Cette tendance doit se poursuivre dans les années futures avec l'évolution des fonctions des auxiliaires vétérinaires (front office/back office) allant jusqu'à la délégation de certains soins aux animaux.



70% des vétérinaires considèrent qu'à l'horizon 2030, le métier des ASV sera plus diversifié.

20%

51%

19%

75% des vétérinaires considèrent qu'à l'horizon 2030 certaines ASV évolueront vers un modèle de type « infirmier » ("veterinary nurses") réglementé.

26%

49%

15%

Il convient de prendre en compte de manière conjointe les questions portant sur l'évolution de la qualification et de la rémunération des AV dans les entreprises vétérinaires. Actuellement, les AV entrent dans l'entreprise vétérinaire sans diplôme (échelon 1 ou 2) ou avec un diplôme (à partir de l'échelon 4) avec des perspectives

d'évolution salariale qui aujourd'hui sont restreintes. Cependant les tâches déléguées peuvent être multiples et de plus en plus variées. Les AV sont nombreux à quitter ce métier après dix ans d'exercice faute, entre autres, de reconnaissance et de possibilité d'évolution.



### Levier 44 - Enrichir et faire évoluer la formation d'Auxiliaire Vétérinaire

Cette évolution passe notamment par la mise en place de formations spécifiques pour enrichir le métier d'AV ou d'ASV, comme le développement conjoint de Certificats Professionnels Qualifiants (CQP) par exemple en front office (accueil physique, téléphonique, mail, relation et satisfaction client, ...) une formation « technicien

en soins vétérinaires » tels que les soins aux animaux hospitalisés, la surveillance anesthésie, l'aide opératoire, ... ou une formation spécifique « encadrement intermédiaire » (suivi bancaire, contrôle de gestion, ...) Ces CQP sont liés à une augmentation des rémunérations de base.



### Levier 45 - Organiser la délégation de soins aux ASV sous réserve de formation

L'opportunité d'autoriser les ASV à réaliser légalement des actes vétérinaires implique une acceptabilité de la profession vétérinaire puis une modification du code

rural et de la pêche maritime notamment son article L 243-3.

## Délégation de certains soins aux ASV : près de 80 % des vétérinaires favorables<sup>62</sup>

Près de 80 % des vétérinaires jugent souhaitable une évolution autorisant certains soins, de type injection, aux ASV. Des conditions à cette délégation sont cependant exigées.

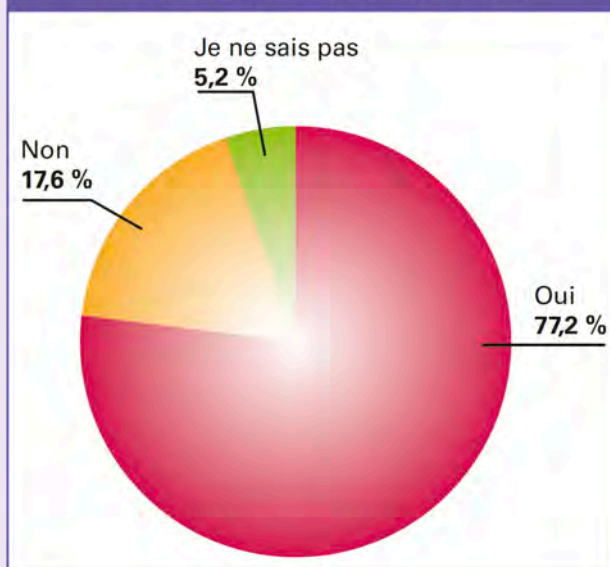
Le sondage a permis de collecter les réponses de 1 148 participants, signe du vif intérêt des vétérinaires pour ce sujet. A la première question, " La délégation de certains soins, de type injection, aux ASV vous semble-t-elle souhaitable ? ", les participants à notre sondage sont 77,20 % à répondre par l'affirmative. Le oui est nettement plus marqué chez les moins de 40 ans (87 % vs 71 % des plus de 40 ans).

Sur les conditions de cette délégation, les avis sont en général un peu moins homogènes, à l'exception de " la présence physique d'un vétérinaire dans les locaux " qui remporte 76,47 % des suffrages. " La prescription écrite des soins délégués " n'obtient qu'une courte majorité avec seulement 52,90 % des suffrages. La possibilité pour les ASV de réaliser des " soins à domicile " est rejetée par une nette majorité (63,82 %).

Une courte majorité de répondants (54,85 %) rejette l'idée que soit nécessaire " une qualification, en plus du titre d'ASV (...) pour pouvoir déléguer certains soins, notamment les injections ".

Cette question apparaît cependant comme clivante entre les praticiens libéraux (contre à 58 %) et les praticiens salariés (pour à 51 %), entre les structures de moins de cinq vétérinaires libéraux (majoritairement contre) et les structures de plus de cinq vétérinaires (pour à 53 %).

### 1. La délégation de certains soins, de type injection, aux ASV vous semble-t-elle souhaitable ?



▲ Près de 80 % des participants sont favorables à la délégation de certains soins, de type injection, aux ASV.



## Anne-Marie Lebis

administratrice ASVinfos, présidente de la CPNEFP

### 1. Comment voyez-vous la situation de la profession des ASV ?

Certain(e)s auxiliaires rencontrent des difficultés, qui font qu'elles/ils quittent le métier après peu de temps de carrière, parce que ces ASV ne trouvent pas les conditions idéales pour travailler sereinement et parce qu'elles/ils n'ont pas des perspectives d'évolution, un salaire leur permettant de vivre décemment, un emploi du temps en harmonie avec une vie de famille et le soutien de leur employeur et de leurs collègues ainsi qu'une reconnaissance non seulement par leurs employeurs mais également par le public. Pour ce faire, une communication forte est nécessaire dans les structures vétérinaires.

Les ASV devraient pouvoir acquérir plus de technicité et d'autonomie dans les tâches qui leur seront dévolues. A l'avenir, la polyvalence des activités des ASV ne changera pas beaucoup dans les structures de petite ou moyenne taille. Il peut s'y ajouter des délégations de soins comme pratiqué en Grande Bretagne (visites post opératoires et retrait de fils, seconde visite vaccinale, visites de suivi de poids, de traitement de maladies chroniques...). Mais, s'il y a création d'un Centre Hospitalier Vétérinaire (CHV) au moins par région, accompagné de plusieurs centres de spécialistes, il est possible

que les tâches plus spécialisées soient demandées au personnel soignant de ces structures. Ces tâches seraient plus spécifiques de certains domaines (relation clientèle, prévention et gestion des conflits, laboratoire, chirurgie, imagerie, soins dentaires, diététique, information des nouveaux maîtres, gestion des équipes, encadrement/formation des nouveaux arrivés, négociations et suivi des achats, comptabilité et analyse, bien-être animal, analyse des données des objets connectés dédiés aux animaux, etc.)

**Si de telles évolutions de carrière devenaient possibles, ne serait-il pas judicieux d'envisager une formation diplômante d'un niveau supérieur au bac ?**

Mais actuellement, même sans diplôme de niveau post bac, la demande d'augmentation des salaires en fonction de la charge de travail et des responsabilités déléguées ne devrait pas être ignorée. Cependant la pléthore de candidats au métier est souvent un frein à l'obtention de salaires plus élevés.

Il serait souhaitable d'établir un lien plus étroit avec des métiers relativement proches (assistantes dentaires, secrétaires médicales, laborantines, préparatrices en pharmacie, instrumentistes de bloc) afin d'acquérir des compétences permettant des changements de métier et d'avoir une vision plus réaliste du quotidien des salariées des autres branches professionnelles. Des échanges de postes entre cliniques seraient aussi une bonne façon d'apprendre et de relativiser certaines situations professionnelles.

<sup>62</sup> Résultat du sondage de La Dépêche vétérinaire réalisé en collaboration avec le SNVEL sur les modalités d'une éventuelle délégation de soins aux ASV (2018).

## 2. Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à lancer ?

Deux chantiers pourraient être mis en place :

- Une réflexion commune avec les vétérinaires sur le niveau scolaire nécessaire pour le personnel soignant et sur une éventuelle modification de la formation initiale serait nécessaire. Ne pourrait-on pas envisager l'ouverture éventuelle de certains cours des écoles vétérinaires aux auxiliaires.
- Un travail de sensibilisation à un management bienveillant et des formations communes employeurs-employé(e)s sur la communication en équipe.

## 3. Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux ASV ?

Des postes techniquement intéressants, "spécialisés", avec une éventuelle création d'échelon d'agent de maîtrise. Et un accord sur la reconnaissance de délégation de soins avec le revenu associé !

## 4. Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?

S'il y a un afflux de jeunes vétérinaires diplômés venant de Roumanie, d'Espagne et de Belgique, les vétérinaires employeurs embaucheront probablement préférentiellement des vétérinaires et non des auxiliaires. Pour un salaire peu supérieur, les jeunes vétérinaires feront à la fois leur travail de vétérinaires et celui d'ASV, comme en Espagne ou en Belgique, où il y a une pléthore de vétérinaires pour un marché non extensible. Et donc des salaires vétérinaires faibles comparativement à la population générale ayant fait des études bac + 5/7.

## 5. Y a-t-il, selon vous, une action à mettre en place dès que possible ?

La mise en place d'un échelon d'agent de maîtrise et un accord concernant le salaire du personnel non vétérinaire qui aurait des tâches déléguées sans oublier une réflexion sur l'évolution de notre métier.

## 6. Si vous aviez un pouvoir spécial, que choisiriez-vous de changer ou de créer ?

Je changerais la formation de base des auxiliaires et je créerais un cursus commun vétos et auxiliaires durant les deux premières années, avec plus de stages afin d'acquérir les gestes pratiques, ce qui permettrait aux auxiliaires de mieux connaître leurs futurs employeurs et la formation qu'ils reçoivent. Et qui permettrait aussi à ceux et celles qui auraient de bons résultats de continuer leur formation pour devenir vétérinaires s'ils le souhaitent.

## 7. Si nous n'avions pas assez de place pour retranscrire votre interview dans sa totalité, que souhaitez-vous que nous re-tentions ?

L'intense demande de reconnaissance des auxiliaires, plus encore que des augmentations de salaire. Les auxiliaires demandent que leurs employeurs reconnaissent leur implication et leur disponibilité, en les remerciant et en leur disant qu'ils font du bon travail ensemble.



La délégation d'actes vétérinaire ne se conçoit que sous couvert d'un prérequis de niveau minimal de formation

initiale, d'une reconnaissance des compétences exigées et du respect de règles éthiques et déontologique.



### Levier 46 - Encadrer les délégations

La réalisation légale d'actes vétérinaires par des ASV ne peut se concevoir que dans le cadre d'un contrat de travail mentionnant les conditions requises. L'employeur assume l'autorité médicale vétérinaire. Il

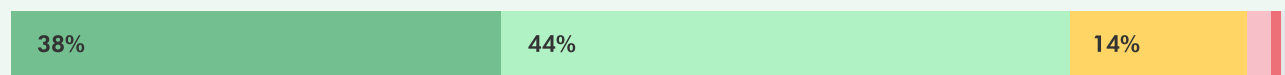
assume ainsi, dans une unité de temps et de lieu, une présence physique auprès de l'ASV, donne ses consignes et intervient, le cas échéant, toujours dans l'intérêt de l'animal.

## Orientation : Développer les approches entrepreneuriales et faciliter le positionnement des entreprises sur les nouveaux marchés

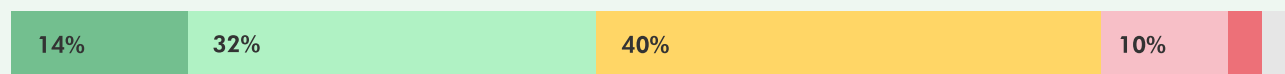
Le développement des entreprises vétérinaires sera basé dans les prochaines années sur le développement et la valorisation des services et des actes, dans un contexte où la prévention, le bien-être de l'animal, les échanges avec les propriétaires partenaires de la santé de leur animal (voire leur éducation), la gestion des données et les outils en ligne prendront plus d'importance. Pour réussir ce virage, il sera nécessaire d'adapter la formation vers le management de l'innovation, de prendre en compte le besoin du client (au-delà de l'animal), sa satisfaction et le travail en équipe. Le tout dans une vision plus globale de l'élevage ou de l'animal de compagnie dans son foyer, axée notamment sur les parcours de santé de l'animal au sein de son environnement (sé-

lection, prévention, soins, suivie et accompagnement.) Parallèlement des disciplines telles que l'imagerie, la chirurgie et la biologie, évoluent, servies par de nouvelles technologies venues de la médecine humaine comme le scanner, l'IRM ou les automates. Tout ceci incite certains vétérinaires à concentrer leurs compétences dans une discipline ou à se consacrer à une espèce animale précise, d'autres à se grouper pour élargir la palette de services offerts aux détenteurs d'animaux. La mission de conseil vient aussi compléter celle de soins. La prévention prend sa place aux côtés du traitement. La cession de produits vient compléter l'offre de services, dans une logique du « guichet unique » attendue par la clientèle<sup>63</sup>.

« A l'horizon 2030, les services aux propriétaires d'animaux de compagnie se développeront considérablement »



« Les vétérinaires seront des acteurs clés des services aux animaux de compagnie : de la conception à la certification, voire la commercialisation de ces services en lien avec la santé animale »



Plus de 80% des vétérinaires considèrent que les services aux propriétaires d'animaux de compagnie se développeront fortement à l'horizon 2030 et souvent dès à présent. Certains s'interrogent sur l'utilité de ces services, sur les capacités des ménages à prendre en

charge ces services mais le mouvement apparaît irréversible à moyen terme. Concernant les capacités et l'intérêt des vétérinaires à investir le domaine, de grandes interrogations subsistent, ainsi que l'extrait ci-après des commentaires des participants le montre.

### QUELQUES COMMENTAIRES REPRÉSENTATIFS DE LA NATURE DES MESSAGES (SUR PRÈS D'UNE CENTAINE)

	Il y aura une nouvelle diversification des savoir-faire et il faudra développer une nouvelle approche du métier pour répondre à cette nouvelle clientèle et aux nouveaux moyens de traitements, diagnostic.
	le vétérinaire devra être le référent et le prescripteur éventuel de ces services. La profession devra se les approprier et les valider par une marque ou un logo "byvet" par ex., selon un cahier des charges.
	Tout ce qui sera réglementé par le ministère de l'agriculture passera par le vétérinaire, mais je pense que beaucoup d'autres actes/commercialisation/produits sortiront du système médical vétérinaire et seront proposés par des sociétés tierces, plus concurrentielles (on le voit déjà avec les aliments et certains APE/API que l'on retrouve à des prix défiant toute concurrence sur le web!).
	Si les vétérinaires prennent le train maintenant, car ça a déjà commencé.
	La profession doit de toute urgence se mettre à la page concernant les applis et autres objets connectés.

<sup>63</sup> 94% des entreprises vétérinaires rendent un service de qualité selon leurs clients (rapport de l'IGF 2014)

	Pas sûre que la profession arrive à prendre ce tournant(malheureusement), elle n'est pas reconnue pour son côté très pro actif (ostéopathie, inséminateur...).
	Je pense que nous nous fourvoyons considérablement... les acteurs clés seront en fait des start-ups et des réseaux sociaux dont nous seront seulement un maillon, qui plus est à titre de caution morale...
	De nouvelles professions vont voir le jour autour de ces thèmes et du marché lucratif que cela représente. Les vétérinaires vont devoir défendre leur place.
	Pourquoi le vétérinaire serait-il un acteur clé ? On peut imaginer que l'amélioration des technologies pourront le substituer sur beaucoup de points (diagnostic, analyses, suivi, certification (blockchain), gain en compétence des assistantes, vente de médicaments, ...).
	On le voit actuellement avec la dentisterie équine, l'ostéopathie... les vétérinaires sont loin de gagner la partie. De plus, "commercialiser" ces services ne dévalorise-t-il (décrédibilise-t-il) pas le reste de notre activité, pour moi la plus importante, l'activité médicale ?
	Je n'y crois plus... la profession a tellement raté d'opportunités ces 20 dernières années... je ne vois pas pourquoi ça changerait et surtout qui dans la profession (individuellement ou collectivement) va porter ce projet.
	Arrêtons de nous disperser à vendre des jouets, des gadgets, des colliers, laisses, faisons de la médecine/chirurgie adaptée.
	Nous ne sommes absolument pas de bons commerciaux.

## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



### Levier 47 - Répondre aux grands courants de consommation actuelle

La place de l'animal de compagnie au sein du foyer va continuer de croître avec une augmentation de la population féline et de NAC (moins exigeants) accompagnée d'une diminution du nombre de chiens. La diminution des voitures dans les centres villes soutiendra l'existence de petites structures vétérinaires de proximité en centre-ville accessibles par les personnes âgées, en complément ou en coopération avec de plateaux techniques de haut niveau en périphérie de ville. L'horizon s'ouvre au développement de services associés tels que le transport d'animaux vers les établissements de soins vétérinaires, les cours d'éducation ou la prise en charge des maladies chroniques facilitée par les objets connectés et la télémédecine.

tés et la télémédecine.

Les solutions à développer sont notamment les suivantes :

- la solution qui fait gagner du temps au propriétaire, tout de suite accessible
- la solution facile à mettre en route, ergonomique (« Plug and Play »)
- la solution qui sera accessible financièrement, qui accordera des facilités de paiement (mensualisation, contractualisation)
- la solution qui me soit propre (personnalisation à la vie du foyer).



### Levier 48 - De la prévention aux soins : le parcours de santé

A l'instar de la médecine humaine, les pathologies chroniques et les « maladies de civilisation » se développent. Pour les animaux de rente, la relation entre prévention, bien-être animal et maîtrise des coûts de production est déjà une réalité.

Bref, de solutions de soins, il convient de passer progressivement aux parcours de santé, ou même à des parcours de vie pour les animaux de rente et de compagnie. Les outils technologiques qui sont et seront mis à disposition, l'implication des propriétaires faciliteront ce passage.

En corollaire, l'activité du vétérinaire prend davantage

d'ampleur et embrasse une chaîne de services (sélection, conseil, prévention, soins, accompagnement, ...) au centre de laquelle se trouve chaque animal en relation avec son propriétaire et son cadre de vie.

Le modèle économique de l'acte s'en trouve également modifié. Qui dit parcours de santé et responsabilité de suivi, dit également plan de santé intégrant la prévention et/ou les soins.

Les plans de santé préventifs encouragent les propriétaires à maintenir au mieux les besoins de santé essentiels de leur animal et donc à mettre en place une médecine préventive. Sur le plan économique, ils peuvent



se présenter sous formes de packages, permettant aux clients de mensualiser le coût des services et produits de routine, tels que les vaccins et vermifuges tout en se différenciant des assurances qui ne couvrent les coûts qu'en cas de blessure ou de maladie imprévues. Il s'agit

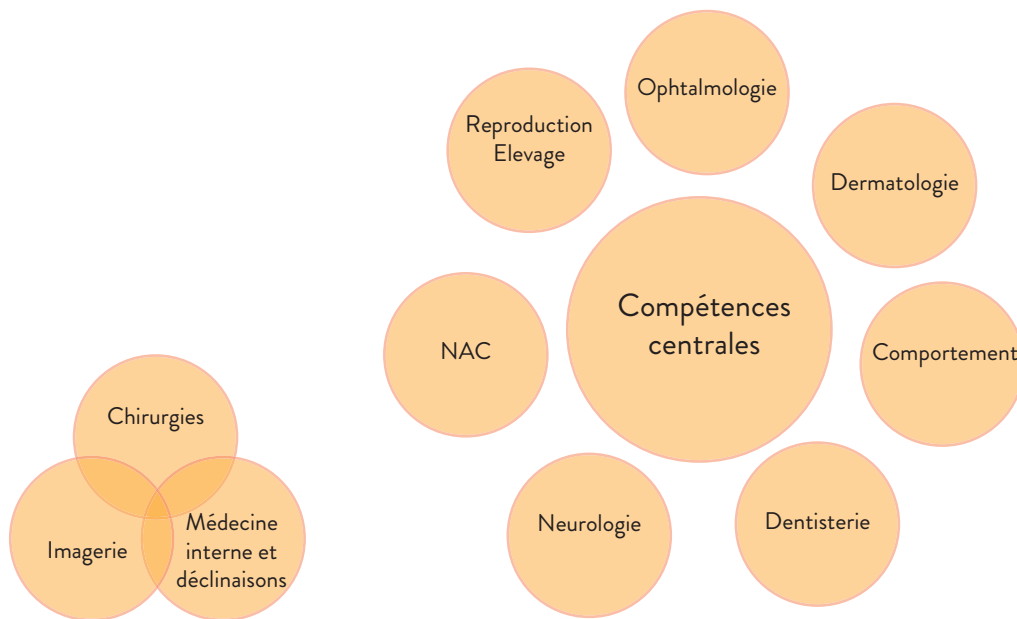
également d'aider les cliniques vétérinaires à favoriser des relations durables avec leurs clients. Comme son nom l'indique, un plan de santé préventif ne concerne que les soins à planifier en vue de préserver la bonne santé d'un chien ou d'un chat.



#### Levier 49 - Permettre à l'entreprise de développer les services de demain pour les animaux de compagnie

Il s'agit en continuité du soin de proposer des services intégrant le bien-être de l'animal, avec une approche

permettant une bonne intégration de l'animal dans son foyer.



#### Une lecture des services en croissance :

- La visite d'adoption du chiot ou du chaton, classe « Puppy Education »
- L'offre « tranquillité » première année et plan de prévention : vaccination, APE, API, visite pubertaire, alimentation, bilan sanguin, ...
- L'offre « sérénité » pour le chien âgé : bilan sanguin complet et bilan régulier, alimentation, échographie
- La consultation comportementale
- La dentisterie (de l'hygiène à la chirurgie)
- La consultation ophtalmologique
- La dermatologie
- Le développement de l'imagerie (échographie, scanner) et de la chirurgie
- Le laboratoire d'analyse (biochimie, hématologie, bactériologie, ...)
- L'ostéopathie vétérinaire
- La physiothérapie vétérinaire
- La phytothérapie vétérinaire



#### Levier 50 - Étoffer l'offre de services vétérinaire pour les animaux de production en partant des nouveaux besoins des éleveurs

Pour inventer les services qui correspondent à ces besoins et être présent dans les élevages, il faut partir des nouveaux besoins des éleveurs : sécuriser le niveau de production (quantitatif et sanitaire), accompagner les transformations en bio, accompagner les nouvelles approches du bien-être animal, gagner en disponibilité et trouver de la main d'œuvre, apprendre à travailler entre associés dans des structures agricoles de plus en plus grosses et multi tâches. Ces services recouvrent des

prestations vétérinaires classiques en évolution et des services non directement vétérinaires. L'évolution s'appuiera notamment sur les objets connectés, les outils d'aide au diagnostic à distance (ordinateur), la vidéo à distance, la récupération et l'analyse des données pour compenser l'éparpillement des exploitations et des clientèles capables d'apporter un service à la hauteur des éleveurs. Une logique pluri professionnelle conduite et coordonnée par le vétérinaire n'est pas à exclure.

### Une lecture des services en développement

- Des services et des conseils spécifiquement vétérinaires :
  - ☞ Les visites régulières globales des élevages
  - ☞ La télé-médecine
  - ☞ Le suivi et conseil en matière de bien-être animal
  - ☞ L'hygiène alimentaire pour circuits courts et restauration collective
  - ☞ Le conseil en matière de nutrition
  - ☞ La gestion raisonnée de l'antibiothérapie (ALEA par élevage)
  - ☞ L'analyse de données issues d'objets connectés
  - ☞ L'ostéopathie vétérinaire,
  - ☞ La phytothérapie vétérinaire,
- Des services non spécifiquement vétérinaires :
  - ☞ L'accompagnement en transition bio
  - ☞ Les formations sur les sujets sanitaires
  - ☞ Le diagnostic de laboratoire et la prédiction des pathologies
  - ☞ Le registre d'élevage centralisé et dématérialisé chez le vétérinaire
- Des services non spécifiquement vétérinaires :
  - ☞ Les parage, insémination artificielle, contrôle de performance, contrôle laitier, alimentation
  - ☞ L'aide aux éleveurs pour la contention
  - ☞ La vente de matériel d'élevage, produits d'hygiène et de diététique
  - ☞ La réalisation des prélèvements pour analyses (coproscopies)



### Levier 51 - Accompagner tous les types d'entreprises et leurs dirigeants dans le développement de leur projet et encourager les partenariats professionnels et interprofessionnels

#### Des formes d'exercice qui évoluent rapidement

Les formes d'exercice évoluent très rapidement : du vétérinaire solo nous passons à des formes d'exercice en commun, de travail à plusieurs, avec des ASV, allant du cabinet médico-chirurgical au centre hospitalier vétérinaire avec des montages juridiques élaborés et des enjeux financiers importants.

L'organisation des structures vétérinaires se modifie. Même s'il subsiste des structures unipersonnelles (14,8 % des inscrits en 2016), la tendance actuelle, entamée en zones rurales pour des questions de gestion des gardes, est celle du regroupement ou de l'organisation en réseau. Le vétérinaire devient chef d'entreprise, la société vétérinaire une véritable entreprise. Les tailles des entreprises vétérinaires s'accroissent et, de ce fait, les équipes se modifient en intégrant des profils aux compétences diversifiées.

Par ailleurs, les chaînes de cliniques et les réseaux indépendants émergent au sein de l'écosystème vétérinaire.

Ces acteurs, pour certains déjà implantés dans de nombreux pays d'Europe représentent un choix d'exercice pour des vétérinaires qui aspirent entre autres à un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et qui sont rebutés par les tâches non directement en relation avec les soins aux animaux. Ces organisations constituent également une possibilité de transmission de l'entreprise vétérinaire.

Il est indubitable que l'exercice individuel de l'art vétérinaire dans ce nouvel environnement est voué à se réduire, ne serait-ce que par l'incapacité à répondre aux demandes sociétales de plus en plus exigeantes en termes de soins, de médecine ou de réglementation. En revanche, leur regroupement permettra leur essor avec la mise en réseau et la mutualisation raisonnée de moyens humains et techniques. Ainsi, se dessinent des modèles d'affaires non seulement plus diversifiés mais également plus évolutifs.



### Pour la vie, SUR la planète ! Dr Claude Neu

Vetonimo

« Laissez-moi soigner ma gastro quotidienne, le monde on verra après! » Que de railleries lues au sujet du slogan « Pour la vie, pour la planète » qui souligne la nouvelle « marque » vétérinaire. Et pourtant, prendre conscience d'être inclus dans un écosystème planétaire, tant économique qu'écologique doit être l'affirmation salvatrice d'un véritable aggiornamento de la profession. Et les aggiornamenti, ça fait peur. C'est comme ça. Il est fini le temps du véto hors-sol, celui dont le numé-

ro de téléphone était sur liste rouge, celui qui cachait le liner de sa piscine derrière une clôture de thuyas serrés et le cuir de sa chrysler derrière des vitres fumées. Le vieux mâle blanc, entendez le véto quinquagénaire, enivré par les « Mon Lieutenant » déférents des sous-off de Libourne, a pu croire deux décennies durant qu'il n'était pas du même bois que les autres. Pas du même monde. Mais sur la même planète, ça, jusqu'à preuve du contraire, ça va être dur à nier.

Alors finissons-en avec « oui mais nous, c'est pas pareil » Le vétérinaire doit s'inclure dans la société, en respecter la logique et les lois, parce que son entreprise s'insère dans un tissu économique et des normes sociales. On ne peut plus, le voudrait-on, continuer comme si la

réalité et les esprits n'avaient pas changé. Doit-on vivre comme si le véganisme n'avait pas déjà 70 ans ? Comme si les gilets jaunes ne nous interrogeaient pas sur le sens de notre consommation, comme si les règles d'urbanisme n'avaient pas déjà bouleversé l'habitat et le mode de vie des Français et de leurs animaux ? Doit-on faire de la prospective sans regarder ce qui se passe chez nos voisins britanniques si proches de nous sociologiquement et pourtant si précurseurs, depuis l'habeas corpus, en matière d'éthique et d'évolutions sociétales ? Doit-on ignorer que le monde se virtualise, qu'un manque d'espérance - les attentats, Daech et un chômage endémique depuis deux générations gravent les esprits - pèse sur la fécondité des Français autant que sur la certitude qu'ils n'ont plus de toucher une retraite ?

Non bien entendu, ceci structurera notre avenir : hier, c'est l'offre de soins qui limitait notre activité, la demande, elle, était inassouvie. Demain, on peut craindre qu'il faille être plus imaginatif pour trouver de la croissance... Je ne fais pas partie de ceux qui parient sur une population de chat qui continue à croître pour compenser le nombre de chiens qui se resserre. A cause de tous les éléments décrits ci-dessus et parce que ce n'est pas ce qui se passe outre-Manche. Je parie sur une population stabilisée autour de sept millions de chiens et douze

millions de chats, ce qui impliquera pour nous, canins, d'aller chercher dans la qualité de nos soins, donc dans la formation autant que dans la diversification, les relais d'une nouvelle croissance.

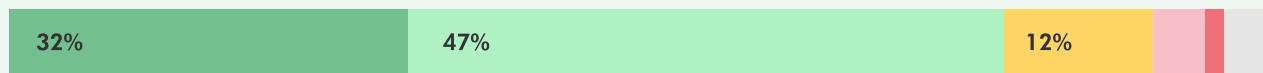
Et puis, la grande affaire, la France vétérinaire a peur des investisseurs... Ne sont-ils pas simplement les révélateurs de notre propre immobilisme, de notre incapacité à définir nos valeurs et nos objectifs, d'inventorier nos forces et nos faiblesses ?

A ce sujet, je me désole que la profession ne se soit pas saisie du rapport Notat-Sénard<sup>64</sup> sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Parce qu'à l'heure où chacun est confronté à des difficultés de recrutement, la gestion des ressources humaines est probablement la planche de salut de notre indépendance.

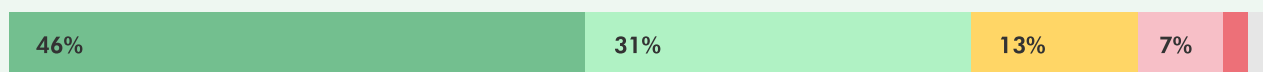
Nos entreprises ont la souplesse de faire, en termes de ressources humaines, du sur-mesure parce que nous avons pour nous le temps long. Les chaînes qui privilégieront le court terme des dividendes n'auront pas ce temps. A chacun d'entre nous d'inventer les parcours en entreprise de nos jeunes confrères, de nos assistantes, afin de leur proposer, à eux qui sont les dépositaires de notre 2030, des lendemains qui ne soient pas des « hiers » éternellement répétés.



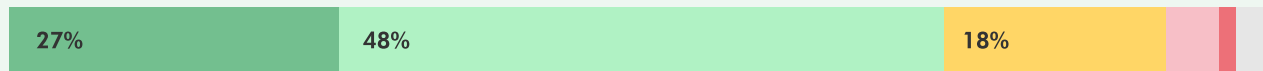
A l'horizon 2030, l'organisation et les pratiques de chacune des filières, canine, équine, rurale,... seront de plus en plus spécifiques avec des modèles d'entreprises très différents



A l'horizon 2030, le modèle du vétérinaire exerçant seul à son compte sera très minoritaire



D'ici 2030, les professionnels développeront des projets interentreprises, privilégieront l'exercice en réseau et la mutualisation des équipements et des services



## QUELQUES COMMENTAIRES REPRÉSENTATIFS DE LA NATURE DES MESSAGES (SUR PRÈS D'UNE CENTAINE)

	déjà en cours de gros regroupements pour le moment uniquement économique
	12 ans, c'est court pour tout ça. Ou alors, il faut lâcher la bride ! On voit bien le peu d'éléments nouveaux depuis 2008, qui doit être la date de parution du livre de Duhautois sur les réseaux...
	pour survivre, il faudra bien
	il faudra s'organiser ainsi et cela permettra d'offrir un excellent service au public
	des investisseurs ou chaîne pourraient avoir l'idée avant nous
	Il faudrait que la profession aille dans ce sens, que les confrères se considèrent moins comme des concurrents
	il faudra que le véto arrête de jouer solo. Aujourd'hui c'est chacun pour soi et tous contre le nouveau!
	Les vétérinaires seront de moins en moins isolés, en terme de connaissance, services, équipement, spécialités, et donc prise en charge
	je suis favorable à l'idée, mais pas convaincue de son application dans notre profession "confraternelle"
	Indispensable pour échanger ses expériences, faire progresser ses connaissances, et supporter à plusieurs le coût important des équipements.
	Esprit libéral encore très fort
	La profession vétérinaire a toujours été assez individualiste...
	Là où la mutualisation des équipements et des services sera devenue absolument nécessaire, les vétérinaires deviendront sans doute d'abord salariés de grandes entreprises à la taille critique permettant une stratégie d'entreprise indépendante, plutôt que de s'allier à leurs concurrents d'autres entreprises.
	Le manque de confraternité limite considérablement ces possibilités
	Pas inter entreprise mais des entreprises qui grossissent en multi sites
	Le vétérinaire est prêt à travailler en équipe (même de grosses équipes parfois) mais reste individualiste et ne veut pas trop collaborer avec son voisin même si les rapports humains sont bons

### L'adaptation des projets à la nature des activités et la nécessité de coopération

L'écart entre les différents modèles d'entreprises vétérinaires (du cabinet jusqu'au centre hospitalier) croît depuis plusieurs années. Cet écart continuera d'augmenter dans les prochaines années avec la persistance de cabinets vétérinaires à un diplôme et des centres hospitaliers vétérinaires ou des structures mixtes à plus de vingt-cinq diplômes vétérinaires. Cependant la rentabilité n'est pas proportionnelle à la taille, les très grosses structures et les centres hospitaliers vétérinaires ayant des contraintes en termes d'équipements, d'investissements et d'organisation avec des impacts financiers forts.

En activité mixte, il est de plus en plus nécessaire de couvrir un large territoire avec des exploitations de

plus en plus grandes, de moins en moins nombreuses et donc de plus en plus dispersées. Ces entreprises vétérinaires ont un intérêt à se regrouper en réseau ou à se concentrer encore davantage pour combiner un effet de proximité et une mutualisation des coûts et des contraintes. L'effet regroupement s'est traduit aussi par une diminution de la compétition entre les entreprises vétérinaires, qui comprennent leurs intérêts à coopérer : pour les achats pour commencer, mais au-delà pour mutualiser leurs compétences, des projets communs et pour accéder à un plateau technique qualitatif mais onéreux.

Les besoins émergents liés à l'accroissement de l'offre de services des structures vétérinaires complexes sont

organisationnels et managériaux. Un plus grand nombre d'intervenants doivent savoir travailler en synergie tout en réglant la question de professionnalisation indispensable pour attirer les jeunes talents. La gestion des

enjeux juridiques et financiers avec d'éventuels investisseurs extérieurs, pour soutenir et développer la croissance de plusieurs sites devient centrale.

### La place des entreprises vétérinaires à un ou deux diplômes

Ces petites structures ont une rentabilité très variable en fonction du temps de travail, de l'emplacement, de l'offre de services et du positionnement. Elles restent limitées en termes d'investissements possibles, de diversité des compétences et surtout de l'attractivité pour les jeunes générations. Elles possèdent cependant pour les vétérinaires associés des avantages de souplesse, d'agilité, des capacités à fidéliser les clients qui imposent des exigences en termes d'implication mais qui peuvent se

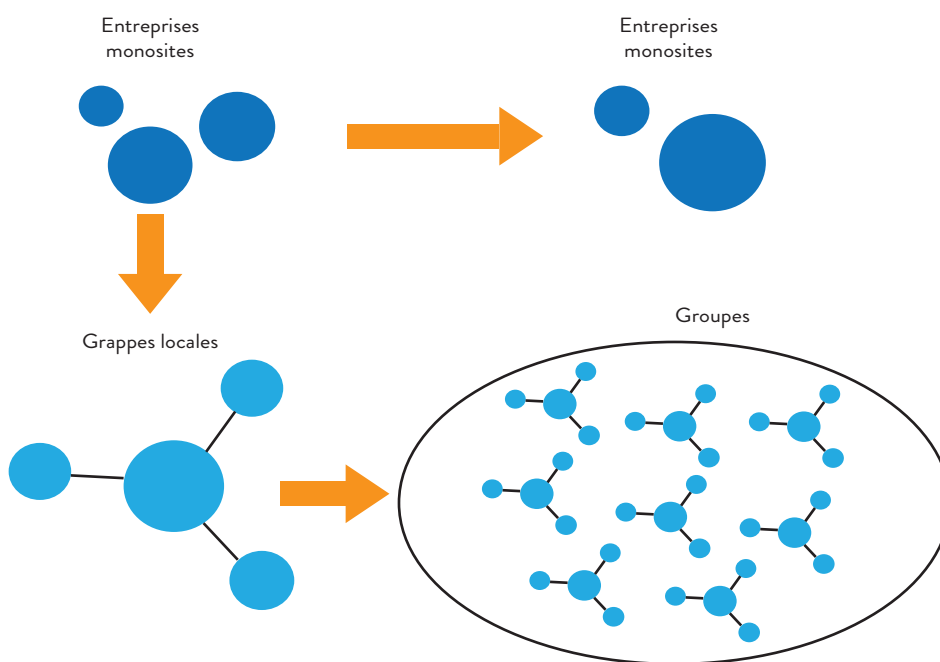
révéler particulièrement intéressant en comparaison de plus grosses structures.

Si elles sont bien gérées et clairement positionnées sur des créneaux porteurs, ces structures sont alors capables de tirer leur épingle du jeu pendant des années dans une médecine et une chirurgie de proximité, prenant en compte la satisfaction des clients, particulièrement si elles sont adossées à des cliniques capables de réaliser des chirurgies ou des actes plus complexes.

### Vers de nouveaux formats d'entreprises vétérinaires

Les formats d'entreprises seront plus diversifiés. Les entreprises établies sur un seul site diminueront en nombre. Le modèle de la grappe permettra de faire

fonctionner en réseau plusieurs sites de tailles variables avec souvent un site principal permettant de traiter les cas complexes des sites périphériques.



#### Le groupe

Il s'agit d'une entité juridique contrôlant au moins deux entreprises, le territoire couvert est vaste, régional, national voire international.

**Process clés :** ▪ Gestion des compétences ▪ Consulting de haut niveau, services zootechniques ▪ Plateaux techniques et compétences spécialisés.

**Centralisation des principales fonctions support :** ▪ Formalisation des savoir-faire, marketing. ▪ GRH, formation ▪ Système d'information partagé ▪ Achats ▪ Administration,

gestion financière

#### L'entreprise

Elle comprend une entité juridique, exploite un nombre limité de sites d'exercice, sur un territoire restreint. Centralisation de quelques fonctions clés, telles que la gestion des urgences, des expéditions ou des interventions ambulatoires.

#### Le site d'exercice

Un établissement, avec ses services sur site





## Maria Tullberg

responsable communication AniCura

### Quelle est la stratégie – mission de votre groupe ?

Notre vision est de construire l'avenir des soins vétérinaires, ensemble. Cette vision consiste à réunir les professionnels (vétérinaires, ASV, etc.) et les établissements de haute qualité qui partagent les mêmes valeurs et la même conception des soins. Notre ambition est de développer la qualité des soins et la sécurité des patients mais aussi d'améliorer les conditions de travail des équipes et l'expérience des propriétaires d'animaux de compagnie.

C'est avec cet objectif que nous avons investi ces dernières années en équipements techniques, en formation et en recherche et que nous avons consacré beaucoup de temps au développement et à la mise en œuvre de notre propre programme de qualité.

Depuis l'an passé, nous investissons également massivement dans la digitalisation (par exemple dans les services en ligne) ceci afin d'améliorer l'expérience de nos clients et de simplifier au maximum la vie de nos vétérinaires et de nos auxiliaires au sein des cliniques. Notre croissance est aujourd'hui constante et rapide. Nous souhaitons cependant rester concentrés sur des cliniques ou des hôpitaux offrant des soins techniquement avancés et notre mission première reste de garantir et développer la qualité des soins. C'est pour cette raison que nous nous montrons exigeants et que nous sélectionnons uniquement des établissements partageant cette ambition.

### Quelle est la motivation d'un groupe comme le vôtre à investir dans la santé animale ?

Notre groupe était à l'origine une association à but non lucratif qui s'était donné pour mission d'assurer aux animaux de compagnie et à leurs propriétaires un accès facilité à des soins de haute qualité.

Cette association a eu des opportunités d'investir et de développer les soins vétérinaires en renforçant la coopération, le partage de connaissances et le partage de ressources entre cliniques. Parallèlement, dans toute l'Europe, la demande de la part des propriétaires d'animaux pour des soins plus avancés et plus accessibles n'a cessé de croître. Au cours des dix dernières années, de nombreuses cliniques sont devenues de grandes structures, plus complexes et les associés de ces cliniques voient alors la nécessité d'investir dans des équipements et des technologies de pointe, dans la formation de leurs équipes et recherchent du conseil par exemple en RH ou en marketing. Notre groupe a participé à ce développement naturel et à cette évolution que suit le secteur vétérinaire depuis plusieurs années.

### Quel est le point commun de vos cliniques ?

Le point commun des cliniques du réseau réside dans nos valeurs et dans notre ambition de travailler ensemble pour développer les soins vétérinaires. A chaque fois que nous échangeons avec un propriétaire de clinique et que nous l'interrogeons sur les raisons qui l'ont poussé à nous rejoindre, nous obtenons toujours la même réponse : « parce que j'ai ressenti que nous partageons les mêmes valeurs ». Les cliniques qui nous rejoignent sont soigneusement sélectionnées sur la base de la bonne adéquation entre leurs propres valeurs, celles de leur(s) vétérinaire(s) et celles du groupe. La dynamique de la clinique, son niveau de spécialisation et sa volonté d'améliorer la qualité des soins sont soigneusement évalués pour garantir la bonne concordance avec le groupe. Lorsque des compromis ont été faits à ce sujet, le résultat n'a jamais été concluant. Nous avons donc appris, par expérience, que notre succès dépend de cette adéquation culturelle, dès le départ.

### Quelle est votre vision de l'indépendance ?

Depuis la création de notre groupe, l'indépendance de chaque clinique et de chaque vétérinaire a été une des pierres angulaires de notre stratégie et de notre façon de travailler. Nous avons toujours cru que les meilleures décisions sont prises aussi près que possible des patients et des propriétaires d'animaux. C'est ce qui a véritablement été la clé de notre succès et un facteur différenciant sur le marché. Nous nous considérons depuis toujours comme un groupe d'entrepreneurs et nous travaillons dans une organisation entrepreneuriale et décentralisée dans laquelle chaque clinique est pilotée par ses vétérinaires. L'organisation support dans laquelle nous avons par exemple les RH, le marketing, l'informatique et d'autres domaines est là au service des cliniques et non pas là pour leur expliquer comment gérer leur clinique.

### Comment envisagez-vous les relations avec les consœurs et confrères, la profession au sens large ?

En tant qu'un des premiers réseaux européens de cliniques vétérinaires et un des plus importants employeurs du secteur, nous avons une véritable responsabilité en matière de développement et d'amélioration des soins vétérinaires, en étroite relation avec nos confrères et la profession. Dès le départ, il a été clair pour nous que notre engagement à développer les soins vétérinaires doit passer avant nos propres intérêts. C'est la raison pour laquelle nous rendons accessibles de manière publique les conclusions de notre programme qualité. C'est également pourquoi nous encourageons les collaborations avec l'ensemble des cliniques, qu'elles fassent ou non partie du groupe.





## Camille OGER

Thèse vétérinaire "Le développement de réseaux de cabinets vétérinaires "low-cost" en France ; étude de la pertinence d'une offre positionnée pour répondre aux attentes d'un segment de la clientèle : exemple de la licence de marque VETO ACCESS"

### Quelles sont les caractéristiques du marché «low-cost» en général ?

Le low-cost est une stratégie d'entreprise consistant à proposer une offre réduite répondant à ce que le client juge essentiel avec, en contrepartie, une diminution très substantielle du prix, diminution permise par une structure de coûts repensée. L'usage de ce business model sous-tend donc d'avoir réfléchi aux notions de besoins essentiels par rapport à besoins accessoires, à la cible du produit/service, au niveau de qualité minimum requis ainsi qu'au prix psychologique. La baisse des prix est permise par des innovations dans les processus de production et de distribution du bien ou du service qui permettent de diminuer les charges de production. L'objectif est de proposer un produit ou un service le plus simple possible, au prix le plus bas possible. La stratégie low-cost est aujourd'hui présente sur tous les marchés (les pionniers ont été l'aérien et la distribution alimentaire), excepté ceux du luxe et de la haute technologie. Le succès de cette offre positionnée s'explique par le fait qu'elle s'intègre à de nouveaux modes de consommation des Français. On observe en effet une polarisation des comportements de consommation en lien avec la dichotomie entre biens d'identité et biens de commodité. Le potentiel polémique de ces initiatives réside dans le fait que les entreprises adoptant une stratégie low-cost conquièrent généralement une part de marché faible, mais ont un impact fort sur le marché préexistant en obligeant les acteurs historiques à se repositionner. Cependant la mise en place de cette stratégie nécessite que le marché soit libéralisé. L'application de ce business model est également porteuse de nouvelles problématiques telles que la protection du consommateur et des salariés. En effet, de mauvaises pratiques de certains acteurs du domaine ont entaché la réputation du low-cost et ont généré de la méfiance de la part des consommateurs.

### En quoi le «low-cost» est-il adaptable au marché vétérinaire ?

La profession vétérinaire étant une profession de services, toutes les stratégies entrepreneuriales peuvent théoriquement y être appliquées dont le business model «low-cost». Par ailleurs, cette question renvoie aux éléments qui sont nécessaires au développement d'une offre de services ou de produits au sein d'un marché. En premier lieu il doit exister une offre et une demande. L'offre ne peut exister que si la réglementation le permet, c'est aujourd'hui le cas concernant le marché vétérinaire secondairement à la promulgation de la directive service en 2006 et de ses conséquences législatives. En effet, le marché vétérinaire a subi une relative dérégulation qui laisse davantage de place au développement d'initiatives entrepreneuriales, qui ne sont pas forcément exploitées par les vétérinaires. La demande est également un élément crucial. Les études démontrent que le prix des services vétérinaires est un problème pour certains propriétaires d'animaux et une partie d'entre eux est la recherche de tarifs plus compétitifs ou en tout cas plus transparents. Si l'on réfléchit aux notions de services essentiels et accessoires offerts par une structure vétérinaire à ses consommateurs, on peut conclure qu'une partie des consommateurs n'a besoin que de consultations de médecine préventive et de médecine de première intention pendant la majorité de la vie de son animal. On peut alors imaginer un modèle de cabinet vétérinaire qui n'offrirait que ces services, s'appuyant sur un système de référé pour

orienter les clients qui seraient à la recherche ou nécessiteraient des prestations plus complexes et/ou complètes. C'est en ce sens qu'un concept d'offres de services vétérinaires positionnées (prestations basiques à coût modéré) pourrait se développer. A l'étranger, dans des pays plus libéraux, ces offres existent depuis parfois plusieurs dizaines d'années.

### Quels sont les facteurs favorisant et les freins de ce type d'activités ?

Au cours de mon travail j'ai pu mettre en évidence des facteurs favorisant l'émergence de ce type de modèle en France mais également des freins qui ne sont pas négligeables :

Les facteurs favorisants :

Le phénomène sociétal de consommation de biens et de services « low-cost » en France.

Une libéralisation relative du marché vétérinaire consistant en l'autorisation de s'agrandir pour des structures et des sociétés vétérinaires ; l'autorisation de création de Sociétés de Participations Financières de Professions Libérales (SPFPL) et l'ouverture à toutes les modalités d'exercice en termes de statuts des sociétés ; l'ouverture du capital des sociétés vétérinaires aux investisseurs extérieurs à hauteur de 49% et la libéralisation de la communication auprès de la clientèle.

La préoccupation des consommateurs au sujet du prix des services vétérinaires.

Une nécessité pour les structures vétérinaires d'améliorer leurs performances d'exploitation en diminuant leurs charges d'exploitation (cas du business model «low-cost») ou en augmentant leurs produits d'exploitation (c'est-à-dire leurs tarifs.)

Une demande de la part d'une partie de la clientèle des structures vétérinaires de prestations simples, accessibles et moins onéreuses. Les freins :

Les freins psychologiques internes à la profession caractérisés par une vision de ces initiatives comme des considérations trop mercantiles de la profession et une appréhension générée par l'impact concurrentiel sur le marché de ce type de structures. Les instances vétérinaires officielles sont relativement réfractaires au développement de ce type d'offre.

La difficulté à recruter de la main d'œuvre qualifiée.

L'image du «low-cost» et de ses produits et services au sein de la société. En effet, des amalgames, scandales et déviances de certains acteurs du marché «low-cost» ont entaché la réputation de ce type d'offres. Le «low-cost» peut facilement être assimilé à un bien ou un service de mauvaise qualité alors que dans sa définition originale celui-ci est de qualité équivalente mais plus simple, plus basique.

La vision «sacrée» et non marchande des prestations de santé en France en relation avec un système de prise en charge des coûts très performants. Les Français ont donc peu de contextualisation des frais liés à la santé et sont très exigeants concernant la qualité des prestations. La transposition de cette vision de la santé à la médecine vétérinaire est souvent faite.

Des modèles économiques qui aujourd'hui ne possèdent pas de pouvoir d'investissement suffisant pour faire connaître et promouvoir ce type d'initiatives.

**Merci de décrire le modèle économique et la synergie au sein du tandem structure-mère et cabinet positionné sur un segment d'offre type «low-cost». Quelle est la valeur ajoutée d'un cabinet satellite orienté sur le segment de l'offre «low-cost » pour une entreprise vétérinaire ?**

Le modèle existant aujourd'hui (et le seul en France) est celui d'une licence de marque à laquelle adhèrent des vétérinaires libéraux propriétaires d'une structure-mère traditionnelle et d'un cabinet satellite qui va orienter son offre sur le marché du «low-cost». Les cabinets licenciés sont donc indépendants les uns des autres et de la société qui commercialise la licence de marque. Le vétérinaire est donc libre de l'exploitation de son entreprise. Des transferts de clientèle existent entre les deux structures notamment un flux de consommateurs référés du cabinet vers la structure-mère et un flux de consommateurs (contrôlé ou non) de la structure-mère vers le cabinet. Ce second flux peut être motivé par la proximité géographique, la disponibilité ou la pratique de tarifs moins onéreux. Les ressources humaines et «process» (ex : logiciel métier commun) peuvent être communs aux deux structures ce qui facilite leur gestion et le fonctionnement opérationnel. La valeur ajoutée de l'exploitation d'un cabinet commercialisant une offre positionnée pour une entreprise vétérinaire réside en différents points :

L'augmentation de la surface de zone de chalandise pour l'entreprise et le phénomène d'attraction de clientèle de la zone de chalandise d'une structure par l'autre structure et inversement (cf. flux de clientèle.)

L'attrait d'une nouvelle clientèle au sein du cabinet qui, jusqu'ici, n'était pas médicalisée (41% de notre échantillon a déclaré ne pas

avoir l'habitude de fréquenter un vétérinaire.)

Une politique tarifaire au sein du cabinet qui permet de répondre aux attentes d'une partie de la clientèle sans diminuer les tarifs et les marges de la structure-mère, dont le plateau technique et les moyens mis en œuvre doivent être financés par des produits d'exploitation plus importants.

Un éventail d'offres de services plus large proposé dans le but d'optimiser la satisfaction de la clientèle.

L'exploitation d'une structure très légère en termes de charges et dont la rentabilité peut être meilleure que celle de la structure-mère.

**Suite à votre enquête pouvez-vous me décrire la typologie de la clientèle rencontrée dans ce type de structures ?**

Tout d'abord il faut rappeler que l'étude a été menée sur un échantillon de 234 répondants provenant de trois cabinets différents seulement. Cet échantillon ne doit pas, d'office, être considéré comme représentatif de la population des propriétaires d'animaux fréquentant ces structures. Cette typologie est donc à considérer avec précaution et constitue un premier élément de réponse mais doit être confirmée par des études de plus grande ampleur. Les variables de segmentation qui ont été choisies sont le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle (CSP) et le nombre d'animaux. Nous avons ensuite comparé cette typologie à la population française et à la typologie des propriétaires d'animaux de compagnie (tirée d'une étude réalisée en 2011 par Bayer et Kantar Health). Voici les tableaux qui récapitulent les résultats de l'enquête concernant ces variables de segmentation de l'échantillon.

Sexe	Clients VETO ACCESS (VL1)	Propriétaires d'animaux <sup>1</sup> *	Population française <sup>2</sup> **
Femmes (%)	78,6	70,0	52,4
Hommes (%)	21,4	30,0	47,6

1 : (KANTAR HEALTH, 2011)

2 : (INSEE, 2019)

\* : Statistiquement différent de la population d'étude avec un  $p=0,0042$

\*\* : Statistiquement différent de la population d'étude avec un  $p=1,39 \times 10^{-15}$

Age	Clients VETO ACCESS*	Propriétaires d'animaux <sup>1</sup>
18-25 ans (%)	22,0	7,0
25-35 ans (%)	25,2	29,0
35-50 ans (%)	29,8	41,0
50-65 ans (%)	22,9	23,0

1 : (KANTAR HEALTH, 2011)

\* : Statistiquement différent de la population de référence d'après un test d'ajustement renvoyant  $p= 6,79 \times 10^{-16}$

CSP	Clients VETO ACCESS * **	Propriétaires d'animaux <sup>1</sup>	Population française <sup>2</sup>
<b>CSP ++ (%)</b>	5,0	16,0	11,1
<b>CSP + (%)</b>	20,3	24,0	20,6
<b>CSP - (%)</b>	74,7	62,0	68,4

1 : (KANTAR HEALTH, 2011)

2 : (INSEE, 2019)

\* : Statistiquement différent de la population de référence d'après un test d'ajustement renvoyant  $p=4,30 \times 10^{-6}$

\*\* : Statistiquement différent de la population de référence d'après un test d'ajustement renvoyant  $p=0,0097$

Nombre d'animaux	Clients VETO ACCESS *	Propriétaires d'animaux <sup>1</sup>
<b>Propriétaire unique (%)</b>	42,3	52,7
<b>Pluri-propriétaires (%)</b>	57,7	47,3

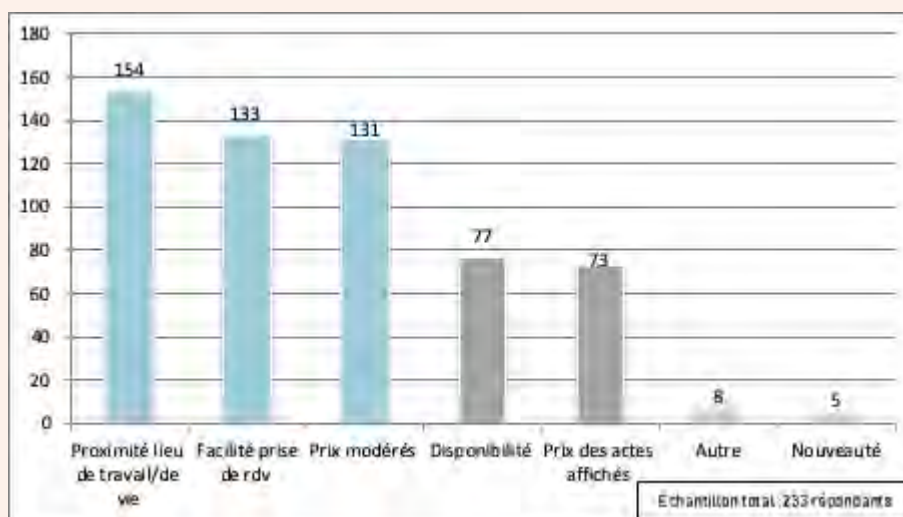
1 : (KANTAR HEALTH, 2011)

\* : Statistiquement différent de la population de référence d'après un test d'ajustement renvoyant  $p=0,0014$

Ce qu'il ressort de ces résultats c'est que l'échantillon est majoritairement féminin, constitué d'individus plutôt jeunes et appartenant à des CSP qui ont un pouvoir d'achat modéré. Il est également constitué de nombreux pluri-propriétaires.

### Quels sont les points qui ont motivé ces propriétaires à pousser la porte de ces établissements ?

Au sein de notre étude nous avons demandé aux répondants de choisir entre un et trois éléments de motivation à venir consulter au sein des cabinets. En moyenne 2,5 éléments ont été sélectionnés. Voici les résultats de l'enquête.



La motivation principale serait liée à la proximité du cabinet par rapport au domicile ou au lieu de travail, puisque 66% des répondants ont sélectionné au moins cette option. La clientèle des cabinets VETO ACCESS étudiée est avant tout une clientèle de proximité. Le second élément mis en avant, qui suscite le plus de motivation, a été la facilité de prise de rendez-vous. L'accessibilité est donc un élément important de motivation pour cette clientèle. Le troisième

élément qui a été le plus plébiscité par les répondants est le fait que les prix soient modérés. En effet, 56% des répondants ont sélectionné au moins cet item. Les prix modérés sont donc un élément de motivation mais pas le seul, et de loin. Il est donc primordial de réfléchir de façon globale à l'expérience-client et de développer des avantages concurrentiels que recherche la cible. N'agir que sur la variable du prix ne semble pas être une stratégie gagnante.

### **Votre enquête met en évidence l'importance de la communication lors du démarrage : qu'en est-il ?**

En effet, lors de l'interprétation des données nous nous sommes rendus compte que concernant les motivations «proximité», «prix modérés» et «prix affichés» il existait une différence significative de choix de ces items entre les cabinets ayant mis en place une stratégie de communication et le cabinet n'en n'ayant pas mis. Au sein de deux cabinets étudiés, des plans de communication adressés aux propriétaires d'animaux avaient été mis en place dès lors de l'ouverture. Cela consistait en de l'affichage de panneaux publicitaires dans la ville. Ce sont des investissements de plusieurs milliers d'euros. L'objectif était de faire connaître la structure et son concept : la pratique de prix modérés et transparents concernant des prestations simples. De fait, les items «prix modérés» et «prix affichés» ont davantage été sélectionnés par les répondants fréquentant les cabinets qui avaient mis en place une campagne de publicité alors que l'item «proximité» a été moins sélectionné. Il semble que l'information des potentiels consommateurs via la publicité est à l'origine d'une clientèle davantage motivée par les particularités du concept et venant de plus loin qu'une clientèle qui n'a pas été informée préalablement. Cela confirme que l'information des potentiels consommateurs est un élément clé pour transmettre les valeurs d'un nouveau concept et attirer les consommateurs qui les recherchent, et ce, lors du lancement de toute offre de services.

### **Ne trouvez-vous pas que le terme «low-cost» a une connotation négative ? Si oui quel serait le terme qu'il faudrait utiliser selon vous ?**

C'est un terme utilisé librement au sein de mon travail car il définit le positionnement de l'offre de services et la stratégie mise en place. Il est entendu au sens économique du terme qui est celui que j'ai rappelé plus haut. Cependant il n'est pas souhaitable qu'il soit utilisé pour la communication auprès des consommateurs. En effet, c'est un terme autour duquel gravitent beaucoup d'idées et de concepts parfois proches mais qui ne correspondent pas à la

définition exacte de ce business model. Par exemple, ce terme peut drainer une image négative de prestations ou de biens de basse qualité. De fait, de mauvaises pratiques de certains acteurs du domaine ont entaché la réputation du low-cost et ont généré de la méfiance de la part des consommateurs. Cet aspect est encore exacerbé lorsque l'on couple «low-cost» et «santé» notamment après des scandales comme celui des cliniques dentaires Dentexia. C'est donc un terme qu'il faut manipuler avec beaucoup de précaution et dont il faut maîtriser la communication. C'est pour cela qu'il n'est pas utilisé au sein de la communication de cette licence de marque. Il n'y a pas de terme à proprement parler qui pourrait strictement le remplacer. Le plus souhaitable est sans doute de décrire précisément et simplement l'offre de service (des prestations limitées à coûts modérés) au consommateur et de ne pas faire de raccourcis.

### **Selon vous quel est le sentiment des étudiants et des jeunes vétérinaires à l'égard de ce modèle économique ?**

Cet aspect avait été exploré lors de l'étude réalisée dans le cadre de Vetfuturs par les étudiants de Lyon au sujet des attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur futur professionnel. Cette étude avait été menée auprès de 1233 étudiants vétérinaires en 2017. Les conclusions sont que 73% des étudiants interrogés perçoivent le développement des cliniques «low-cost» comme un risque, alors que 26,9% le perçoivent comme une opportunité. On peut donc dire que, comme leurs aînés, les jeunes vétérinaires sont plutôt réticents au développement de ce type d'initiative. De plus, seulement 2% seraient prêts à travailler au sein de ce type de clinique. Dans le contexte actuel de difficultés de recrutement de main d'œuvre qualifiée, cela constitue un frein majeur à l'expansion de ce modèle. Cependant il faut rappeler que l'utilisation du terme «low-cost» sans explication supplémentaire au sujet de l'offre de service, et par sa connotation négative, a pu biaiser le jugement des répondants. Mais de prime abord, les jeunes vétérinaires sont opposés à ce type de modèle.





# Mettre en place des partenariats "vétérinaires, éleveurs, collectivités territoriales, État" innovants pour un maillage territorial adapté à chaque bassin de vie

## Un maillage territorial vétérinaire adapté à chaque territoire

### De quoi parle-t-on ?

Le maillage vétérinaire désigne la couverture géographique par le réseau des vétérinaires du territoire national prenant en compte toutes les espèces domestiques mais

aussi sauvages. Ce maillage s'est naturellement réalisé pendant des dizaines d'années sans que l'Etat n'ait eu besoin d'intervenir, si ce n'est en adaptant le nombre d'étudiants dans les écoles vétérinaires.

## La réduction de la densité des élevages dans de nombreux territoires et la baisse du nombre d'éleveurs

La France compte aujourd'hui près de 200 millions d'animaux d'élevage, dont 140 millions de volailles. Elle héberge à elle seule 21% des bovins européens. Mais, depuis dix ans, le nombre de bovins a diminué de 16%. Le nombre d'ovins et de chevaux diminue aussi régulièrement depuis une trentaine d'années, alors que celui des porcs et des volailles est plutôt stable. Dans de nombreux territoires ruraux, la tendance pluri-décennale est à la réduction de la densité des élevages et du nombre d'éleveurs. Depuis 1970, le nombre d'exploitations bovines ne cesse de diminuer : 178 000 exploitations en 2017, soit une perte de 85% d'exploitations en quarante ans, cette évolution s'accompagnant d'une augmentation de la taille des exploitations restantes, de leur informatisation et d'une qualification accentuée des éleveurs.

En élevage laitier, le nombre d'exploitations de bovins a

diminué de 19% en dix ans, mais la taille moyenne des élevages a crû de 38%. La demande en soins et en expertises vétérinaires de ces exploitations s'est modifiée et diversifiée tout en demeurant soutenue. Cette croissance de la taille des élevages s'observe depuis la loi de 1966 qui a favorisé les regroupements d'entreprises en lien avec l'élevage.

Parallèlement à ce phénomène de concentration, on observe depuis quelques années un intérêt croissant des éleveurs, d'une part pour l'élevage bio, d'autre part pour la vente directe ou en circuit court (avec un seul intermédiaire.) Ainsi, environ un éleveur sur dix (tous secteurs confondus) vend au moins une partie de sa production en circuit court. Ces pratiques leur permettent ainsi d'améliorer leur rentabilité sans augmenter la taille de leur élevage, voire en la diminuant.

## Production AOP / AOC : les seules exceptions à la déprise des activités et des revenus de l'élevage ?

Dans certains cas, la forte valorisation des productions (AOP par exemple) permet de consolider l'activité de l'éleveur et des professions associées. Mais la crise de l'élevage français est profonde. Face à la chute des prix de la viande et du lait, les éleveurs ont dû rogner sur tous leurs coûts. Mieux formés sur le plan sanitaire et zootechnique, beaucoup, désormais, minimisent autant que possible l'intervention des vétérinaires.

De plus en plus souvent, l'équilibre dans le fonctionnement actuel de l'offre apparaît compromis, mettant potentiellement en danger la permanence des soins.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS

Source : SPIE-BDNI, traitement Institut de l'Élevage

En décembre (en milliers)	2007	2016	2017
Détenteurs de bovins	261	184	178
- dont ayant moins de 8 UGB et moins de 5 vaches	62	32	31
Détenteurs de vaches (> 8 UGB et > 5 vaches)	199	152	147
- dont des laitières* (> 5 VL)	98	67	64
- dont des allaitantes (> 5 VA)	108	88	85

\* Les vaches croisées de père laitier sont désormais comptabilisées comme laitières.

## Pouvoir mobiliser en urgence le réseau sanitaire vétérinaire français

Concomitamment de nouvelles maladies sont apparues (grippe aviaire, fièvre catarrhale ovine, ...) nécessitant la mobilisation en urgence, sur des périodes circonscrites, de l'ensemble du réseau sanitaire français qui a jusqu'à maintenant toujours répondu présent et de façon efficace.

L'actuelle menace d'apparition de la peste porcine africaine (PPA) en France valide, une nouvelle fois, la né-

cessité de disposer d'un réseau de proximité pour intervenir dans les meilleurs délais pour la surveillance événementielle en élevage, l'évaluation des mesures de biosécurité en élevage et leur mise à niveau si nécessaire, la réalisation des prélèvements nécessaires au diagnostic en cas de suspicion et enfin l'euthanasie des animaux en élevage en cas de confirmation du diagnostic.

## Un nouveau profil de vétérinaires

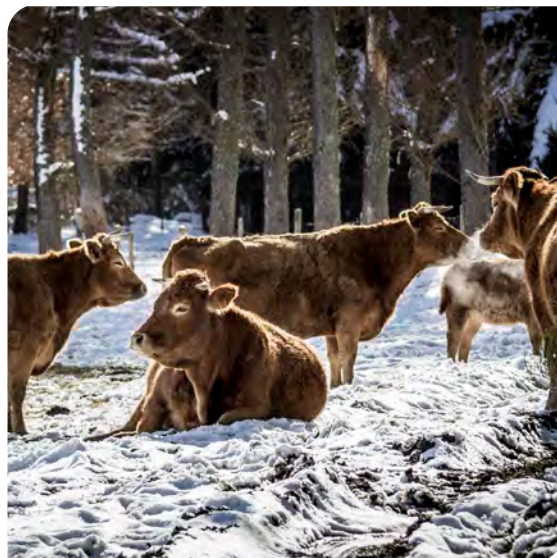
Le profil des jeunes vétérinaires a évolué, passant d'une origine majoritairement rurale à une origine plus fortement urbaine. Comme pour tous les professionnels de leur génération, l'aspiration à une approche maîtrisée du temps consacré à leur exercice professionnel grandit. De ce fait des soucis de disponibilité vétérinaire dans certaines zones du territoire apparaissent. La désaffec-

tion des vétérinaires pour l'activité rurale s'accroît. Elle est perçue comme plus contraignante et moins rémunératrice. De plus, ce mouvement est amplifié par la diminution du nombre d'élevages et la désertification de certaines zones géographiques. Elle génère des temps improductifs longs, en particulier les trajets en voiture d'une exploitation agricole à l'autre.

## L'évolution des attentes sociétales et de la médecine vétérinaire

L'approche par la médecine de grands troupeaux, la promotion des démarches de prévention zootechniques et sanitaires intégrant des plans de vaccination, la prise en compte systématique du bien-être animal, le déploiement des thérapies complémentaires au sens large, le conseil en biosécurité, l'utilisation de dispositifs de diagnostic connectés et de l'intelligence artificielle, la pharmacovigilance seront autant d'opportunités de développement de l'intervention des praticiens vétérinaires dans les exploitations.

Les attentes vis-à-vis du vétérinaire pour les animaux de rente sont à la croisée des exigences sociétales : essentiellement bien-être animal, risque sanitaire, qualité et sécurité de l'alimentation, mais aussi écologie, aménagement du territoire, emploi,... Les vétérinaires seront amenés à s'impliquer davantage en matière de sécurité sanitaire des aliments et de santé publique vétérinaire, dans un contexte de développement des circuits courts et des productions à haute valeur ajoutée, notamment orientées vers l'exportation, mais également au regard des attentes sociétales en matière de protection et de la réassurance des consommateurs (attente de tiers de confiance). La question majeure est de définir et de



mettre en œuvre les moyens pour les politiques publiques permettant d'entretenir et de conserver cette dynamique. Or ce cadre et ces moyens font encore largement défaut. Les éléments des solutions ne relèvent pas seulement du monde vétérinaire.

## La progression de la qualification des éleveurs, mais de manière hétérogène

Par ailleurs, le niveau de qualification augmentant, les éleveurs améliorent leurs connaissances en santé animale et leur maîtrise des technologies. La transformation des exploitations conduit les éleveurs à avoir de plus en plus besoin de conseils en matière de nutrition des animaux, gestion technico-économique des exploitations, conseil-suivi en matière de bien-être animal et prise en compte des interactions avec les enjeux écologiques et de biodiversité. D'ici 2030, les éleveurs

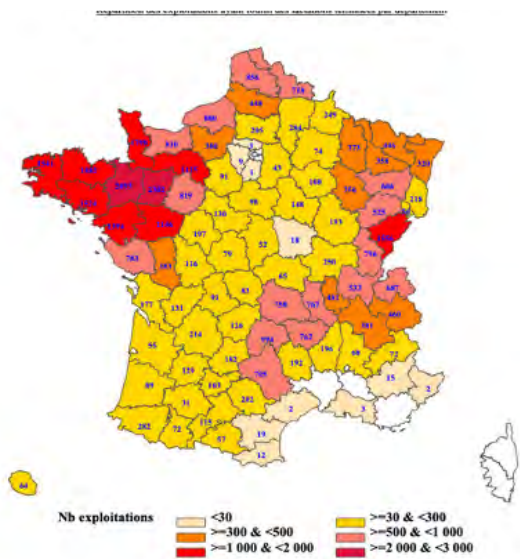
pourraient accroître leurs demandes d'appui au pilotage de leurs exploitations en particulier de services en lien avec la prévention, le suivi et l'anticipation basée sur la télésanté vétérinaire et l'exploitation des données d'élevage.

Pour autant, le développement des circuits courts, s'appuyant pour partie sur de petites structures d'élevage nécessitera le maintien de compétences vétérinaires techniques et sanitaires de proximité.

## Des territoires dans des situations très différentes

Il convient de prendre en compte des situations territoriales très différentes pour mettre en place des solutions et offres adaptées et durables, quand cela est possible. A ce titre, on doit différencier :

- **Les territoires à densité d'élevage significatif et avec un maillage actuel permettant une activité durable** (ex : Bretagne). Dans ces territoires nous devons accompagner la montée en compétences des éleveurs dans les questions vétérinaires, en fonction de la taille des élevages et répondre au souci d'optimisation des coûts d'intervention. Cela passera, à côté des actes d'urgence, par le développement du rôle de prévention, du conseil (bien-être animal, etc.) et par la mise en place, là où c'est possible, de schémas de contractualisation permettant de sécuriser la relation éleveur-vétérinaire en donnant de la visibilité sur les coûts pour l'éleveur et sur le volume d'activité au vétérinaire. D'une manière générale, les vétérinaires devront s'inscrire dans une vision intégrée de l'élevage prenant en compte les questions de filières, d'environnement et de bien-être animal et apporter une valeur ajoutée perceptible par les éleveurs.



Source : IDELE - résultats contrôle laitier - France 2018

On note également la croissance programmée des espaces faisant l'objet d'une protection au titre de l'environnement et de la biodiversité, soit de manière réglementaire (espaces protégés) ou de manière contractuelle (comme les parcs naturels régionaux). A l'horizon 2030, les projections sont de l'ordre de 30% du territoire métropolitain concerné, contre un peu plus de 20% aujourd'hui. Les besoins associés en termes de suivi de la biodiversité et de celui des espèces et de leurs pathologies, sont croissants. La participation des vétérinaires s'avère nécessaire et suppose des moyens des pouvoirs publics.

- **Des territoires périphériques des grandes villes** avec une moindre densité d'élevage, comme le Centre-Val de Loire ou le Sud-Ouest, où certains vétérinaires acteurs de la santé des animaux d'élevage évoluent progressivement vers les soins aux animaux de compagnie. Pour ces vétérinaires, l'activité en production animale apparaît de plus en plus contraignante, alors qu'un niveau d'expertise toujours plus élevé est attendu. Le développement de l'agriculture et de l'élevage dans les campagnes urbaines et des circuits courts est cependant annoncé. De nouvelles organisations sont nécessaires, avec le développement des réseaux de compétences vétérinaires entre vétérinaires. L'enjeu est celui de l'accès à la compétence, sans sous-estimer les difficultés liées aux temps de déplacement.
- **Les territoires de faible densité (moins de trente habitants au km<sup>2</sup>)**. Le maintien d'un maillage territorial de l'offre vétérinaire est un enjeu de santé publique ou de surveillance et contribue à la pérennité des élevages, souvent dernière activité productive et structurante des territoires. A l'horizon 2030, la filière des ruminants (essentiellement bovins) nécessite proximité et rapidité d'intervention. Dans ces territoires, certains modèles de production sont plébiscités par la société (bio, circuits courts) mais leur très faible densité ne permet pas de trouver de solution vétérinaire dans le modèle économique actuel. Il existe aussi des territoires plus denses, dans le Nord, dans l'Oise, où faute d'attractivité l'installation ou le renouvellement des générations des vétérinaires sont insuffisants. La difficulté rejoint celle des déserts médicaux : même causes, même effets. Les candidats vétérinaires à l'installation, souvent par méconnaissance des territoires, craignent de ne pas disposer d'un cadre de vie, d'une offre de services (commerces, écoles, transports, ...) et d'opportunités de travail pour leur conjoint(e). Pour le vétérinaire libéral, la question du modèle économique sur ces vastes territoires à faible densité est désormais problématique. La demande sociétale doit se traduire par un investissement de la société au regard des fonctions vétérinaires (rôle dans les filières, services, suivi et lutte contre les zoonoses,...)

## Carte française de l'hyper-ruralité ou la diagonale du vide



Le concept d'hyper-ruralité se distingue entre autres par la faible densité de population (seulement 5,4% de la population française sur 26% du territoire), par le vieillissement, l'enclavement, les faibles ressources financières, le manque d'équipement et de services, le manque de perspectives, la difficulté à faire aboutir l'initiative publique ou privée, l'éloignement et l'isolement sous toutes ses formes. L'hyper-ruralité concerne 250 bassins de vie.



## Les défis pour construire 2030

On le voit, la problématique du maillage, de l'accès à la compétence et du maintien de la permanence des soins est multiple et complexe. Et aucun levier seul, comme l'augmentation du nombre d'étudiants, la délégation de soins encadrés, ou encore la contractualisation ne per-

met de répondre aux enjeux. Les solutions supposent à la fois un cadre nouveau de prise en charge de la permanence des soins, une évolution des responsabilités des acteurs et une adaptation fine aux besoins et spécificités de chaque type de territoire.



### Pascal Ferey

*assemblée permanente des chambres d'agriculture*

*L'élevage français est en pleine évolution depuis quelques décennies.*

*La spécialisation des régions et des cheptels, l'évolution des compétences des éleveurs, ainsi que leurs relations contractuelles avec leurs vétérinaires traitants, sont autant de questions majeures permanentes inscrites dans le radar de nos réflexions car le moral des éleveurs est particulièrement sombre et leurs perspectives bien obstruées.*

*De la même façon, la restructuration de l'offre de service vétérinaire a fortement évolué. La mise en place de cabinets conséquents mais aussi la féminisation des acteurs du secteur, la diversification des activités comme celle des soins aux petits carnivores, les pertes significatives des prophylaxies... font que ce métier est lui aussi en pleine mutation.*

*Ainsi, pour nous, responsables professionnels, l'avenir des éleveurs et des vétérinaires est étroitement lié.*

*La médecine d'urgence, le rôle du vétérinaire sanitaire, la formation des éleveurs... sont quelques exemples des modifications notables*

*des interventions vétérinaires chez les éleveurs.*

*Les opportunités pour le vétérinaire sont nombreuses : la contractualisation, la prévention, le conseil prennent de plus en plus de place en campagne. Le rôle du vétérinaire va évoluer, indubitablement et rapidement.*

*Les risques principaux sont la désertification de l'offre vétérinaire et la disparition de l'élevage dans grand nombre de régions. Ces risques potentiels doivent nous conduire à réussir la convergence de vues, sur nos métiers respectifs.*

*Enfin une autre préoccupation plus personnelle, celle de la rémunération des vétérinaires. Je pense qu'elle passera entre autres, par une diversification des offres de services comme celle des prestations intellectuelles qui devront progressivement évoluer pour, d'une part, répondre au haut niveau de compétences développé par les vétérinaires et, d'autre part, satisfaire les exigences des éleveurs.*

*Cette contribution a une seule et unique ambition : permettre d'accélérer le processus de dialogue déjà engagé et réussir la permanence en région de nos métiers respectifs.*



## LES LEVIERS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Cinq leviers sont proposés pour l'action, sans qu'aucun ne soit suffisant par lui-même



### Levier 52 - Trouver des solutions aux enjeux de permanence et continuité des soins, bassin de vie par bassin de vie

Il s'agit de garantir l'accès à une compétence vétérinaire pour tous les élevages, y compris lorsque leur production est minoritaire dans le territoire (laitiers en zone allaitantes, petits ruminants dans des zones hors bassins traditionnels de productions.) La mise en place de

réseaux de compétences vétérinaires sur le modèle des référés en médecine et chirurgie des animaux de compagnie est une piste. Pour les territoires les plus ruraux, il faut envisager des compensations particulières pour les vétérinaires qui s'engagent (fiscalité, subvention, ...).



### Levier 53 - Résoudre la question de l'accès aux données

Il s'agit de permettre l'accès aux données sanitaires des élevages et faciliter leurs échanges. Les données constitueront, en effet, la clé de voûte de l'action vétérinaire

permettant d'assurer avec efficacité le suivi sanitaire permanent par les vétérinaires des élevages dans lesquels ils interviennent.



### Levier 54 - Développer et faire connaître les dispositifs de contractualisation

Il s'agit de faire évoluer et de diversifier les sources de financement de l'activité, notamment dans le cadre d'une contractualisation locale avec, par exemple, l'appui des collectivités au regard des enjeux de santé publique. Cela permettra, en outre, la viabilité du modèle écono-

mique du vétérinaire en milieu rural, afin que le vétérinaire puisse couvrir l'éventail des besoins sur le territoire (accompagnement de filières courtes par exemple, services à valeur ajoutée, gestion facilitée, ...).

Enfin, il s'agit de coupler la réalisation des soins avec les attentes en matière de bien-être animal qui justifient une plus grande présence des vétérinaires ; une solu-

tion de financement collective des interventions issues de cette forte exigence sociétale apparaît nécessaire.

### Les recommandations du rapport du groupe d'étude des politiques publiques<sup>65</sup> « Relations entre éleveurs et vétérinaires. Les contrats sont-ils une solution d'avenir ? » :

1. Communiquer sur ce que peut être la contractualisation aussi bien auprès des vétérinaires que les éleveurs.

2. Informer les vétérinaires des intérêts du contrat (visibilité comptable qui permet éventuellement de recruter. - pérennité de l'activité rurale. - meilleure organisation du travail au sein de la structure. - confort de vie au travail. - confort de vie privée. - intérêt intellectuel du contrat. - amélioration de la relation avec l'éleveur. - présence plus régulière dans l'élevage. - accès aux données de l'élevage).

3 : Informer les éleveurs des intérêts du contrat (notamment dans les lycées agricoles : - maîtrise sanitaire de l'élevage par l'amélioration de la médecine préventive du troupeau. - visibilité des frais vétérinaires sur l'année. - maintien du maillage vétérinaire, notamment pour la réalisation des gardes et pour assurer la continuité des soins. - relations plus équilibrées avec les vétérinaires. - relations simplifiées avec les intervenants sur l'exploitation.

4. Proposer une base de contrat clé en main, du partiel au plus complet, modulable, avec une sécurisation juridique.

5. Proposer des formations (initiales et continues) aux vétérinaires dans les domaines juridique et commercial.

6. Ne pas imposer un contrat unique sur toute la France mais prendre en compte l'hétérogénéité des régions, les dif-

férentes situations en terme de maillage vétérinaire la multiplicité des modes de production, ainsi que les besoins de chaque éleveur.

7. Prendre en compte que les éleveurs et les vétérinaires sont majoritairement opposés à la contractualisation des urgences.

8. Mettre en place des contrats plus complets que ceux proposés par les autres acteurs présents dans la ferme pour avoir une valeur ajoutée en valorisant les compétences vétérinaires.

9. Mettre en place une diversification des missions du vétérinaire sanitaire, pour les régions où le faible maillage sanitaire est problématique.

10. Utiliser davantage le Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE) pour étudier les besoins et les attentes de chaque éleveur afin de proposer un contrat.

11. Informer les éleveurs de l'intérêt à partager leurs données d'élevage avec leur vétérinaire pour qu'il puisse avoir une vision globale de l'élevage.

12. Intégrer la contractualisation vétérinaire dans une société ou le contrat prend de plus en plus de place.



### Levier 55 - Organiser l'activité en réseau entre vétérinaires et avec les autres professionnels (techniciens, inséminateurs, ...)

Il sera nécessaire de développer les réseaux de compétences entre vétérinaires (y compris la télémédecine) dans les zones rurales et les synergies dans un cadre concurrentiel apaisé avec les autres services à l'élevage. Faciliter de nouvelles formes de délégations encadrées

permettra à certains techniciens de devenir des relais du monde vétérinaire dans les territoires ou inversement de s'appuyer sur le réseau vétérinaire pour assurer certains services (insémination par exemple.)



### Levier 56 - Développer le tutorat ainsi que les stages en cours de scolarité

#### Stages tutorés

Avec le concours du ministère en charge de l'agriculture, la profession vétérinaire a mis en place, à titre expérimental depuis l'année universitaire 2013-2014, une approche novatrice de la formation en cinquième année d'école vétérinaire : la possibilité pour un étudiant vétérinaire d'effectuer un stage tutoré en alternance d'une durée de douze à seize semaines.

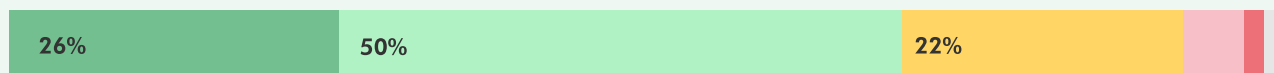
Ce stage est destiné aux étudiants qui souhaitent exercer leur futur métier en zone rurale. Il repose sur une relation forte entre l'étudiant et son binôme de tuteurs (un enseignant et un vétérinaire praticien)

Les avantages du stage tutoré sont pour les étudiants de découvrir le fonctionnement d'une structure vétérinaire et de s'aguerrir à l'exercice libéral, de mieux connaître le territoire rural et de se préparer aux conditions de vie en milieu rural ou périurbain, d'acquérir une certaine autonomie dans l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux grâce à la mise en situation, de faciliter leur insertion en zone rurale tant professionnelle que personnelle.

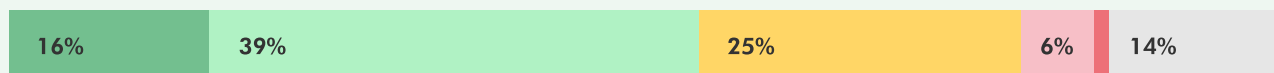
Pour les vétérinaires tuteurs, ces stages représentent une opportunité de former des remplaçants ou des successeurs, tandis que les éleveurs voient le maintien de leur accès aux soins.



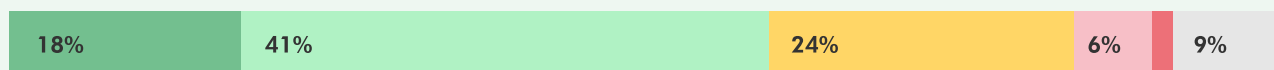
A l'horizon 2030, le vétérinaire sera un acteur essentiel de la gestion et du suivi de la bien-être des animaux d'élevage tout au long de la filière (conseil, savoir, prévention, soins).



Demain, la contractualisation sera un modèle majeur de la relation entre vétérinaires et éleveurs.



A l'horizon 2030, de nouveaux modèles d'entreprises multidisciplinaires au service de l'élevage émergeront, associant vétérinaires, ingénieurs écologues, ingénieurs de l'élevage, techniciens, inséminateurs, ...



Si 70% des répondants sont persuadés de leur rôle majeur au cœur des productions animales, il n'en reste pas moins qu'ils expriment des inquiétudes sur le modèle économique possible et également sur la reconnaissance de leurs compétences par les différents acteurs.

Le modèle de la contractualisation apparaît pour une majorité des vétérinaires interrogés (55%) comme une relation classique pour les années à venir, néanmoins des questions sont clairement posées quant à la liberté de choix pour l'éleveur mais aussi pour le vétérinaire (craintes d'aliénation).

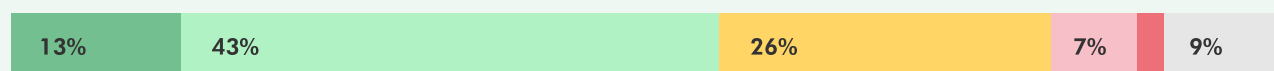
Les nouveaux modèles d'entreprises multidisciplinaires recueillent près de 60% d'assentiment mais certains répondants s'interrogent sur sa faisabilité au regard de la concurrence existante en termes de conseil, sur l'acceptabilité par les vétérinaires de l'adjonction d'autres compétences aux équipes et sur le mode d'organisation de ces entreprises.

**Les activités de télémédecine faciliteront le maintien du maillage territorial**



La télémédecine comme élément de maintien du maillage territorial n'est pas plébiscitée avec seulement 38% d'avis positifs, la qualité du relationnel et la présence physique étant jugées comme primordiales.

**A l'horizon 2030, les vétérinaires seront des acteurs essentiels dans l'accompagnement des circuits courts d'élevage (inspection, conseil, abattage - sur place ou itinérant, transformation...)**



Même si une majorité des votants estiment que les vétérinaires joueront un rôle crucial dans l'organisation des circuits courts, ils s'interrogent sur le modèle économique et parfois sur la volonté des vétérinaires d'investir ce champ d'activité. Les questionnements autour de la question de l'abattage sont prédominants.



## Christiane Lambert

présidente de la FNSEA

### Comment voyez-vous l'avenir de la profession vétérinaire ?

Les vétérinaires jouent un rôle central dans la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Sur nos fermes, ils prodiguent les soins nécessaires à nos animaux et nous apportent de précieux conseils. A une échelle plus globale, les vétérinaires participent activement aux programmes de lutte contre les maladies animales et aux réseaux d'épidémiologie, permettant ainsi de prévenir les risques liés aux dangers sanitaires.

Le vétérinaire est donc un acteur incontournable de la santé et du bien-être de nos animaux. Il le sera d'autant plus à l'avenir, dans un contexte de circulation accrue des maladies et d'attentes sociétales fortes sur le bien-être des animaux.

### Quelle(s) menace(s) planent sur la profession ?

Dans certains territoires, le maillage vétérinaire s'étiole. Le nombre de praticiens déclarant avoir une activité rurale ou mixte ne cesse de diminuer depuis une quinzaine d'années. D'un côté, les jeunes vétérinaires sont de plus en plus attirés par les zones urbaines ou périurbaines et de l'autre côté, les vétérinaires ruraux exerçant seuls ne retrouvent pas nécessairement de repère quand ils cessent leur activité.

Le métier d'éleveur fait lui aussi face à une baisse d'attractivité. Les crises économiques, climatiques et sanitaires de ces dernières années ont en partie contribué à cette baisse des installations en élevage.

Enfin, une menace sociétale pèse sur nos deux professions. Certaines organisations extrémistes remettent en cause le principe même d'élever des animaux pour répondre aux besoins alimentaires de nos concitoyens.

Dans un tel contexte, les liens entre éleveurs et vétérinaires peuvent se distendre, avec un risque évident pour le maintien de l'état de santé de nos cheptels.

### Quelles sont selon vous les évolutions nécessaires ?

Pour remédier à la baisse d'attractivité de nos métiers, et pour prévenir le risque de déserts vétérinaires, nous sommes amenés à imaginer de nouveaux modèles économiques. Nos organisations professionnelles agricoles et vétérinaires sont au travail. Depuis plusieurs années, nous menons une réflexion commune sur de nouveaux modèles économiques qui permettraient de recréer du lien entre éleveurs et vétérinaires. Les pistes envisagées doivent également permettre d'accentuer le volet préventif. Leur mise en œuvre nécessitera que tous les éleveurs et les vétérinaires qui choisissent ces voies portent un regard différent sur l'exercice de leur métier.

### Y a-t-il, selon vous, une action à mettre en place dès que possible ?

Parmi les propositions de nos organisations pour réinventer la relation éleveur-vétérinaire, la FNSEA fonde de grands espoirs dans la contractualisation. Il s'agit de proposer aux éleveurs et aux vétérinaires qui le souhaitent un cadre contractuel, individuel ou collectif,

comme une des relations possibles entre les deux partenaires. Ces derniers décident ensemble des prestations et des services qu'ils souhaitent voir intégrés dans leur contrat et qui seront réalisés tout au long de l'année par le vétérinaire, dans le cadre d'une cotisation annuelle. Pour nous, la contractualisation devrait permettre de privilégier la prévention, au bénéfice de l'élevage, de valoriser le conseil vétérinaire tout au long de l'année et d'aboutir à de meilleures performances technico-économiques de nos exploitations. Nous sommes également convaincus de son intérêt dans le maintien du maillage vétérinaire, là où il est encore présent. Cette approche peut par ailleurs motiver de jeunes vétérinaires à travailler en rural, en rendant le métier plus attractif.

### Quelles sont les opportunités qui s'offrent ou vont s'offrir aux vétérinaires ?

Être éleveur ou vétérinaire est une vocation. Nous partageons la même passion : travailler avec les animaux. Ces métiers continuent d'attirer, malgré les contraintes intrinsèques à leur exercice. Pour autant, les jeunes veulent vivre avec leur temps : il est inconcevable pour un nouvel installé aujourd'hui de ne pas pouvoir se dégager des week-ends ou des vacances. A nous de composer avec ces nouvelles aspirations, légitimes, en proposant des modèles permettant d'aménager son temps de travail (sous la forme de GAEC par exemple, ou en constituant un cabinet vétérinaire à plusieurs praticiens).

Les attentes sociétales constituent également une opportunité pour nos professions. Elles nous obligent à porter un regard différent sur les animaux et à nous engager dans des démarches de progrès. Les quelques individus extrémistes qui voudraient voir nos élevages disparaître ne doivent pas nous décourager. A nous, éleveurs et vétérinaires, de défendre ensemble une vision humaniste de la relation homme-animal, pour continuer à donner envie à ceux qui s'installeront demain.

### En tant que représentante des éleveurs, qu'avez-vous envie d'apporter à la profession vétérinaire ?

En tant que présidente de la FNSEA, je souhaite avant tout apporter un message d'optimisme. Les destinées de nos deux professions sont liées. Nous saurons trouver ensemble les réponses aux défis qui nous attendent.

### Si vous aviez un pouvoir spécial, que choisiriez-vous de changer ou de créer ?

Je choisirai de délier les langues, de faciliter les échanges entre les éleveurs et les vétérinaires. Nous ne réussirons à réinventer la relation de travail qui nous lie que si nous travaillons à instaurer un climat de confiance. Cela passera par la communication et l'échange.

### Si nous n'avions pas assez de place pour retranscrire votre interview dans sa totalité, que souhaitez-vous que nous retenions en priorité ?

Notre ambition sur le volet de la contractualisation. Pour nous, c'est une priorité.







## LE MOT DE LA SUITE ...

La parution du Livre Blanc n'est en aucun cas la fin d'un projet mais marque la fin d'un chantier entamé en février 2017. Cet ouvrage fait la synthèse des travaux de réflexion et n'a pas la prétention d'être complet ou exhaustif. Il n'est qu'un bilan d'étape d'un projet qui doit continuer, le futur restant par définition toujours devant nous, mais il s'agit d'un futur qui s'accélère. L'idée n'est pas de changer pour le plaisir de changer, mais force est de constater que si nous restons immobiles et campés sur nos certitudes, notre environnement évoluant rapidement, nous serons automatiquement à la traîne. Notre diplôme, notre formation, nos compétences, dont personne ne conteste la qualité, ne sauront être des protections à vie, pas plus que les règlements européens ou autres textes de lois, mais nous permettront de nous adapter aux challenges, disruptions et remises en cause qui nous attendent. A nous donc de relever collectivement les défis, et de trouver ensemble et mettre en place les actions identifiées par VetFuturs France. Aux vétérinaires de compléter les oublis, de suivre les mutations en cours, de réfléchir aux pistes proposées et de trouver des idées innovantes. Notre futur sera serin si nous contribuons à le créer et si nous restons unis, proactifs et optimistes.

## REMERCIEMENTS

Aussi, je souhaitais remercier tous les acteurs et contributeurs qui nous ont permis de construire ce dernier opus :

- Au comité de pilotage de VetFuturs France : Denis Avignon, Pierre Buisson, Pierre-Marie Cadot, Anne Dumas, Bérangère Duranson, Pascal Fanuel, Jacques Guérin, Justine Henry, Anne Laboulais, Eric Lejeau, Laurent Perrin et Marc Veilly.
- Aux membres du COPIL Jeunes VetFuturs : Justine Henry, Renaud Berger, Mélanie Coquelle, Pierre Dufour, Alexandra de Nazelles, Gautier Jacquinet, Aude Louis, Ferdinand Launay, Olivier Mathiaud, Julien Lemaître, Arnaud Chatry et Florence Sarah.
- À toutes les consœurs et tous les confrères qui ont apporté leurs contributions
- À François Bourse, Cécile Désaunay et Futuribles qui nous ont projetés en 2030 et nous ont aidés à identifier les grands enjeux de demain, à comprendre les grandes transformations en cours et à imaginer la place éventuelle des vétérinaires et de l'entreprise vétérinaire, tout en contribuant activement à la rédaction du présent ouvrage.
- A toutes les autres personnes que j'aurais malencontreusement oubliées

Christophe Buhot  
Chef du projet VetFuturs France









**VET**FUTURS  
FRANCE

